

Régions: Annuaire statistique 2004



COMMISSION
EUROPÉENNE



THÈME 1
Statistiques
générales



Europe Direct est un service destiné à vous aider à trouver des réponses aux questions que vous vous posez sur l'Union européenne.

Un nouveau numéro unique gratuit:

00 800 6 7 8 9 10 11

De nombreuses autres informations sur l'Union européenne sont disponibles sur l'internet via le serveur Europa (<http://europa.eu.int>).

Luxembourg: Office des publications officielles des Communautés européennes, 2004

ISBN 92-894-7149-2
ISSN 1681-9314

© Communautés européennes, 2004

Avant-propos

Pour Eurostat comme pour tous les autres services de la Commission européenne, 2004 est une année riche en événements. Au moment où dix pays rejoignent l'Union européenne en tant que membres à part entière, leurs instituts nationaux de statistique achèvent un long apprentissage au sein du Système statistique européen. Cette transition sans heurts est due non seulement au professionnalisme de leurs fonctionnaires, qui doivent souvent faire face à de sévères restrictions de ressources et de personnel, mais également à l'appréciable contribution des divers programmes préparatoires Phare en matière statistique. Ces derniers ont notamment eu une très nette influence sur le domaine de plus en plus important des statistiques régionales. Les fonds Phare ont permis d'élaborer des portraits des régions de la plupart des pays en voie d'adhésion entre 1998 et 2001, ainsi que d'étendre les collections de la base de données REGIO en 1999 et en 2000, de manière à y incorporer des données régionales sur ces pays. À l'instar de beaucoup d'autres unités d'Eurostat, l'équipe en charge des statistiques régionales a aussi bénéficié, ces dernières années, de l'aide d'un certain nombre de stagiaires Phare, dont chacun conjugait l'enthousiasme de la découverte de l'UE avec les traditions statistiques de son pays d'origine. De retour chez eux, ces stagiaires ont continué à promouvoir les statistiques régionales, en s'appuyant sur leur connaissance des procédures et exigences d'Eurostat.

L'Annuaire des régions 2004 marque une autre étape décisive: pour la première fois, il contient des données collectées conformément à une nomenclature des régions définie par le droit communautaire. L'adoption du règlement NUTS, en juillet 2003, a contribué grandement à asseoir les statistiques régionales sur une base plus stable et reflète la reconnaissance accrue dont jouit désormais cette branche de la statistique. Le nombre traditionnellement élevé de lecteurs de l'Annuaire des régions ne manquera certainement pas d'augmenter à la suite de l'élargissement de 2004, car, partout dans l'UE, les citoyens sont désireux d'en apprendre davantage sur la diversité de l'Europe.

Joaquin Almunia

Commissaire responsable pour les affaires
économiques et monétaires et pour Eurostat



TABLE DES MATIÈRES

■ INTRODUCTION	9
Une nouvelle configuration pour l'Europe — Une nouvelle nomenclature NUTS	11
Un examen détaillé de la nouvelle nomenclature	11
Élargissement	11
Contenu et structure	12
Contributions de spécialistes	12
NUTS 2003 — Liste des régions	12
Besoin d'informations plus détaillées?	13
Groupe d'intérêt régional sur le web	13
Date de clôture pour les données de l'Annuaire	13
■ POPULATION	15
Introduction.	17
Une population vieillissante	17
Causes du vieillissement de la population	20
Conséquences du vieillissement de la population	22
Les prévisions pour l'avenir	23
Bibliographie	24
■ AGRICULTURE	25
Introduction.	27
L'élevage dans les régions d'Europe	27
Porcins	27
Ovins	27
Bovins	30
Localisation de la production laitière	31
Production de lait	31
■ PIB RÉGIONAL	35
Qu'est-ce que le produit intérieur brut régional?	37
Parités de pouvoir d'achat et comparaisons internationales en volume.	37
Le PIB régional en 2001.	39
Fortes disparités régionales à l'intérieur des pays également.	40
Les régions périphériques et les nouveaux États membres sont en train de rattraper leur retard.	40
■ COMPTES DES MÉNAGES	43
Introduction: mesure de la richesse	45
Revenu des ménages privés	45
L'unité de mesure	45
Résultats pour l'année 2001.	47
Concept élargi de revenu	50
Revenu régional de l'ensemble des secteurs	52
Conclusion	52
■ MARCHÉ DU TRAVAIL RÉGIONAL	53
Introduction.	55
Taux d'emploi de la tranche d'âge de 15 à 64 ans.	55

Évolution de l'emploi	55
Agriculture	57
Services	59
Taux de chômage	60
Évolution du chômage	60
Chômage des femmes	61
Chômage des jeunes	64
Chômage de longue durée	66
■ STATISTIQUES STRUCTURELLES SUR LES ENTREPRISES	67
Introduction	69
L'industrie prédomine dans les nouveaux pays membres	71
Des salaires élevés aux alentours des capitales, surtout dans l'industrie	73
L'emploi industriel inégalement réparti dans les régions	76
Les industries intensives en capital dans les régions	79
Conclusion	79
■ SANTÉ	81
Introduction	83
La mortalité dans les régions de l'UE	83
De nombreux facteurs influent sur la mortalité régionale	83
Remarquablement peu de décès par accidents cérébrovasculaires en France	85
Le cancer du côlon reflète des similitudes de comportements alimentaires	87
Un taux élevé de mortalité due à la grippe et à la pneumonie chez les femmes au Royaume-Uni	87
Cancer de la prostate — Nette inégalité nord-sud	89
Les cancers du sein: nettes disparités géographiques	91
Accidents mortels: les hommes sur la route, les femmes à la suite de chutes	91
Moins de décès par accident de transport en zone urbaine	91
Les chutes — Disparités régionales en Belgique et en Allemagne	93
Les ressources en matière de santé dans les régions de l'UE	94
Variations du nombre de médecins	94
Variations du nombre de lits d'hôpitaux	95
Remarques sur la méthodologie	97
Les régions sociosanitaires	97
Indicateurs de mortalité	97
Indicateurs de ressources	98
■ TOURISME	99
Introduction	101
Notes méthodologiques	101
Statistiques sur la capacité d'accueil (infrastructures)	101
Données sur le taux d'occupation	103
Conclusion	105

■ STATISTIQUES URBAINES	109
Contexte	111
Contenu et couverture spatiale	111
Quelques résultats intéressants	112
Diffusion des résultats.	120
Prochaines étapes	120
■ STATISTIQUES NUTS 1	123
NUTS 1 — Un potentiel inexploité	125
NUTS 1 dans les États membres.	125
Régions administratives NUTS 1 — Entités historiques et culturelles	125
Subdivisions non administratives à caractère principalement géographique	127
Quelles possibilités offre le niveau NUTS 1?	127
Mise en contraste de la NUTS 1 avec la NUTS 2	130
Contraintes et extension.	131
■ UNION EUROPÉENNE — RÉGIONS AU NIVEAU NUTS 2	133
■ RÉGIONS NUTS 2 DES PAYS EN VOIE D'ACCESSION	135



I N T R O D U C T I O N



Une nouvelle configuration pour l'Europe – Une nouvelle nomenclature NUTS

L'année 2004 est d'une importance cruciale pour l'Europe: elle a donné lieu au plus grand élargissement de l'histoire de l'Union européenne, lequel vaut à cette dernière de compter désormais dix nouveaux États membres et neuf nouvelles langues officielles.

À vrai dire, l'*Annuaire statistique des régions* a anticipé depuis longtemps cette extension de l'Union et contient déjà, depuis plusieurs années, des données relatives à ces pays (ainsi qu'à la Bulgarie et à la Roumanie, même si leur adhésion n'est pas prévue avant 2007 environ).

Le véritable caractère innovateur de l'édition 2004 de l'Annuaire réside toutefois dans l'utilisation de la nomenclature NUTS 2003, adoptée en juillet 2003, comme base pour la collecte des données. En conséquence, toutes les cartes figurant dans la présente édition se fondent sur la NUTS 2003, alors que l'édition précédente utilisait encore la NUTS 99. Pendant les douze derniers mois, la structure et les caractéristiques futures des statistiques régionales au niveau européen ont été déterminées par l'adoption du règlement NUTS et par la préparation continue de l'élargissement de 2004.

Un examen détaillé de la nouvelle nomenclature

Le règlement adopté par le Parlement européen a finalement conféré un fondement juridique à la nomenclature NUTS. Plus important encore, compte tenu de l'intérêt d'une ventilation régionale stable pour les utilisateurs de données, il prévoit une procédure bien définie pour gérer les modifications apportées à la nomenclature dans les différents pays. Le texte du règlement est disponible sur le CD-ROM ci-joint. Des informations détaillées complètes relatives à la ventilation de la

NUTS 2003 peuvent être consultées sur le serveur RAMON d'Eurostat ⁽¹⁾.

Alors que, jusqu'à la signature du règlement, les statistiques régionales en Europe étaient collectées conformément à la version 1999 de la nomenclature (connue sous le nom de «NUTS 99»), la NUTS 2003 est dorénavant la seule ventilation régionale valable et reconnue pour la transmission de données à Eurostat. Toutes les bases de données d'Eurostat ont été adaptées, en novembre 2003, de manière à ne plus contenir que les codes NUTS 2003. Bien que la NUTS 2003 ressemble beaucoup à la NUTS 99 (seulement dix régions NUTS 2 sur plus de 200 ont été modifiées), les cinq pays concernés par les changements ont éprouvé des difficultés à calculer les données pour la nouvelle ventilation, ce qui occasionne quelques rares zones d'ombre sur certaines cartes. Avec l'arrivée à maturité de la nouvelle nomenclature, ce problème devrait disparaître bien avant la parution de l'Annuaire 2005, et les lecteurs sont invités à consulter les bases de données d'Eurostat afin de suivre les améliorations de la couverture intervenues depuis l'établissement des cartes.

Élargissement

Les longs délais de mise en œuvre associés aux campagnes de collecte de données ont pour conséquence que, malgré l'amélioration continue de la couverture des nouveaux États membres, ceux-ci ne sont pas pleinement couverts dans une petite minorité de cartes et tableaux. Comme mentionné, par exemple, dans le chapitre sur la science et la technologie, les mesures nécessaires pour remédier à cette situation sont en cours, et des améliorations notables sont escomptées avant la sortie du présent Annuaire. À nouveau, aucune distinction n'est faite, dans l'Annuaire, entre les pays qui sont devenus des États membres en 2004 et ceux dont l'adhésion est attendue vers 2007: lorsque des données sont disponibles pour la Bulgarie et la Roumanie, il va de soi qu'elles sont présentées dans les cartes et commentaires. En ce qui concerne la Turquie, la situation est quelque peu différente. Même si une ventilation régionale a été convenue entre la Turquie et Eurostat, la quantité de données régionales reste trop faible pour justifier une prise en compte de ce pays dans les analyses de l'Annuaire.

⁽¹⁾ Sur la page d'accueil d'Eurostat www.euro-pa.eu.int/comm/eurostat, sélectionnez la langue de votre choix, cliquez sur «Métadonnées», puis sur «Classifications» et, finalement, sur «RAMON».

Contenu et structure

Dans l'ensemble, la structure de 2004 reprend celle de 2003, abstraction faite cependant de quelques différences importantes. La couverture des comptes des ménages, introduite à titre exploratoire l'année dernière, a valu à ce chapitre une place permanente dans l'Annuaire, à côté du chapitre sur le PIB, qui lui est étroitement lié. Un nouveau chapitre exploratoire, examinant cette fois-ci le potentiel du niveau 1 de la nomenclature NUTS, est ajouté à son tour. Grâce au recrutement, en 2003, au sein de l'équipe des statistiques régionales, d'un spécialiste du marché du travail, il a, en outre, été possible d'intégrer la couverture, en fusionnant les deux chapitres, précédemment distincts, consacrés à l'enquête sur les forces de travail et au chômage. Les progrès en matière de collecte de données environnementales régionales n'ont malheureusement pas permis, comme espéré, de rétablir cette année le chapitre sur l'environnement. Plus regrettable encore, la réduction des ressources au sein de l'unité thématique compétente a rendu impossible le traitement des données régionales sur les transports. De ce fait, le chapitre sur les transports a dû être retiré de l'édition de cette année.

Dans chaque chapitre, les ventilations régionales sont de nouveau illustrées par des cartes en couleurs et des graphiques, accompagnés de commentaires d'évaluation rédigés par des experts. Conformément aux traditions établies, l'Annuaire s'est efforcé, une fois de plus, de mettre l'accent sur des aspects non abordés dans un passé récent. Le chapitre sur la population est ainsi consacré au vieillissement démographique en Europe, qui constitue un thème d'une grande importance sociale, politique et économique, mais aussi un phénomène loin de se manifester uniformément dans toutes les régions de l'Europe.

Une rupture majeure avec les pratiques antérieures a été opérée par la suppression, sur le CD-ROM, des tableaux de données qui, par le passé, étaient élaborés spécialement pour l'Annuaire. Dans la mesure où les bases de données d'Eurostat devraient être accessibles en ligne et gratuitement à partir du 1^{er} octobre 2004, rien ne justifiait une telle mobilisation de ressources pour fournir une sélection limitée de données, alors que les utilisateurs auront accès à l'intégralité des tableaux de la base de données REGIO. Afin de permettre aux lecteurs d'exploiter au maximum cette possibilité, le CD-ROM contient de nouveau la dernière édition du guide de référence pour cette base de données.

Contributions de spécialistes

Une fois encore, les commentaires figurant dans chacun des chapitres thématiques ont été rédigés par des experts d'Eurostat spécialisés dans chacun des domaines concernés. Grâce à leur connaissance des données au niveau national, les auteurs sont à même de replacer les variations régionales relevées dans un contexte approprié. L'équipe des statistiques régionales remercie sincèrement les auteurs suivants pour leur contribution, chacun d'entre eux ayant dû trouver le temps nécessaire, malgré un emploi du temps déjà surchargé:

Chapitre	Auteurs
Population	E. Beekink
Agriculture	F. Weiler, L. Harley
PIB régional	A. Krueger
Comptes des ménages	B. Feldmann
Marché du travail régional	M. Mlady
Statistiques structurelles sur les entreprises	P. Feuvrier, F. Faes-Cannito
Santé	D. Dupré
Tourisme	H-W. Schmidt
Audit urbain	B. Feldmann
Données NUTS 1	N. Finn

NUTS 2003 – Liste des régions

Dans les cartes du présent Annuaire, les statistiques sont présentées au niveau NUTS 2 ⁽²⁾. La jaquette de la publication contient une carte indiquant les numéros de code des régions. Le lecteur trouvera en fin de publication une liste des régions NUTS 2 de l'Union européenne élargie ainsi qu'une liste des régions statistiques du niveau 2 de la Bulgarie et de la Roumanie. Des informations détaillées complètes sur les ventilations régionales de tous ces pays, y compris les listes des régions de niveaux 2 et 3 et les cartes correspondantes, peuvent être consultées sur le serveur RAMON, en suivant le lien indiqué dans la note de bas de page n° 1.

⁽²⁾ Pour le chapitre consacré au niveau NUTS 1, une liste des régions NUTS 1 est également disponible sur le CD-ROM.

Besoin d'informations plus détaillées?

La base de données REGIO contient des séries chronologiques plus étendues (pouvant remonter jusqu'à 1970) et des statistiques plus détaillées que celles fournies dans le présent Annuaire (par exemple, population par année d'âge, décès par année d'âge, naissances par âge de la mère, résultats détaillés de l'enquête communautaire sur les forces de travail, agrégats des comptes économiques de dix-sept branches d'activité, ventilation détaillée de la production agricole, données sur la structure des exploitations agricoles, etc.). De plus, REGIO contient une série d'indicateurs de niveau NUTS 3 (par exemple la superficie, la population, les naissances et les décès, le produit intérieur brut ou le taux de chômage). Ces indicateurs sont importants, car l'UE ne compte désormais pas moins de huit États membres (Chypre, Danemark, Estonie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte et Slovaquie) qui n'ont pas de ventilation au niveau 2.

Pour de plus amples renseignements sur le contenu de la base de données REGIO, veuillez consulter la publication d'Eurostat *Statistiques régionales européennes — Guide de référence 2004*, dont une copie est disponible en format PDF sur le CD-ROM d'accompagnement.

Groupe d'intérêt régional sur le web

L'équipe des statistiques régionales d'Eurostat gère un groupe d'intérêt accessible au public sur le

web (site CIRCA), comportant de nombreux liens et documents utiles.

Pour y accéder, rendez-vous à l'adresse suivante: <http://forum.europa.eu.int/Public/irc/dsis/regstat/information>

Parmi les ressources, vous trouverez:

- une liste de tous les coordinateurs régionaux des États membres et des pays candidats;
- la *Regional Gazette*, publiée régulièrement par l'équipe régionale;
- la dernière édition du guide de référence REGIO;
- des présentations en Powerpoint des travaux d'Eurostat concernant les statistiques régionales;
- la classification régionale NUTS pour les États membres et la classification régionale des pays candidats.

Date de clôture pour les données de l'Annuaire

Pour la présente édition, la date butoir a été fixée au 31 mai 2004.





Introduction

Depuis les années 80, tous les pays de l'UE ont une population vieillissante, c'est-à-dire un nombre décroissant de personnes jeunes et, dans le même temps, un nombre croissant de personnes âgées. Il en résulte une structure déséquilibrée de la population. Tous les États membres de l'UE ne connaissent pas ces évolutions démographiques avec la même intensité. Au 1^{er} janvier 2002, les pays ayant une proportion relativement importante de personnes âgées de 65 ans et plus (plus de 17 %) étaient l'Allemagne, l'Espagne et la Suède. À la même date, la Slovaquie, Chypre et l'Irlande étaient les pays de l'Union européenne ayant la plus faible proportion de personnes âgées (moins de 12 %). Dans les régions NUTS 2 de l'Union européenne, les différences sont encore plus marquées.

Que signifie exactement une «population vieillissante»? À quoi cela ressemble-t-il? Dans la section suivante, nous étudierons la structure de la population aux niveaux national et régional (NUTS 2). Puis nous analyserons les causes de ces évolutions, avant de consacrer une courte section aux conséquences de ce phénomène démographique pour une société. Quel type d'impact peuvent avoir ces évolutions démographiques sur les dépenses publiques? L'accent sera mis, par exemple, sur les dépenses publiques consacrées au paiement des retraites. Dans la dernière section, nous envisagerons l'avenir et analyserons brièvement s'il existe des solutions démographiques permettant d'arrêter le processus de vieillissement.

Une population vieillissante

Une population vieillissante, telle qu'elle est mentionnée dans l'introduction, présente une structure déséquilibrée de la population; le nombre de personnes âgées dans la société est relativement élevé par rapport à la proportion de générations plus jeunes. Dans ce processus démographique, nous observons que le nombre de personnes âgées augmente, alors que, dans le même temps, le nombre de jeunes diminue. Les résultats de ces évolutions apparaissent clairement dans la pyramide des âges (estimée) de l'EU-25 au 1^{er} janvier 2002 (graphique 1.1).

La pyramide d'une population stable, dont le comportement démographique compense le vieillissement naturel de la population, ressemble à une véritable pyramide, avec une base large (les

personnes les plus jeunes), allant en décroissant lentement jusqu'au sommet (les personnes les plus âgées). La forme de la pyramide de l'EU-25 diffère nettement de cette image. On remarque une base étroite, puis un nombre considérable de personnes nées dans les années 50 et 60, période du baby-boom. Le sommet de la pyramide présente un nombre relativement important de personnes âgées de 65 à 80 ans (en gris argenté dans cette pyramide et les suivantes) et de personnes âgées de 80 ans et plus: le «quatrième âge» (en jaune dans cette pyramide et les suivantes). L'élément remarquable de cette pyramide est l'importance de la catégorie des 90 ans et plus.

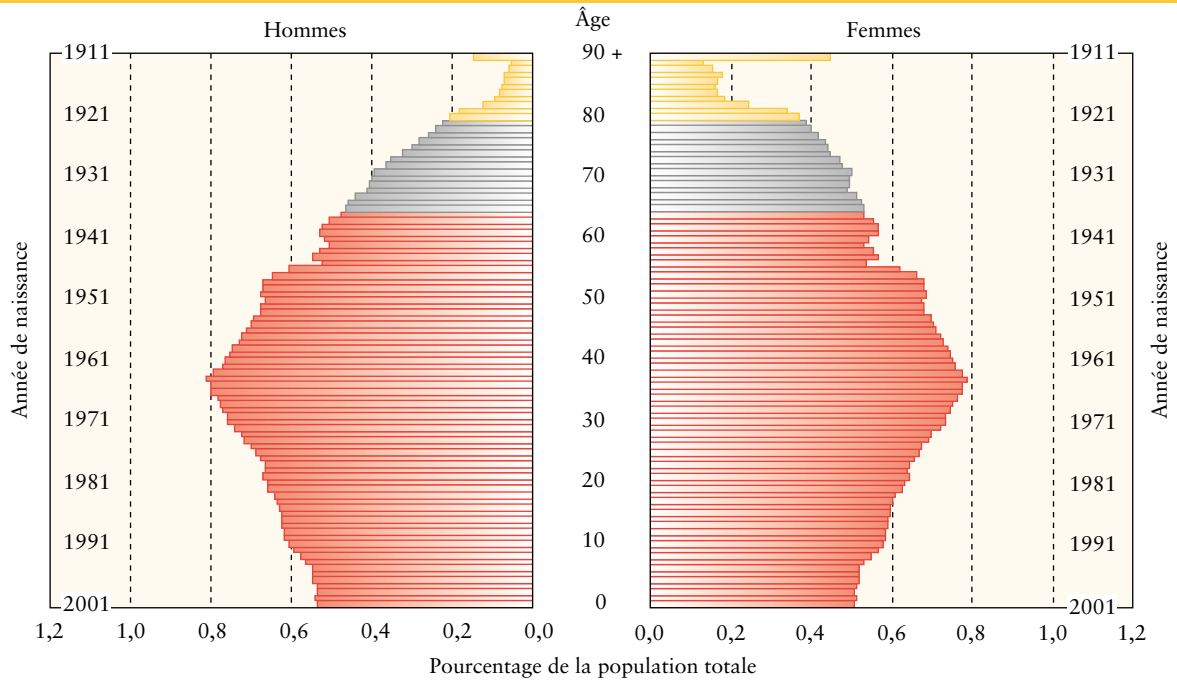
La forme de cette pyramide masque les oppositions qui existent entre les différentes structures de population dans les diverses régions de l'UE, comme le montrent les graphiques 1.2 à 1.5. Ces exemples de structures de population montrent certes certaines similitudes comme le nombre de personnes nées pendant le baby-boom, mais aussi des nettes différences dans les proportions des générations jeunes et âgées.

C'est le graphique 1.2 montrant la structure de la population dans le sud et l'est de l'Irlande qui s'approche le plus de la forme «idéale» d'une pyramide telle que décrite plus haut. Il s'agit d'une des rares régions de l'UE ayant un taux de natalité relativement élevé.

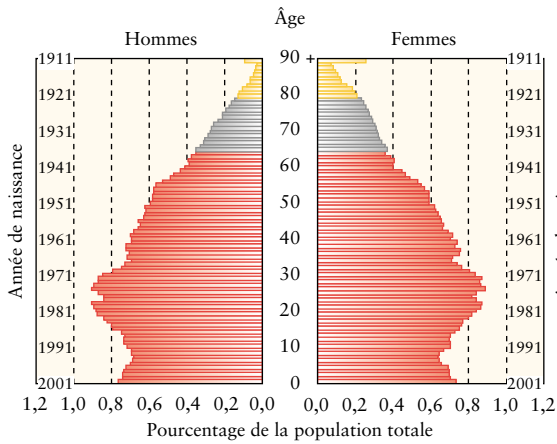
Les deux pyramides suivantes (graphiques 1.3 et 1.4), qui représentent respectivement le Flevoland aux Pays-Bas et le Vychodné Slovesnko en Slovaquie, montrent une population relativement jeune, mais aussi un nombre croissant de personnes âgées de 65 ans et plus. Le Flevoland aux Pays-Bas est une région jeune, terre de polders datant du siècle dernier avec une population également jeune, 61 % de la population ayant moins de 40 ans et vivant dans de nouveaux quartiers résidentiels où la plupart des logements sont conçus pour des familles (jeunes). Bien que le nombre de personnes âgées augmente depuis les dernières années, leur part dans cette région demeure la plus faible des Pays-Bas avec seulement 9 %. La région de Vychodné Slovensko est également l'une des régions les plus jeunes de Slovaquie. C'est la région du pays qui compte le moins de personnes âgées de 65 ans et plus.

Le graphique 1.5 présente la structure de la population du Principado de Asturias en Espagne au 1^{er} janvier 2002. La proportion de personnes âgées de 65 ans et plus y est plus élevée que la moyenne nationale, ce qui correspond au vieillissement de la population. Cette pyramide contraste avec la structure de la population de la région irlandaise mentionnée plus haut, avec une base très étroite et un groupe relativement large de person-

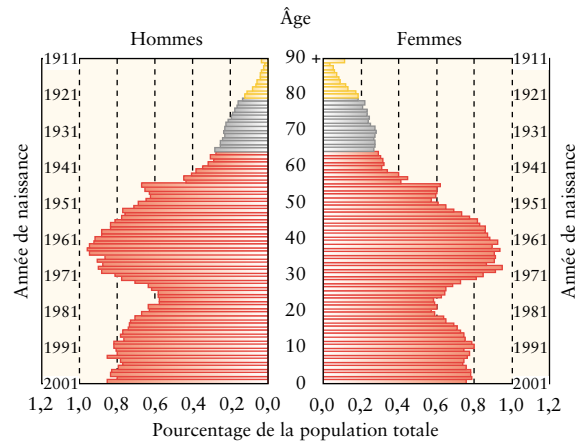
Graphique 1.1 — Pyramide des âges au 1^{er} janvier 2002 pour les États membres (estimation)



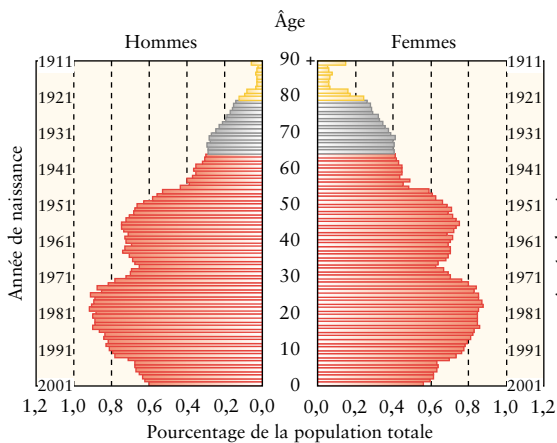
Graphique 1.2 — Pyramide des âges au 1^{er} janvier 2002 pour Southern and Eastern (IE)



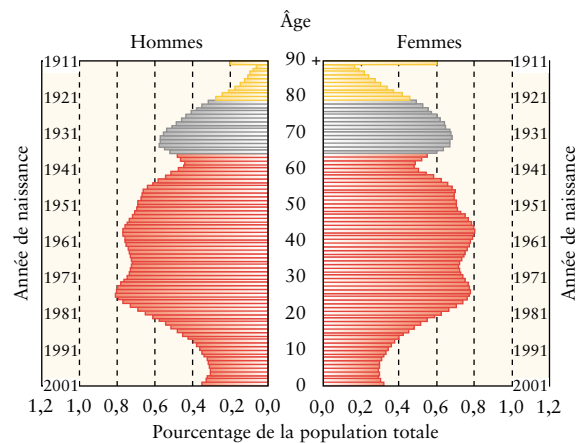
Graphique 1.3 — Pyramide des âges au 1^{er} janvier 2002 pour Flevoland (NL)

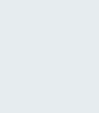
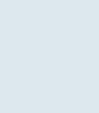
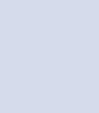
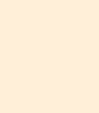
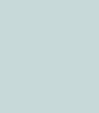
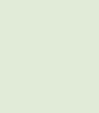


Graphique 1.4 — Pyramide des âges au 1^{er} janvier 2002 pour Východné Slovensko (SK)



Graphique 1.5 — Pyramide des âges au 1^{er} janvier 2002 pour Principado de Asturias (ES)

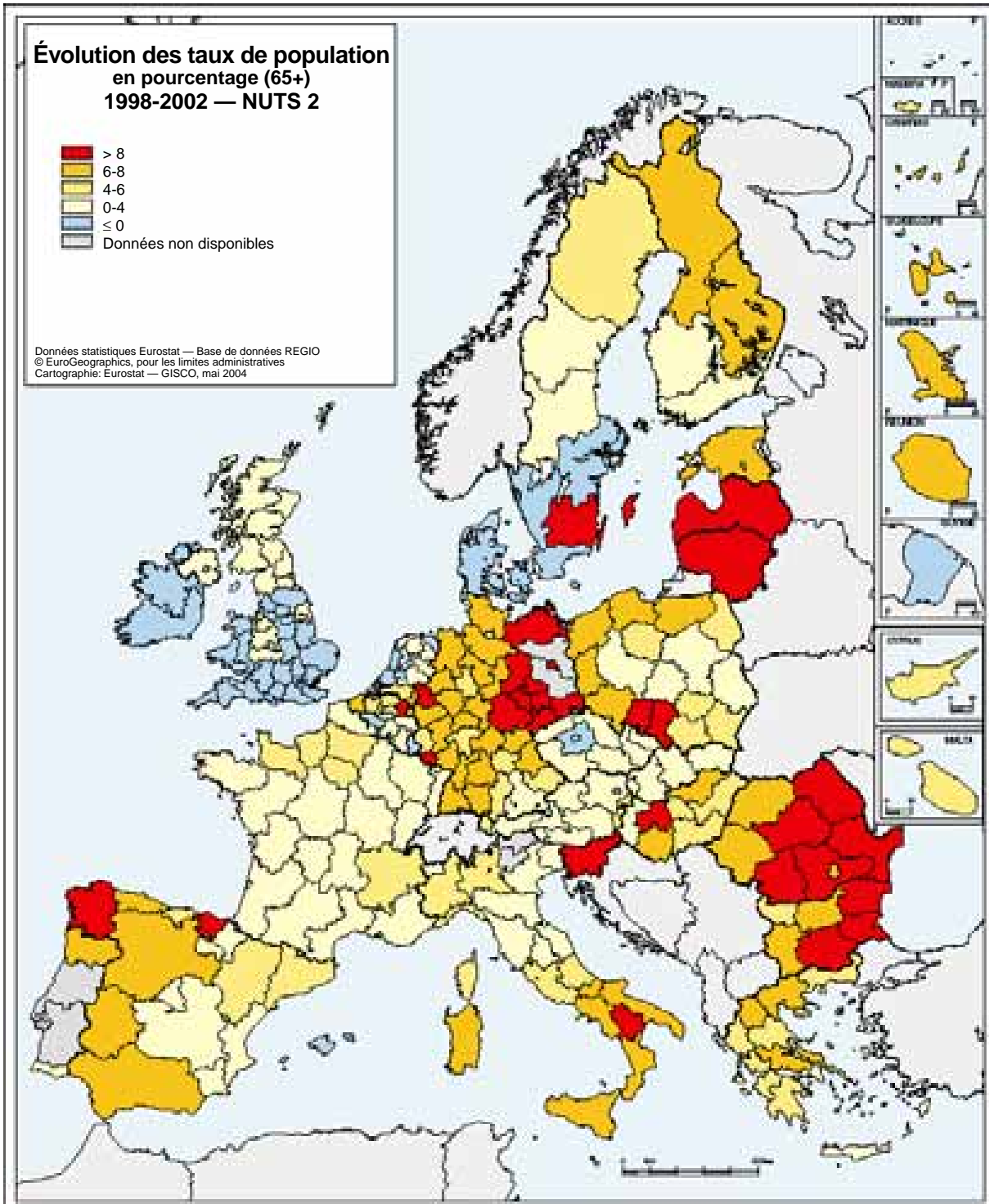




nes de 65 ans et plus. Les creux de la pyramide autour de l'âge de 65 ans sont dus à la guerre civile espagnole à la fin des années 30.

La pyramide de la population présente des différences considérables dans les structures de populations entre les régions. La carte 1.2 montre les changements dans le nombre de personnes âgées entre le 1^{er} janvier 1998 et le 1^{er} janvier 2002 dans diverses régions NUTS 2 de l'UE (c'est-à-dire le

pourcentage de personnes âgées de 65 ans et plus par rapport à l'ensemble de la population). Dans les régions en bleu, la part de personnes de ce groupe d'âge a diminué durant cette période. Le nombre croissant de personnes âgées au cours des cinq dernières années peut être observé dans les deux régions d'Irlande, dans la plupart des régions d'Angleterre et du pays de Galles au Royaume-Uni, au Danemark, en Hollande du Nord, Hollande du Sud, Utrecht, Flevoland et Gronin-



Carte 1.1

gen aux Pays-Bas, dans les régions de Sydsverige, Vastsverige, Ostra Mellansverige et Stockholm en Suède ainsi qu'à Prague et sa région en République tchèque.

Les régions enregistrant une hausse relativement importante sont représentées en rouge foncé. Elles se situent à l'est de l'Allemagne, dans une partie des nouveaux États membres comme la Lettonie et la Lituanie, la Slovénie et dans la majeure partie de la Bulgarie et de la Roumanie. Dans la plupart des régions de France, d'Autriche, de Hongrie, de République tchèque et de Slovaquie, les taux sont particulièrement stables.

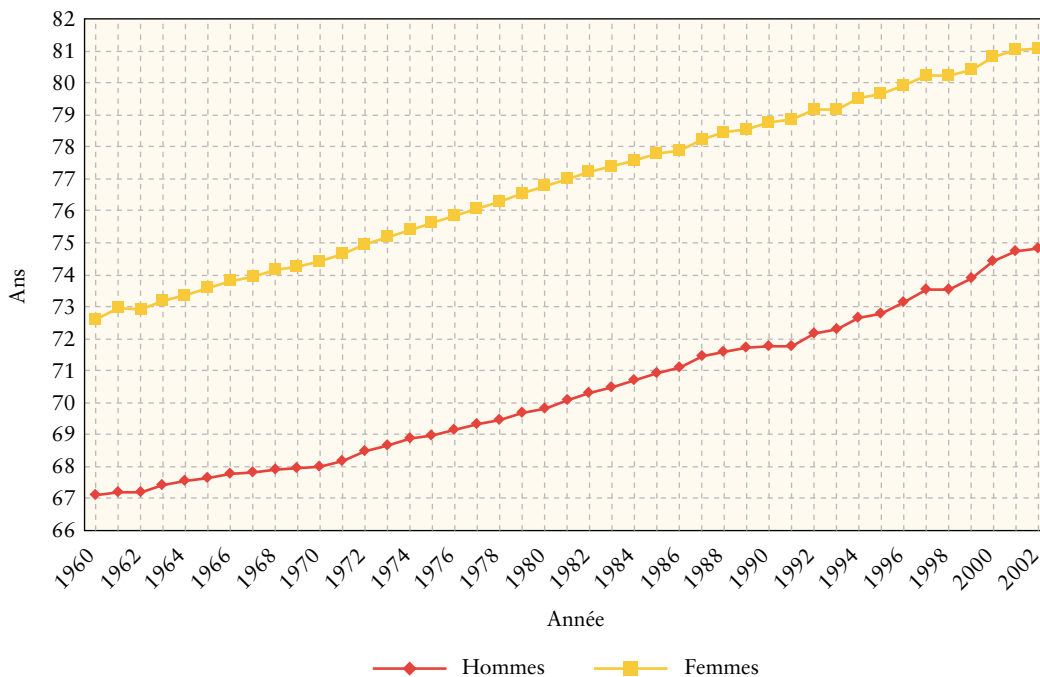
Causes du vieillissement de la population

Généralement, on peut dire que le vieillissement de la population est dû à une dynamique de popu-

lation trop faible: les naissances sont peu nombreuses et les décès sont trop importants pour se compenser mutuellement. Les dynamiques de population résultent du comportement démographique et dépendent principalement de la mortalité (espérance de vie moyenne), la fertilité (nombre moyen des naissances et âge moyen auquel les femmes ont des enfants) et les migrations (nombre relatif d'immigrants et d'émigrants et leur répartition par âge).

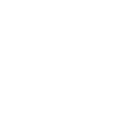
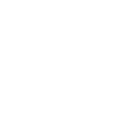
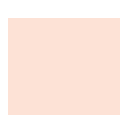
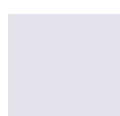
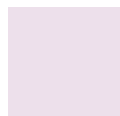
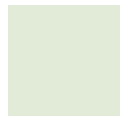
Commençons par ce dernier aspect. Les conséquences de flux migratoires particuliers dans certaines régions peuvent avoir un impact important sur la structure de la population. Au sein de l'Union européenne, on observe des flux de personnes jeunes vers des régions offrant plus d'emplois, laissant derrière elles les personnes âgées. Aux Pays-Bas, la situation inverse existe aussi, comme cela a été mentionné plus haut dans le cas du Flevoland. Dans cet exemple précis, le gouvernement a mis en place une politique visant à attirer les personnes jeunes et les jeunes ménages à s'installer dans cette région. Le graphique 1.3 montre clairement ces personnes en âge de travailler et leurs enfants.

Graphique 1.6 — Espérance de vie à la naissance, 1960-2002, EU-25



Au cours du XX^e siècle, l'espérance de vie a considérablement augmenté. Le graphique 1.6 illustre la tendance d'espérance de vie à la naissance chez les hommes et chez les femmes au sein de l'EU-25

de 1960 à 2002. En 1960, l'espérance de vie moyenne à la naissance était de 67,1 ans pour les hommes et de 72,6 ans pour les femmes. Au cours des années suivantes, cette espérance de vie a aug-

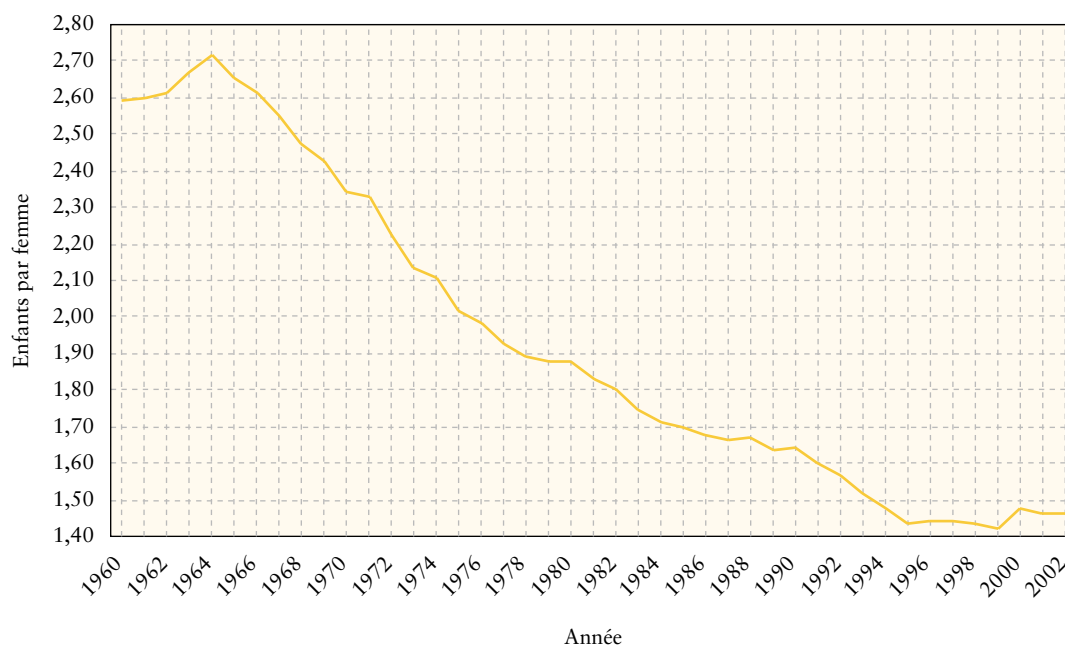


menté de presque 8 ans pour les hommes et de presque 9 ans pour les femmes pour atteindre respectivement 74,8 et 81,1 ans en 2002. Il convient néanmoins de remarquer que l'augmentation de l'espérance de vie à la naissance ne signifie pas toujours une augmentation des années à vivre en bonne santé. Les chercheurs diffèrent sur ce point: certains estiment que l'espérance de vie s'est accompagnée d'une fragilité croissante des personnes âgées, d'autres ont un point de vue opposé. Dans une étude commandée par le Conseil de l'Europe, Dragana Avramov et Miroslava Maskova plaident pour leurs idées:

«[...] l'augmentation de l'espérance de vie au cours du XX^e siècle s'est accompagnée d'une

concentration de la morbidité à un âge avancé, donnant lieu à une double tendance: une meilleure santé et une augmentation des capacités pour les plus jeunes et une augmentation de la fragilité des personnes les plus âgées qui ne souffrent ni ne meurent plus de maladies infectieuses mais sont confrontées au processus de dégénérescence et de sénescence à un âge très avancé. Dans le même temps, de larges proportions des nouvelles générations de personnes âgées bénéficient d'un niveau d'éducation plus élevé acquis dans leur jeunesse, profitent des avantages de l'abondance et de la modernité des cultures et ont connu au cours de leur existence des conditions de vie moins exigeantes ou moins affaiblissantes.»

Graphique 1.7 — Indicateur conjoncturel de fécondité, 1960-2002, EU-25



En tout état de cause, il est inéluctable que l'augmentation de l'espérance de vie signifie aussi une augmentation du coût des soins de santé.

Cependant, la principale explication du changement structurel des populations est le taux de fécondité. L'argument généralement avancé est que le processus de vieillissement de la population provient directement des tendances nettement marquées du nombre des naissances depuis la Seconde Guerre mondiale.

Dans la plupart des pays de l'Union européenne, un nombre élevé de naissances a été enregistré pendant les 25 années qui ont suivi la Seconde Guerre mondiale. Mais, après 1970, les taux de

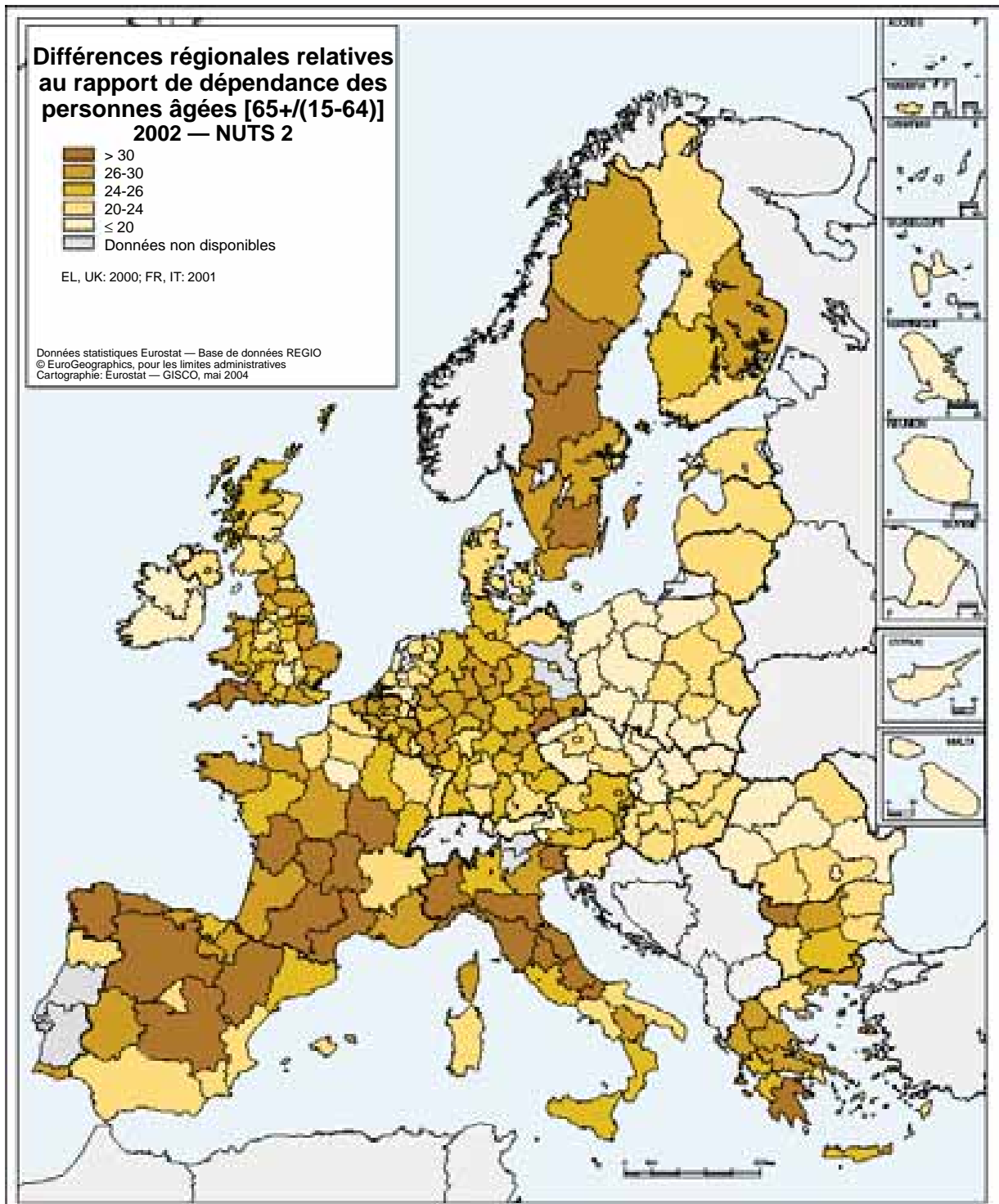
natalité ont chuté de façon spectaculaire, les femmes ayant moins d'enfants et plus tardivement. Le baby-boom apparaît nettement dans toutes les pyramides précédentes; un nombre considérable de personnes nées dans les années 50 et 60 se déplace sous la forme d'un renflement vers le haut de la pyramide.

Le graphique 1.7 montre la tendance générale de l'indice synthétique de fécondité (ISF) dans l'EU-25 depuis 1960. Cet indice correspond au nombre moyen d'enfants vivants mis au monde par une femme au cours de sa vie, en supposant que son modèle de reproduction pendant sa période de procréation était le même que le taux global de fécon-

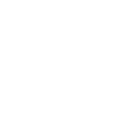
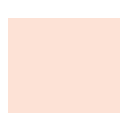
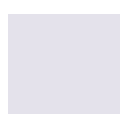
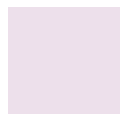
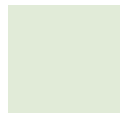
dité des femmes de cet âge au cours de l'année en question. Il est également utilisé pour indiquer le taux de reproduction dans les pays développés, 2,1 étant considéré comme le niveau de remplacement. Au début des années 60, l'ISF se situait autour de 2,6. Depuis la seconde moitié des années 90, le niveau de l'ISF semble se stabiliser autour de 1,44 et, comme le montre le graphique, le XXI^e siècle commence même avec une légère hausse du nombre de naissances, avec un niveau de 1,46.

Conséquences du vieillissement de la population

En économie, les conséquences du vieillissement de la population sont souvent exprimées en termes de rapport de dépendance en fonction de



Carte 1.2



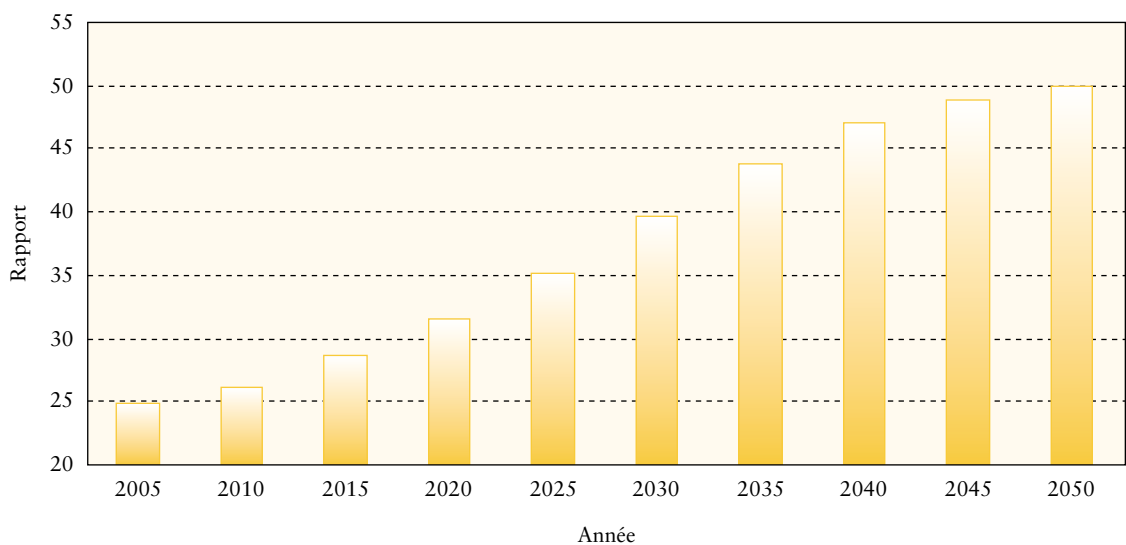
l'âge, c'est-à-dire le rapport entre le nombre de personnes âgées ayant atteint un âge auquel on est généralement inactif d'un point de vue économique (ici, les personnes de 65 ans et plus) et le nombre d'actifs (ici, de 15 à 64 ans).

La carte 1.2 montre les disparités régionales dans les rapports de dépendance en fonction de l'âge (65 et +/15-64 ans). On observe un rapport de dépendance élevé (régions en brun foncé) dans le nord et le centre de l'Espagne et de l'Italie, dans le sud-ouest du Royaume-Uni, dans le sud et le centre de la France et dans certaines parties de la Suède. Les régions à faible rapport de dépendance (en brun clair) sont situées en Pologne, en République tchèque, en Slovaquie, en Irlande et en Roumanie.

Un groupe de travail spécial de la Commission européenne étudie actuellement les conséquences du

vieillesse de la population sur la société, en particulier sur les finances publiques. Ce groupe de travail se concentre particulièrement sur l'impact sur les dépenses publiques dans le domaine de la retraite, des soins de santé et des soins à long terme. La question de l'impact sur les soins de santé a été évoquée plus haut. Concernant les retraites, on constate que la plupart des pays de l'Union européenne ont un système de retraite public appelé «système de retraite par répartition». Ce système implique le fait que la population active paie, sous forme d'impôt, les pensions de retraite publiques aux personnes âgées. Plus le rapport de dépendance est élevé, moins il y a d'actifs pour supporter la hausse écrasante du nombre de personnes âgées. Actuellement, on compte environ 3 à 4 actifs pour une personne de 65 ans et plus. À l'avenir, ce nombre diminuera pour atteindre 1,5 à 2 actifs.

Graphique 1.8 — Rapport de dépendance des personnes âgées (65 +) 2005-2050, EU-25 ⁽¹⁾ (selon des estimations de population de l'ONU)



⁽¹⁾ Chypre exclue.

Les prévisions pour l'avenir

La section précédente s'étant achevée par les perspectives d'évolution du rapport entre les populations active et inactive au sein de l'UE, nous ne pouvons pas clore ce chapitre sans nous tourner vers l'avenir. Les pyramides présentées plus haut montrent une population (le renflement des baby-boomers) en lente progression vers le haut de la structure de la population : il s'agit de nos futures personnes âgées.

Le graphique 1.8 illustre les prévisions d'évolution (scénario médian) du rapport de dépendance en fonction de l'âge dans les prochaines décennies au sein de l'EU-25 (excepté Chypre), à partir des estimations de la population calculées par les Nations unies. Le graphique montre une augmentation régulière du rapport de 25 à 50 % en 2050. Les chercheurs prévoient un point d'inflexion après 2040 dans la plupart des pays de l'UE, marqué par une baisse légère de la proportion de personnes âgées dans la population.

Nous terminerons par une réflexion sur la possibilité ou non d'agir sur les conséquences du

vieillessement de la population et, dans l'affirmative, sur les moyens d'y parvenir. Les chercheurs doutent de la r ealit e d'un changement de comportement en mati ere de f econdit e et m eme les flux de population ne repr esentent plus qu'une solution partielle. Ainsi, s'il se produit un changement d emographique, l'impact sur le vieillissement sera probablement mineur. Par cons equent, la solution n'est pas d'ordre d emographique mais politique, avec des questions aussi sensibles que le report de l' age de la retraite, la redistribution des ressources publiques et la contribution du secteur priv e aux pensions de retraite publiques.

Bibliographie

Evert van Imhoff et Leo van Wissen, «Bevolkingsveroudering en de arbeidsmarkt in Europa», dans *Bevolking en gezin*, 30 (2001) 2, p. 5-34.

C. van Ewijk e.a., *Vergrijzing als uitdaging. Kansen en bedreigingen van een vergrijzende Europese bevolking*, La Haye, d ecembre 2003.

Dragana Avramov et Miroslava Maskova, «Active ageing in Europe», *Population studies*, n o 41, vol. 1, Conseil de l'Europe, septembre 2003.



Introduction

Les statistiques agricoles régionales d'Eurostat couvrent trois grands domaines: l'utilisation des sols et les cultures, les comptes agricoles et l'élevage. C'est sur ce dernier que se concentre cette année le chapitre de l'agriculture, en s'intéressant plus particulièrement aux principales espèces d'animaux d'élevage rencontrées en Europe, puis à l'industrie laitière, pour laquelle il est procédé à un rappel historique de l'évolution de la législation européenne applicable en matière de statistiques laitières.

L'élevage dans les régions d'Europe

Les porcins, les bovins et les ovins sont parmi les premiers animaux à avoir été domestiqués à des fins d'élevage et font partie intégrante du paysage agricole dans l'ensemble des pays de l'EU-25. Comme le montrent les cartes figurant ci-après, leur répartition géographique présente toutefois de très nettes disparités régionales. Compte tenu des superficies fort variables des régions NUTS 2, la représentation cartographique de nombres absolus d'animaux aurait, de toute évidence, donné une image déformée de la réalité. De même, certaines régions ont une couverture des terrains et des sols qui permet une exploitation agricole de la quasi-totalité de la superficie terrestre, tandis que d'autres, du fait de la rudesse du climat, de la densité de la couverture forestière ou de l'altitude, ne peuvent utiliser qu'une fraction de la superficie terrestre à des fins agricoles. En conséquence, les cartes 2.1, 2.2 et 2.3 rapportent les nombres d'animaux de chaque région à la superficie agricole utilisée. La même logique est poussée un peu plus loin par la carte 2.4, où le concept de superficie utilisé est celui des surfaces toujours en herbe.

Porcins

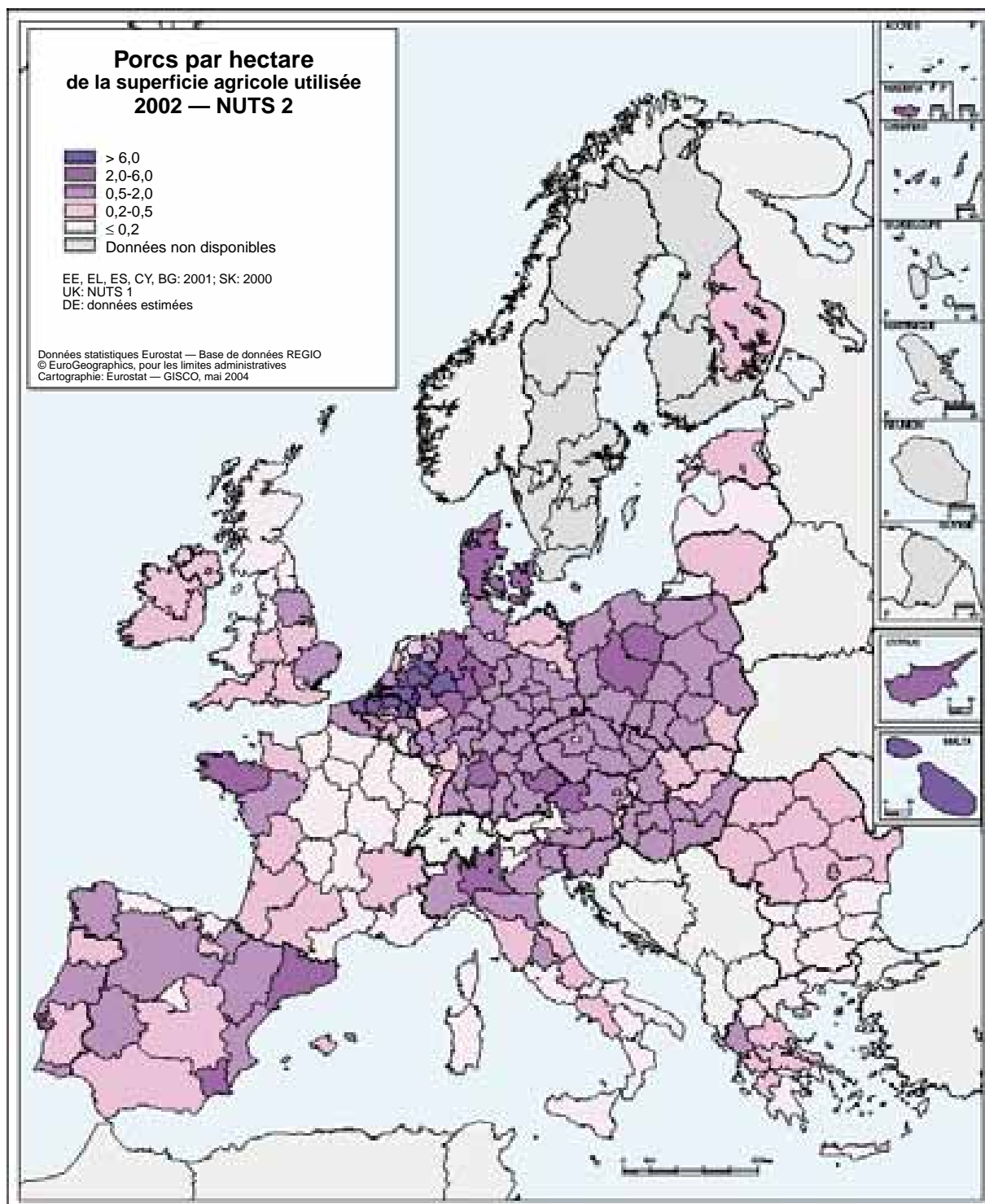
Comme l'élevage de porcins peut se pratiquer efficacement à l'intérieur, selon des systèmes à «zéro pâturage», on pourrait penser qu'il se rencontre le plus fréquemment dans les régions où la densité de population humaine est suffisamment élevée pour faire naître des pressions sur les terres agricoles. En vérité, la carte 2.1 indique que tel n'est pas le cas. Les plus fortes concentrations de porcins s'observent ainsi en Belgique (dans des régions telles que Antwerpen, Oost-Vlaanderen et Limburg), aux Pays-Bas (zone s'étendant du Limburg néerlandais jusqu'à la région de Drenthe, en

englobant tout le sud du pays) et dans la région allemande voisine de Münster, sans qu'il s'agisse là des zones les plus densément peuplées de chacun de ces pays. Cette concentration territoriale de l'élevage porcine trouve sans doute une bien meilleure explication dans la coexistence de terres arables, sur lesquelles le lisier de porc peut être répandu, et la possibilité d'importer des céréales via les ports de Rotterdam et d'Anvers. Le Danemark et les régions de Bretagne (France), Catalogne (Espagne) et Lombardie (Italie) suivent de près les régions précitées, du point de vue de l'intensité de l'élevage porcine. En ce qui concerne les nouveaux États membres, toutes les régions de la Hongrie et de la République tchèque ont d'importants cheptels porcins, de même que toutes celles de la Pologne, à l'exception de la région de Podkarpackie. En fait, la Pologne est le troisième plus grand producteur de l'EU-25, derrière l'Allemagne et l'Espagne, qui représentent, ensemble, plus du tiers de la production porcine de l'Union européenne (UE) élargie.

Il existe indéniablement une étroite interdépendance, constituée au fil de nombreux siècles, entre la tradition agricole d'une région et ses habitudes alimentaires. Dans une grande partie de l'Europe occidentale et centrale, le régime omnivore des porcins (qui pouvaient être nourris avec des déchets alimentaires, des glands et des faines) et les multiples façons de conserver leur viande ont valu à ces animaux de jouer un rôle important, en permettant aux populations locales de surmonter l'hiver. C'est pourquoi, même dans le mode de vie actuel, moins tributaire du climat, les porcins continuent de faire partie de l'alimentation (et donc de l'agriculture) au sein d'une zone qui (comme le fait apparaître clairement la carte 2.1) dépasse les frontières nationales.

Ovins

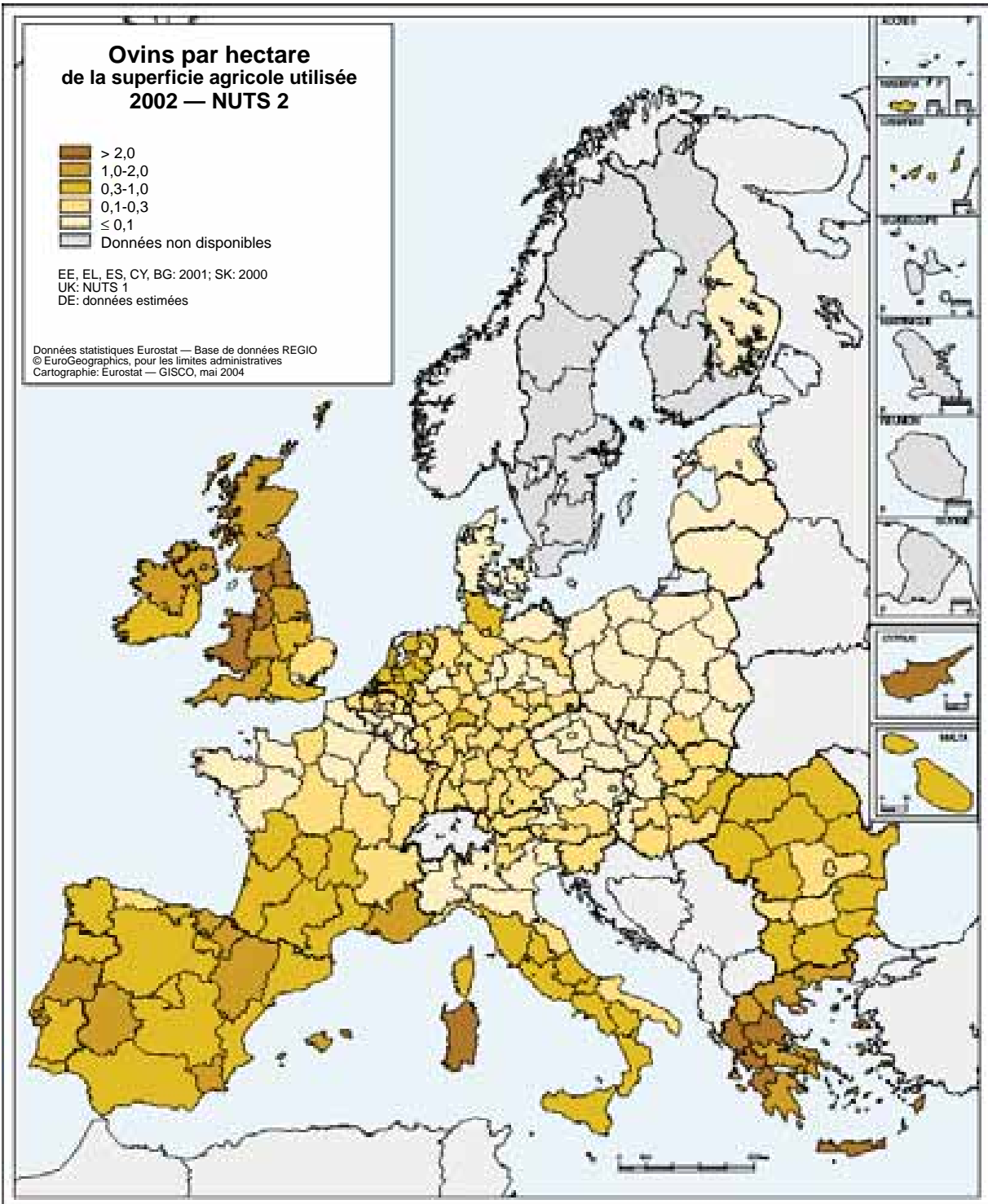
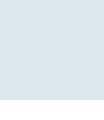
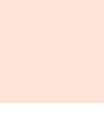
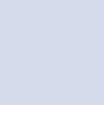
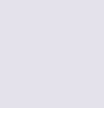
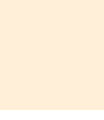
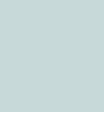
Un grand nombre de races ovines différentes sont élevées dans l'UE, soit qu'elles se sont révélées plus adaptées aux conditions locales spécifiques, soit qu'elles répondent le mieux à la demande locale de types particuliers de laine destinés à approvisionner des industries locales, telles que celles de l'habillement et des tapis. Alors que certaines races demeurent fortement localisées, d'autres ont été exportées dans des régions similaires d'autres pays de l'UE ou, comme par exemple le mérinos d'Espagne du Nord, dans des pays aussi lointains que l'Australie et la Nouvelle-Zélande. Trois caractéristiques propres aux ovins, à savoir leur rusticité, due à la protection offerte par leur laine, leur aptitude à pâturer sur des surfaces à herbe courte ou de qualité médiocre et leur agilité sur les pentes très escarpées, ont pour effet que ces espèces peuvent valoriser des terres trop accidentées,



Carte 2.1

froides ou rudes pour d'autres animaux d'élevage. Ce point ressort très nettement de la carte 2.2, sur laquelle on observe une forte concentration d'ovins dans les régions de Thessalia, Ipeiros, Ionia Nissia et Dytiki Ellada, au nord de la Grèce, ainsi qu'en Crète, en Sardaigne et dans les régions accidentées du nord de l'Angleterre et du pays de Galles. L'Espagne et le Royaume-Uni assurent, ensemble, plus de la moitié de la production ovine

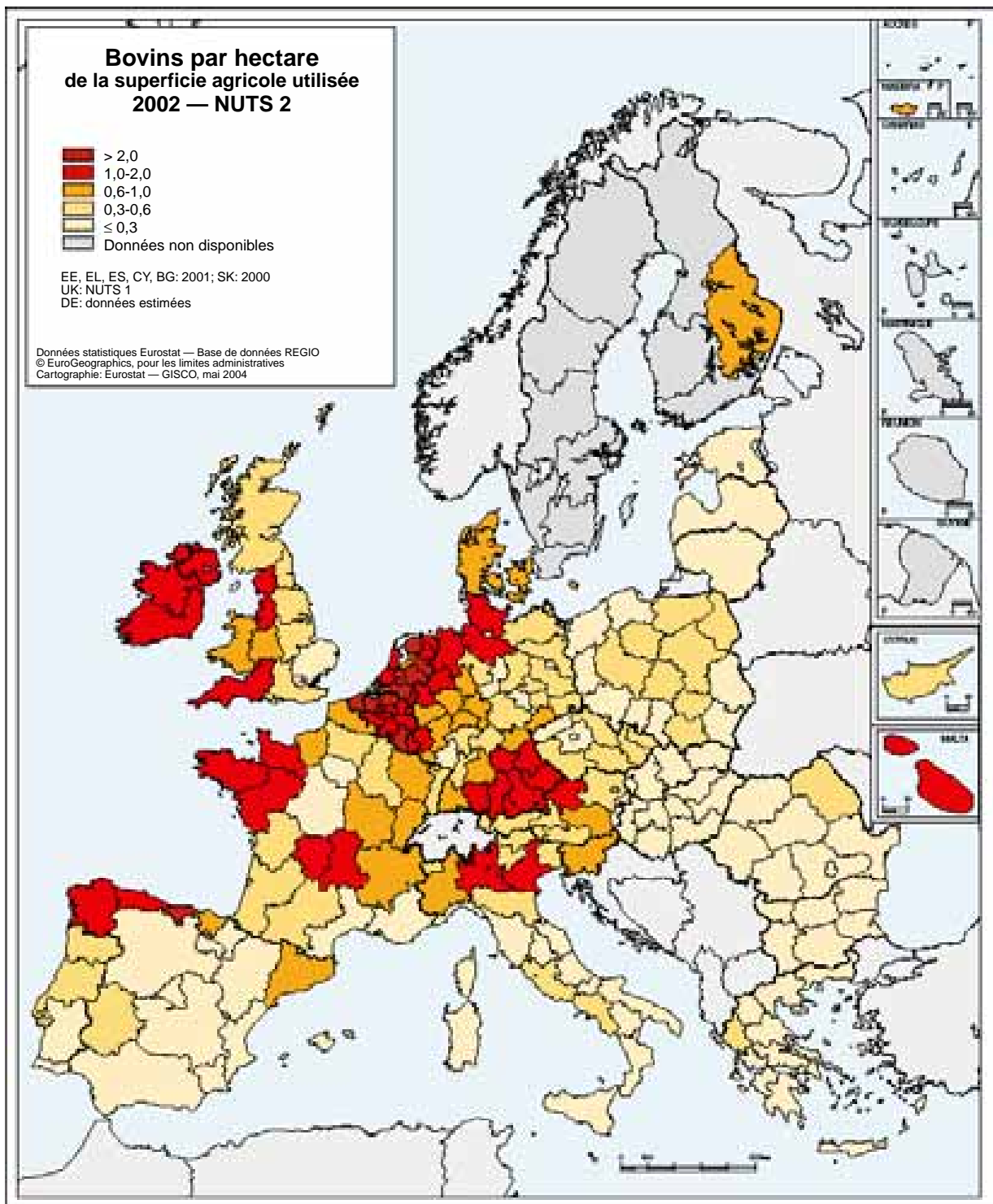
totale de l'EU-25 (chiffres provisoires de 2002), mais la prédominance de ce type d'élevage dans ces deux pays — clairement visible sur la carte 2.1 — a des origines différentes, d'ordre climatique et historique respectivement. La capacité des ovins à s'accommoder de conditions relativement arides et, partant, d'une faible pousse de l'herbe, est un aspect important dans des régions telles que celles d'Extremadura en Espagne (tout comme la



Carte 2.2

région Provence-Alpes-Côte d'Azur en France). Au Royaume-Uni, les prix élevés payés en Europe continentale pour la laine anglaise, au Moyen-Âge, ont incité les grands propriétaires terriens à réserver d'énormes surfaces aux ovins et à jeter

ainsi les bases d'un vaste secteur d'élevage ovin, cet exemple ayant été suivi, quelques siècles plus tard, lors des évictions (*clearances*) des Highlands, en Écosse.


Carte 2.3

Bovins

Contrairement aux ovins, qui sont sensibles au piétin sur des sols boueux et à la météorisation en cas d'alimentation trop riche, les bovins prospèrent dans des conditions caractérisées par des précipitations abondantes et une herbe de qualité. Il n'est dès lors pas étonnant que la carte 2.3 présente un certain nombre de contrastes nets avec la carte précédente, reflétant, en particulier, des différences d'altitude et de climat. L'Europe occidentale

est exposée de front aux courants atmosphériques d'ouest dominants à cette latitude. Là où ces vents chargés d'humidité heurtent la côte, la pluviométrie est généralement forte, et, par conséquent, de riches pâturages sont disponibles pour les bovins. Les régions espagnoles de Galicie, Principado de Asturias et Cantabria se trouvent dans ce cas de figure, tout comme les régions des Pays de la Loire, de Bretagne et de Basse-Normandie en France. Plus au nord, il en va de même pour les deux

régions irlandaises, l'Irlande du Nord et tout le littoral occidental de l'Angleterre (en raison du caractère montagneux du pays de Galles et de l'Écosse, l'élevage ovin y reste toutefois important, comme mentionné plus haut). Un croissant côtier tout aussi bien arrosé s'étend sur tout le coin nord-ouest de l'Europe continentale, en englobant les régions d'Anwerpen, d'Oost-Vlaanderen, de West-Vlaanderen et de Luxembourg en Belgique, la majeure partie des Pays-Bas, à l'exception de la très basse région de Zeeland, ainsi que la région de Schleswig-Holstein au nord de l'Allemagne. Cet effet de «précipitations côtières» est moins perceptible dans l'environnement méditerranéen, beaucoup plus sec, mais il se manifeste encore clairement dans les régions montagneuses situées au nord de la vallée du Pô en Italie, qui sont exposées aux vents de l'Adriatique remontant vers le nord.

Dans la zone d'«ombre pluviométrique», plus sèche et plus loin à l'intérieur des terres, se créant notamment derrière des chaînes de montagnes ou de collines côtières, les cultures arables ou l'élevage ovin ont tendance à être préférés à l'élevage bovin (comme par exemple dans la région du Centre en France). Toutefois, si les masses d'air rencontrent de nouveaux reliefs, l'effet de refroidissement produira davantage de précipitations, ce qui favorisera de nouveau l'élevage bovin, surtout sur les terres dont la pente est trop forte pour les cultures arables. Ce schéma est bien visible dans les régions françaises du Limousin et de l'Auvergne (toutes deux réputées pour leur production fromagère) ainsi que pour toute la zone se déployant en forme d'arc à l'ouest et au nord des Alpes (à l'exception de l'Alsace, située dans le fossé d'effondrement du Rhin). Les régions méridionales de l'Allemagne (Tübingen, Schwaben, Oberbayern, Niederbayern, Oberpfalz et Mittelfranken), en particulier, sont d'importants producteurs de lait. Les bovins sont, en revanche, moins répandus dans les pays scandinaves et méditerranéens, ce qui s'explique respectivement par la brièveté de la saison de pousse de l'herbe et par l'insuffisance des précipitations. Les trois plus grands pays producteurs de bovins sont donc logiquement la France, l'Allemagne et le Royaume-Uni, qui réalisent ensemble près de la moitié de la production totale de l'EU-25 (chiffres provisoires de 2002).

Localisation de la production laitière

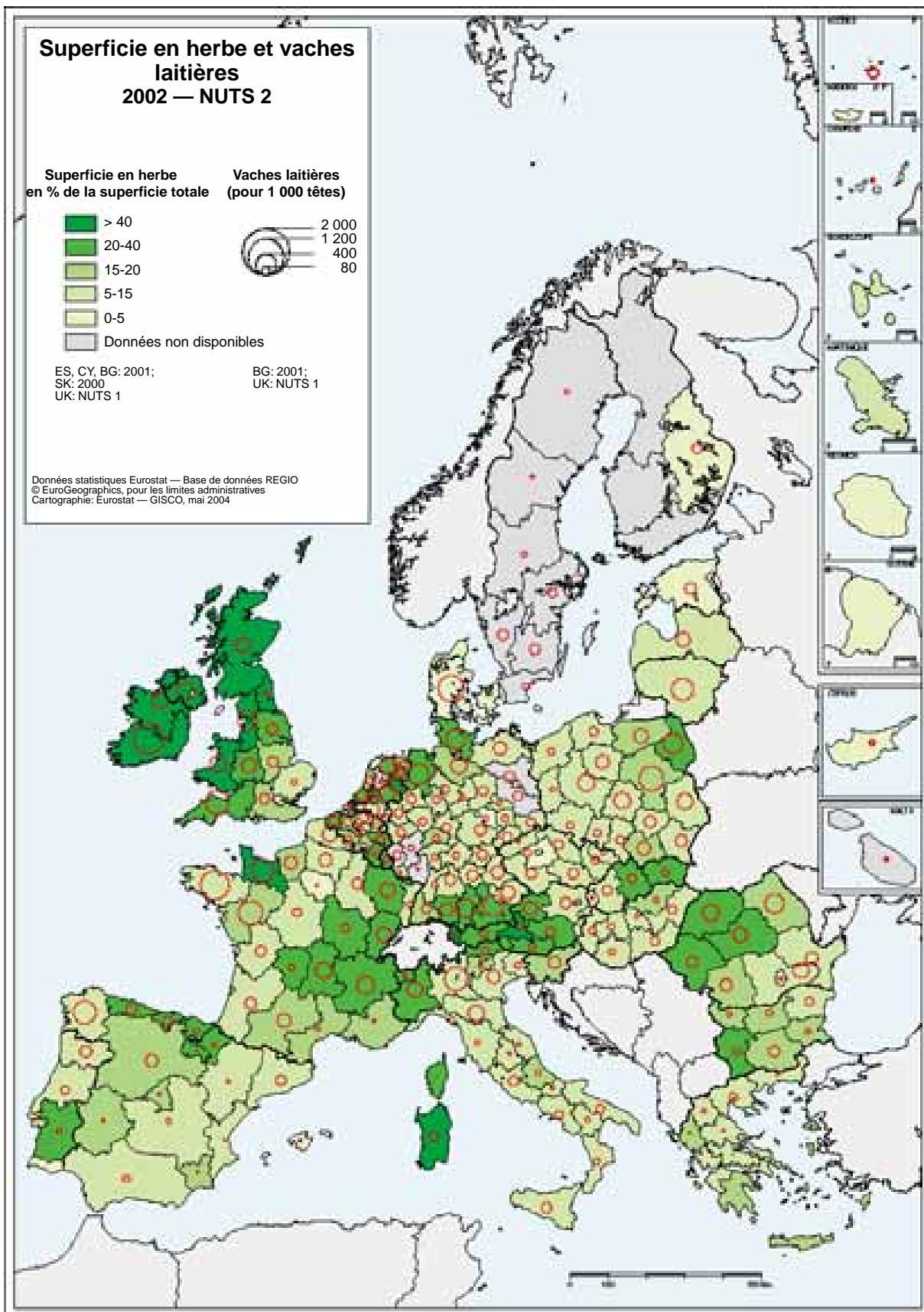
Il existe deux possibilités pour la production laitière: au pâturage, ce qui nécessite des surfaces en

herbe suffisamment productives, et à l'étable. Cette deuxième méthode exige soit la présence de terres arables, pour la production de fourrages ou d'aliments concentrés (par exemple les céréales), soit l'importation d'aliments d'autres régions ou d'autres pays. Cette flexibilité explique pourquoi, sur la carte 2.4, le nombre de vaches laitières n'est pas forcément lié à la proportion des surfaces en herbe. Dans la région de Southern and Eastern en Irlande, on remarque que le fort pourcentage des surfaces en herbe (vert foncé) est bien associé avec un grand nombre de vaches laitières (cercle rouge). La même remarque est également vraie pour la Basse-Normandie. En Bretagne, par contre, le cheptel est tout aussi important en dépit d'un pourcentage moins élevé en surfaces herbagères. Finalement, on note des régions en vert foncé avec un plus faible, voire très faible, nombre de vaches laitières. Une explication possible pour les régions plus sèches (telles que les régions de Alentejo au Portugal, de Sardaigne en Italie ou bien de Yugozapaden en Bulgarie) serait que les pâturages sont moins riches et donc destinés prioritairement aux moutons ou aux chèvres. Ailleurs, ce sont les bovins à viande qui utilisent les surfaces en herbe, comme on peut le voir sur la carte 2.5 en ce qui concerne les régions telles que l'Écosse, la Bourgogne en France et l'Andalucía en Espagne.

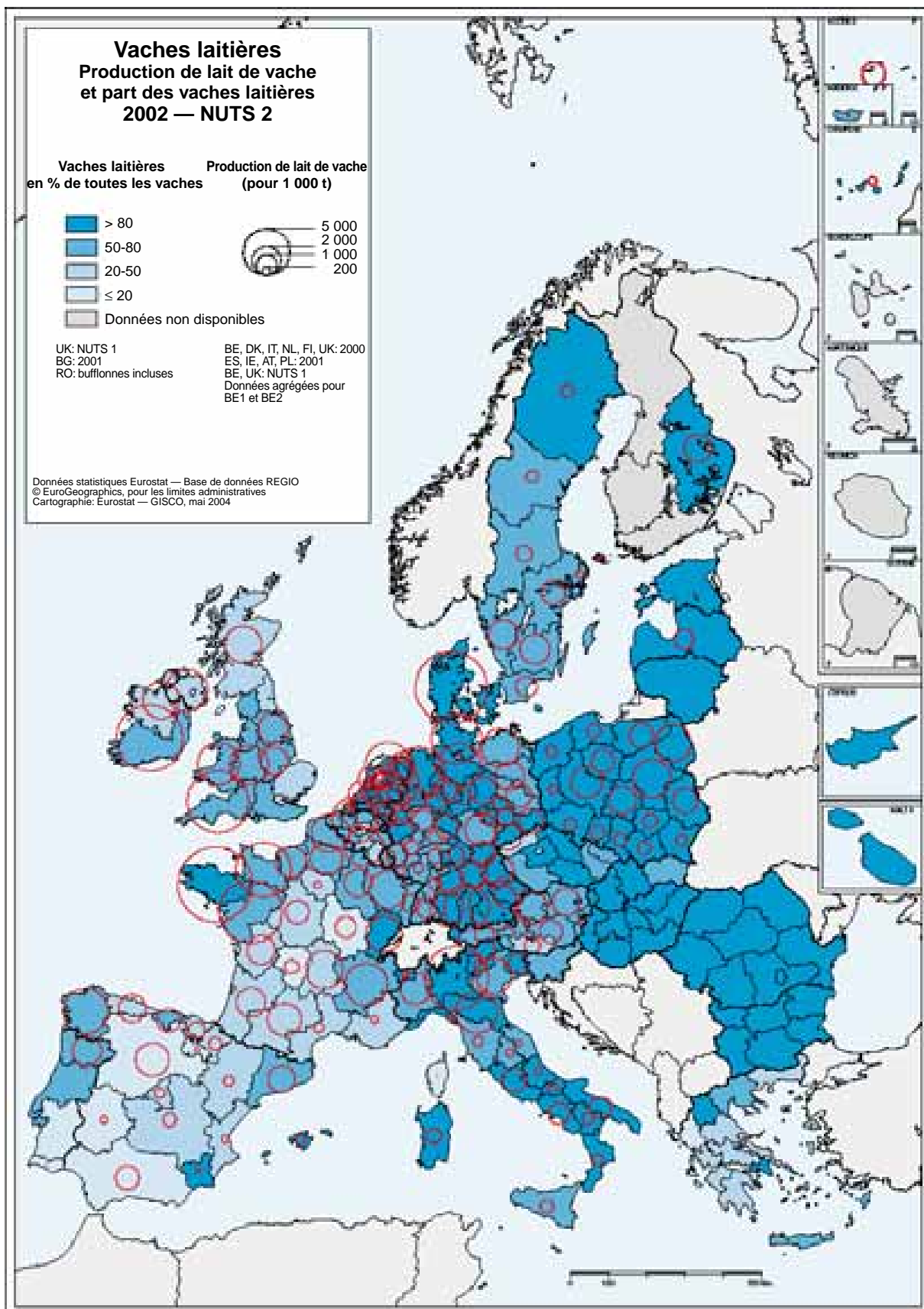
La carte 2.5 montre que le cheptel bovin dans les nouveaux pays membres, ainsi qu'en Roumanie et en Bulgarie, est largement dominé par les vaches laitières. Dans les pays membres de l'ancienne EU-15, la situation est beaucoup plus hétérogène. En France, en Espagne, au Portugal et en Grèce (à l'exception de la région urbanisée autour de la capitale), les régions les plus méridionales ont une proportion élevée de bovins à viande. En Italie, la situation est plus nuancée.

Production de lait

Auparavant, les statistiques régionales pour le lait étaient fondées sur la collecte, provoquant ainsi des incohérences dans la mesure où du lait produit dans une région était livré à un centre de collecte voisin mais dans une autre région. Maintenant, ces statistiques sont fondées sur le lieu de production du lait (la ferme). En interprétant ces données telles que cartographiées (voir la carte 2.5), il faut tenir compte qu'il s'agit ici de chiffres totaux, ignorant les différences (souvent majeures) de taille entre les régions. Même avec cette réserve, des zones de forte productivité se dessinent de part et d'autre des Alpes, au Benelux, au Danemark, en Bretagne, dans les Pays de la Loire et en Normandie pour la France, dans le sud-ouest de



Carte 2.4



Carte 2.5

l'Angleterre et dans la région de Southern and Eastern en Irlande. Une fois transformé en fromage, beurre ou autre produit laitier, ou bien conditionné comme lait de consommation, le lait est facilement transportable. Par conséquent, même les

régions à forte densité de population telles que la Comunidad de Madrid, l'Île-de-France en France ou Wien en Autriche ont une production très modeste.



P I B R É G I O N A L



3

Qu'est-ce que le produit intérieur brut régional?

Le développement économique d'une région est généralement représenté à l'aide du produit intérieur brut (PIB). Les comparaisons entre régions se fondent souvent, elles aussi, sur cet indicateur. Mais quelle est sa signification exacte? Et comment être sûr de la pertinence des comparaisons entre des régions dont la taille et la monnaie sont différentes?

Le PIB régional varie en fonction de la taille des régions. De véritables comparaisons ne sont toutefois possibles que si le PIB régional est rapporté au nombre d'habitants de la région concernée. C'est là qu'intervient un aspect important, à savoir la différence entre lieu de résidence et lieu de travail: le PIB mesure, en effet, la production économique réalisée à l'intérieur des frontières d'une région ou d'un pays par l'ensemble des travailleurs, que ceux-ci y résident ou non. L'utilisation du PIB par habitant comme indicateur ne pose dès lors aucun problème si tous les travailleurs qui ont participé à la production de ce PIB résident également dans la région en question.

Dans des centres économiques tels que Londres ou Vienne, mais aussi Hambourg, Prague ou Luxembourg, une forte proportion de «navetteurs» peut notamment conduire à des résultats faisant apparaître un PIB régional par habitant très élevé, tandis que les régions environnantes présentent un PIB par habitant relativement faible, bien que le pouvoir d'achat ou le revenu disponible des ménages de ces régions se situe à un assez haut niveau. Il ne faut donc pas confondre PIB régional par habitant et revenu disponible régional (voir également le chapitre 4 du présent Annuaire).

Le PIB régional est calculé dans la monnaie du pays concerné. Afin de le rendre comparable entre pays, le PIB est converti en euros, au cours officiel moyen de l'année civile considérée. Les taux de change ne reflètent cependant pas toutes les différences de niveau de prix entre pays. Pour niveler ces écarts, on convertit le PIB, à l'aide de facteurs de conversion appelés «parités de pouvoir d'achat» (PPA), en une monnaie commune artificielle, le standard de pouvoir d'achat (SPA), qui garantit la comparabilité du pouvoir d'achat des différentes monnaies nationales (voir encadré).

Parités de pouvoir d'achat et comparaisons internationales en volume

Les différences constatées entre les PIB de divers pays, même après conversion dans une monnaie commune, ne sont pas dues uniquement aux écarts dans les volumes de marchandises et de services: l'élément «niveau de prix» y contribue également. Comme les taux de change sont déterminés par de nombreux facteurs influençant l'offre et la demande sur les marchés des changes, la conversion basée sur les taux de change n'a qu'une pertinence limitée dans les comparaisons entre pays. Pour effectuer une comparaison plus exacte, il est nécessaire d'appliquer des facteurs de conversion spéciaux (déflateurs spatiaux) afin de neutraliser les différences de niveaux de prix entre pays. Les parités de pouvoir d'achat (PPA) sont de tels facteurs et permettent la conversion de données économiques exprimées en monnaie nationale dans une monnaie commune artificielle, appelée «standard de pouvoir d'achat» (SPA). Les PPA peuvent dès lors être utilisées pour convertir en volumes de dépenses comparables, exprimés en SPA, les PIB de différents pays.

L'introduction de l'euro permet, pour la première fois, des comparaisons de prix directes entre les pays de la zone euro. Dans chacun de ces pays, la monnaie unique européenne a toutefois un pouvoir d'achat variable en fonction du niveau de prix national. Pour établir de purs agrégats de volume en SPA, il faut donc continuer à calculer les PPA également pour les États membres faisant partie de la zone euro.

Dans leur forme la plus simple, les PPA sont des rapports entre les prix en monnaie nationale d'un seul et même bien ou service dans différents pays (exemple: un pain coûte 1,87 euro en France, 1,68 euro en Allemagne et 95 pences au Royaume-Uni, etc.). Les relevés de prix sont fondés sur un panier de biens et services comparables, choisis de façon à représenter l'éventail complet des biens et services, tout en tenant compte des habitudes de consommation des divers pays. Les rapports de prix simples au niveau du produit sont ensuite agrégés en PPA pour des groupes de produits, puis pour la consommation totale et, enfin, pour le PIB. Afin de définir une valeur de référence pour la procédure de calcul des PPA, il est d'usage de choisir un pays qui servira de base et de lui attribuer la valeur 1. Dans le cas de l'Union européenne, le SPA de l'UE est utilisé comme unité de référence artificielle commune.

Pour des raisons de coûts, le calcul de facteurs de conversion **régionaux** n'est malheureusement

tant se caractérisent généralement aussi par un niveau de prix relativement élevé. L'intervalle de variation du PIB par habitant des régions de niveau NUTS 2 de l'EU-25, ainsi que de la Bulgarie et de la Roumanie, s'en trouve réduit, passant d'environ 66 000 euros à environ 57 000 SPA.

Le PIB par habitant en SPA est la variable principale pour déterminer si les régions de niveau NUTS 2 sont susceptibles de bénéficier d'une aide dans le cadre de la politique structurelle de l'Union européenne.

Le PIB régional en 2001

La carte 3.1 donne un aperçu de la répartition régionale du PIB par habitant (en SPA) pour l'Union européenne, de même que pour la Bulgarie et la Roumanie. L'intervalle de variation s'étend de 4 088 SPA par habitant dans le nord-est de la Roumanie à 61 316 SPA par habitant dans la région de la capitale britannique (Inner London). Bruxelles (50 749 SPA) et Luxembourg (45 310 SPA) suivent aux 2^e et 3^e places, devant Hamburg (39 862 SPA) et l'Île-de-France, région

Graphique 3.1 — PIB par habitant (en SPA) 2001, NUTS 2, en pourcentage de la moyenne EU-25 (EU-25 = 100)



(1) Sans les départements d'outre-mer.

■ Moyenne de toutes les régions du pays.

● Région comprenant la capitale.

de la capitale française (38 452 SPA), respectivement en 4^e et 5^e positions.

Avec 31 639 SPA (149 % de la moyenne de l'EU-25), la région de Praha (République tchèque), dont le PIB par habitant est le plus élevé au sein des nouveaux États membres, occupe d'ores et déjà la 16^e place parmi les 268 régions de niveau NUTS 2 des pays examinés ici (EU-25 plus la Bulgarie et la Roumanie). Elle doit néanmoins être considérée comme une exception par rapport aux autres régions des nouveaux États membres. Les régions suivantes des pays ayant rejoint l'UE en mai 2004 n'arrivent, en effet, que très loin derrière: la région Bratislavsky (Slovaquie), avec 23 782 SPA (112 %), est déjà reléguée à la 65^e place, Közép-Magyarország (Hongrie), avec 18 993 SPA (89 %), à la 147^e, Chypre, avec 18 281 SPA (86 %), à la 157^e, Malte, avec 16 221 SPA (76 %), à la 179^e et Mazowieckie (Pologne), avec 15 033 SPA (71 %), à la 196^e. Toutes les autres régions des nouveaux États membres sont en dessous de 70 % de la moyenne de l'EU-25.

Fortes disparités régionales à l'intérieur des pays également

Des disparités considérables existent également à l'intérieur des pays, comme le montre le graphique 3.1. Dans 12 des 19 pays comptant des régions de niveau NUTS 2 qui sont pris en considération ici, le PIB régional par habitant le plus élevé, en 2001, était égal à plus du double du PIB le plus bas. Les plus fortes disparités régionales sont constatées au Royaume-Uni, où les deux valeurs extrêmes sont séparées par un facteur de 4,4 (Inner London: 288 % de la moyenne de l'EU-25; Cornwall and Isles of Scilly: 65 %), et en Belgique, où ce même facteur s'établit à 3,1 (région de Bruxelles: 238 %; Hainaut: 76 %). Dans 10 pays, la plus grande valeur régionale du PIB par habitant est comprise entre le double et le triple de la plus petite. Ce groupe de pays se compose, pour moitié très exactement, d'anciens États membres ainsi que de quatre pays nouvellement membres et de la Roumanie. Des divergences régionales comparativement marquées au niveau du PIB par habitant apparaissent, par conséquent, tant dans les anciens que dans les nouveaux États membres.

Les disparités régionales modérées du PIB par habitant (c'est-à-dire celles pour lesquelles le facteur

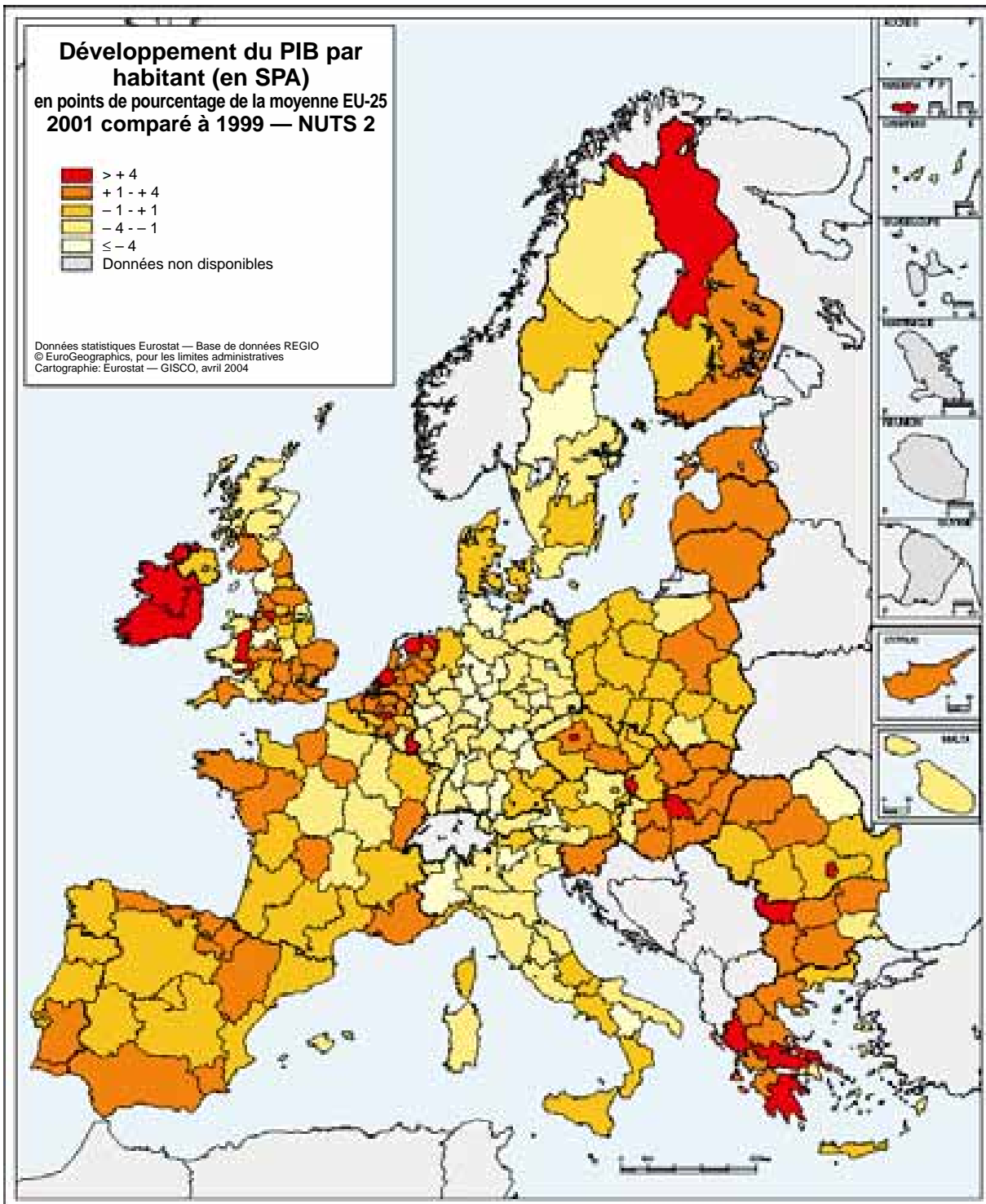
séparant la valeur la plus forte de la plus faible est inférieur à 2) s'observent toutefois presque exclusivement dans les anciens États membres. Ce constat vaut, en particulier, pour la Suède (Stockholm: 159 %; Norra Mellansverige: 98 %) et l'Irlande (Southern and Eastern: 141 %; Border, Midland and Western: 97 %). La Bulgarie (Yugozapaden: 40 %; Yuzhen tsentralen: 24 %) est le seul pays de ce groupe à ne pas faire partie des anciens États membres.

Dans les anciens comme dans les nouveaux États membres, une partie importante de l'activité économique se concentre dans les régions des capitales. Cela est mis en évidence par le fait que, dans 14 des 19 pays considérés, comportant des régions de niveau NUTS 2, la région de la capitale est aussi celle affichant le PIB par habitant le plus élevé du pays correspondant. La carte 3.1 fait, par exemple, ressortir clairement la position prédominante des régions situées autour de Bruxelles, Prague, Madrid, Paris, Lisbonne ainsi que de Budapest, Bratislava, Londres, Sofia et Bucarest.

Les régions périphériques et les nouveaux États membres sont en train de rattraper leur retard

La carte 3.2 indique de combien le PIB par habitant a varié entre 1999 et 2001 par rapport à la moyenne de l'EU-25 (en points de pourcentage de cette dernière). Les régions à fort dynamisme économique, dont le PIB par habitant a augmenté de plus de 1 point de pourcentage par rapport à la moyenne de l'EU-25, figurent en orange et en rouge, tandis que celles à faible dynamisme (diminution du PIB par habitant de plus de 1 point de pourcentage par rapport à la moyenne) sont représentées en jaune. L'intervalle de variation va de + 21,2 points de pourcentage pour la région britannique d'Inner London à - 7,1 points de pourcentage pour la région allemande de Schwaben.

Parmi les dix régions de niveau NUTS 2 les plus dynamiques, trois sont situées en Grèce et les sept autres respectivement en République tchèque, en Irlande, aux Pays-Bas, en Hongrie, en Slovaquie, au Royaume-Uni et en Roumanie. Les régions à



Carte 3.2

plus forte croissance sont donc assez largement dispersées sur les vingt-sept pays examinés ici.

En revanche, sur les dix régions les moins dynamiques, six se trouvent en Allemagne, deux au Royaume-Uni et les deux autres en Autriche et en Roumanie.

Un examen plus approfondi révèle que de nombreuses régions plutôt périphériques de l'Union européenne élargie ont, entre 1999 et 2001, rat-

trapé une partie de leur retard par rapport aux régions centrales à PIB par habitant plus élevé. Cela vaut notamment pour Ipeiros (+ 9,6 points de pourcentage) et Peloponnisos (+ 9,3) en Grèce, Madeira (+ 6,7) au Portugal et Pohjois-Suomi en Finlande (+ 5,1), mais également pour Alentejo (+ 1,4) au Portugal, Andalucía (+ 1,4) en Espagne et South-West Scotland au Royaume-Uni (+ 1,3).

Il est encourageant de constater qu'un processus de rattrapage mesurable s'est amorcé dans la plu-

part des nouveaux États membres ainsi qu'en Bulgarie et en Roumanie: parmi les 97 régions à croissance nettement supérieure à la moyenne ($> + 1$ point de pourcentage), 27 sont situées dans ces pays. Par contre, seules 6 des 93 régions à croissance nettement inférieure à la moyenne ($< - 1$ point de pourcentage) font partie de ces mêmes pays.

Sur les 10 régions les plus dynamiques au vu de la comparaison entre 2001 et 1999, on en dénombre 4 des pays en voie d'adhésion: București (+ 14,2 points de pourcentage) en Roumanie, Praha (+ 12,1) en République tchèque, Közép-Magyarország (+ 9,7) en Hongrie et Bratislavský (+ 8,8) en Slovaquie. Bien qu'il s'agisse, dans tous ces cas, de régions de capitales, une croissance supérieure à la moyenne est aussi enregistrée ailleurs dans les nouveaux États membres, en Bulgarie et en Roumanie, par exemple dans les régions de Közép-Dunántúl (+ 3,3) et Észak-Magyarország (+ 2,1) en Hongrie, Jihovýchod (+ 2,3) en République tchèque et Severozapaden (+ 4,2) en Bulgarie. Les nouveaux États membres dont le territoire national est classé au niveau NUTS 2 présentent tous, à l'exception de Malte (- 2,4), une croissance supérieure à la moyenne: l'intervalle de variation s'étend de + 3,9 points de pourcentage à Chypre jusqu'à + 1,1 point de pourcentage en Slovénie, en passant par + 3,6 en Estonie, + 3,4 en Lettonie et + 3,1 en Lituanie.

Une analyse pays par pays montre que le dynamisme du développement économique n'est nullement plus homogène entre régions d'un même pays qu'entre pays: entre 1999 et 2001, l'augmentation du PIB par habitant (en SPA), par rapport à la moyenne de l'EU-25, dans la région la plus dynamique du Royaume-Uni a ainsi été supérieure de 27 points de pourcentage à celle intervenue dans la région la moins dynamique. Au bas de l'échelle se trouvent l'Irlande et la Bulgarie, où les écarts régionaux s'établissent respectivement à 1,0 et 1,6 point de pourcentage.

Dans 11 des 19 pays comptant des régions de niveau NUTS 2 analysés ici, les écarts entre la région à plus forte croissance et celle à plus faible croissance sont compris entre 5 et 10 points de pourcentage; dans 6 pays, les valeurs sont supérieures à 10 points de pourcentage et dans seulement deux pays, elles sont inférieures à 5 points. Dans la plupart des pays, la croissance économique demeure donc manifestement concentrée sur un certain nombre de régions. Il en va notamment ainsi pour les nouveaux États membres et la Roumanie. La taille du pays semble, par contre, n'avoir aucune influence visible sur la concentration régionale du dynamisme économique.

COMPTES DES MÉNAGES



Introduction: mesure de la richesse

L'un des objectifs principaux de la statistique régionale est assurément de mesurer la richesse des régions. Il s'agit non seulement de satisfaire la soif de connaissances intellectuelles, mais aussi de fournir une base pour des mesures politiques destinées à soutenir les régions moins riches. La compréhension statistique de la richesse régionale est cependant plus complexe et problématique qu'il peut y paraître à première vue.

L'indicateur le plus souvent utilisé pour mesurer la richesse des régions est le produit intérieur brut (PIB) régional. Celui-ci est, en règle générale, exprimé en standards de pouvoir d'achat (SPA) et par habitant, afin de rendre les données comparables entre les régions. Le PIB régional est également examiné en détail sous cet angle dans le présent Annuaire.

Le PIB est calculé selon l'optique de la production; il correspond à la valeur de l'activité de production de biens et de services réalisée dans la région. Le PIB contribue à la richesse des régions par la création de revenu. Compte tenu des nombreuses imbrications interrégionales et interventions de l'État, il n'est toutefois nullement garanti que ce revenu parvienne réellement aux habitants de la région dans laquelle il a été généré.

Le PIB régional par habitant, utilisé comme indicateur de richesse, possède quelques propriétés indésirables. L'une d'entre elles réside dans le fait que l'on divise un chiffre fondé sur l'emploi par un chiffre fondé sur la résidence. Cette incohérence prend de l'importance dès lors qu'il existe un solde de navetteurs, c'est-à-dire un excédent ou un déficit de personnes allant travailler dans une région tout en résidant dans une autre. L'exemple le plus frappant est constitué par la région anglaise Inner London, qui affiche le PIB régional de loin le plus élevé. Or, ce PIB n'est pas transformé directement en revenu pour les habitants de l'Inner London, car des milliers de personnes habitant dans les régions avoisinantes se rendent chaque jour à Londres pour y travailler. Hambourg, Vienne ou Prague peuvent également être citées comme exemples à cet égard.

En outre, le PIB présente d'autres points faibles au niveau conceptuel, et il y a lieu de regarder de plus près le revenu des ménages privés.

Revenu des ménages privés

Dans les économies de marché disposant d'un mécanisme de redistribution par l'État, on distingue deux types de répartition du revenu des ménages privés.

La distribution **primaire** du revenu donne le revenu des ménages privés résultant directement des opérations sur le marché, à savoir de l'achat et de la vente de facteurs de production et de biens. Il convient de mentionner ici avant tout les rémunérations des salariés, c'est-à-dire le revenu de la vente du facteur de production «travail». Les ménages privés peuvent, de plus, percevoir des revenus de la propriété. Enfin, il existe également un revenu résultant de l'excédent d'exploitation ou d'activités

L'unité de mesure

Lors d'une analyse des revenus des ménages, il faut d'abord réfléchir à l'unité de mesure dans laquelle les données devraient être exprimées pour rendre pertinentes les comparaisons.

Aux fins des comparaisons interrégionales, le PIB régional est généralement exprimé en standards de pouvoir d'achat (SPA). L'objectif est de permettre des comparaisons en terme de volume. Il faudrait procéder de la même manière avec les variables du revenu des ménages privés, afin de pouvoir les comparer entre elles et avec le PIB régional.

Nous nous heurtons cependant ici à un problème: les SPA sont conçus de telle façon qu'ils s'appliquent au PIB dans sa totalité. Le calcul s'effectue suivant l'approche des dépenses, et les SPA ne sont subdivisés que du côté des dépenses.

Or, dans les comptes régionaux, l'optique des dépenses ne peut pas être utilisée, car elle suppose la disponibilité d'informations sur les flux d'importation et d'exportation régionaux. Ces données faisant défaut, les comptes régionaux ne sont calculés que selon l'optique de la production, si bien qu'il n'y a pas de correspondance exacte entre les variables du revenu et les SPA. Les SPA n'existent que pour la consommation privée.

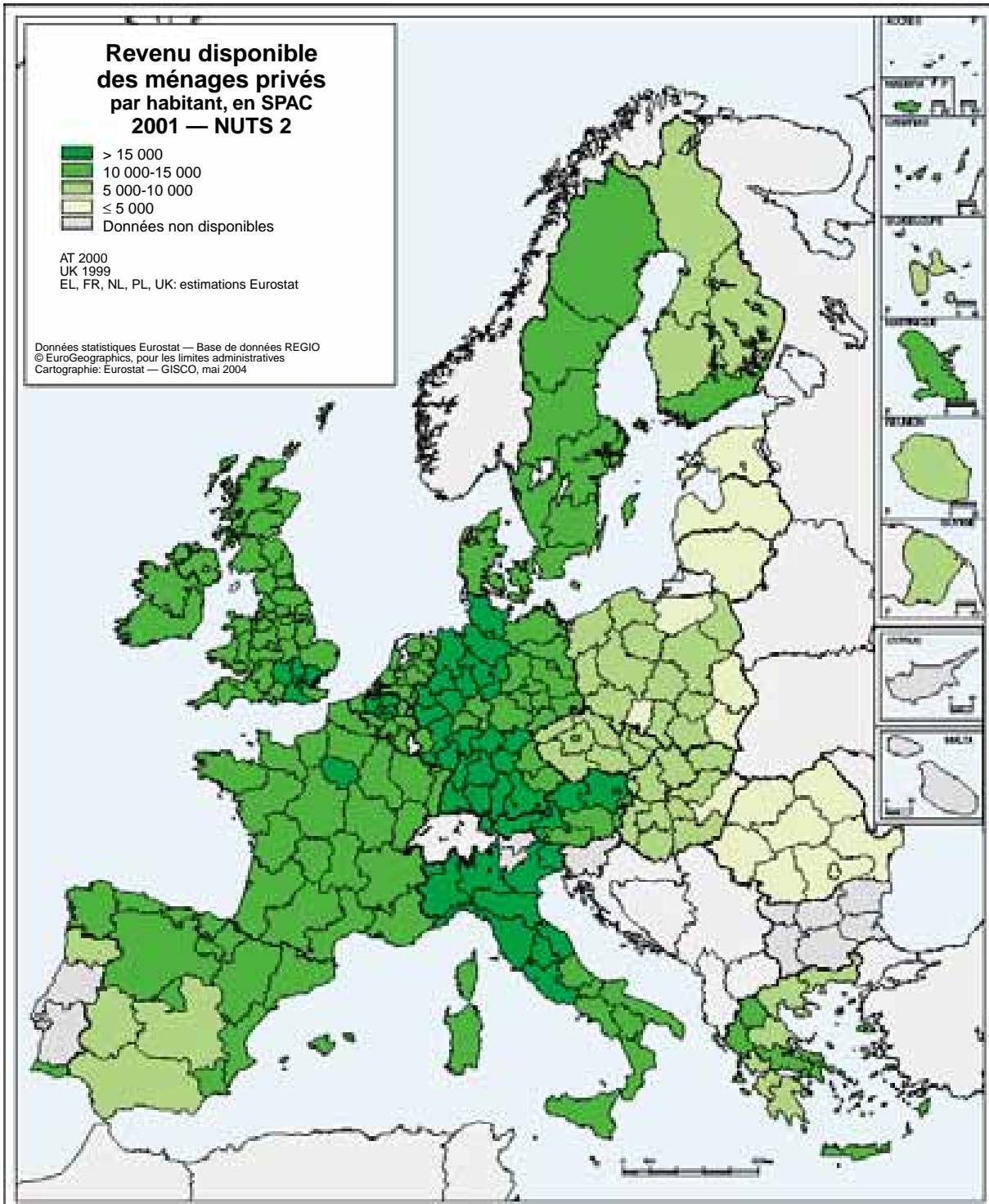
Partant de l'hypothèse que ces différences conceptuelles ne sont pas très importantes, Eurostat convertit les variables du revenu des ménages privés au moyen de la composante de la consommation des SPA, appelée SPAC (standards de pouvoir d'achat relatifs à la consommation).

Résultats pour l'année 2001

On trouvera dans les pages suivantes deux cartes représentant, au niveau régional, le revenu primaire (carte 4.1) et le revenu disponible (carte 4.2) pour l'année 2001. Aucune donnée n'est ac-

tuellement disponible pour le Luxembourg, la Slo-
vénie, Chypre, Malte et la Bulgarie.

En examinant tout d'abord le revenu primaire dans les régions d'Europe, on constate l'existence d'îlots de prospérité — ainsi mesurée — dans le centre et le sud de l'Angleterre, à Paris, dans le nord de l'Italie, à Madrid, au Pays basque et en Catalogne, en Flandre, à Stockholm, ainsi que dans certaines parties de la Rhénanie-du-Nord -

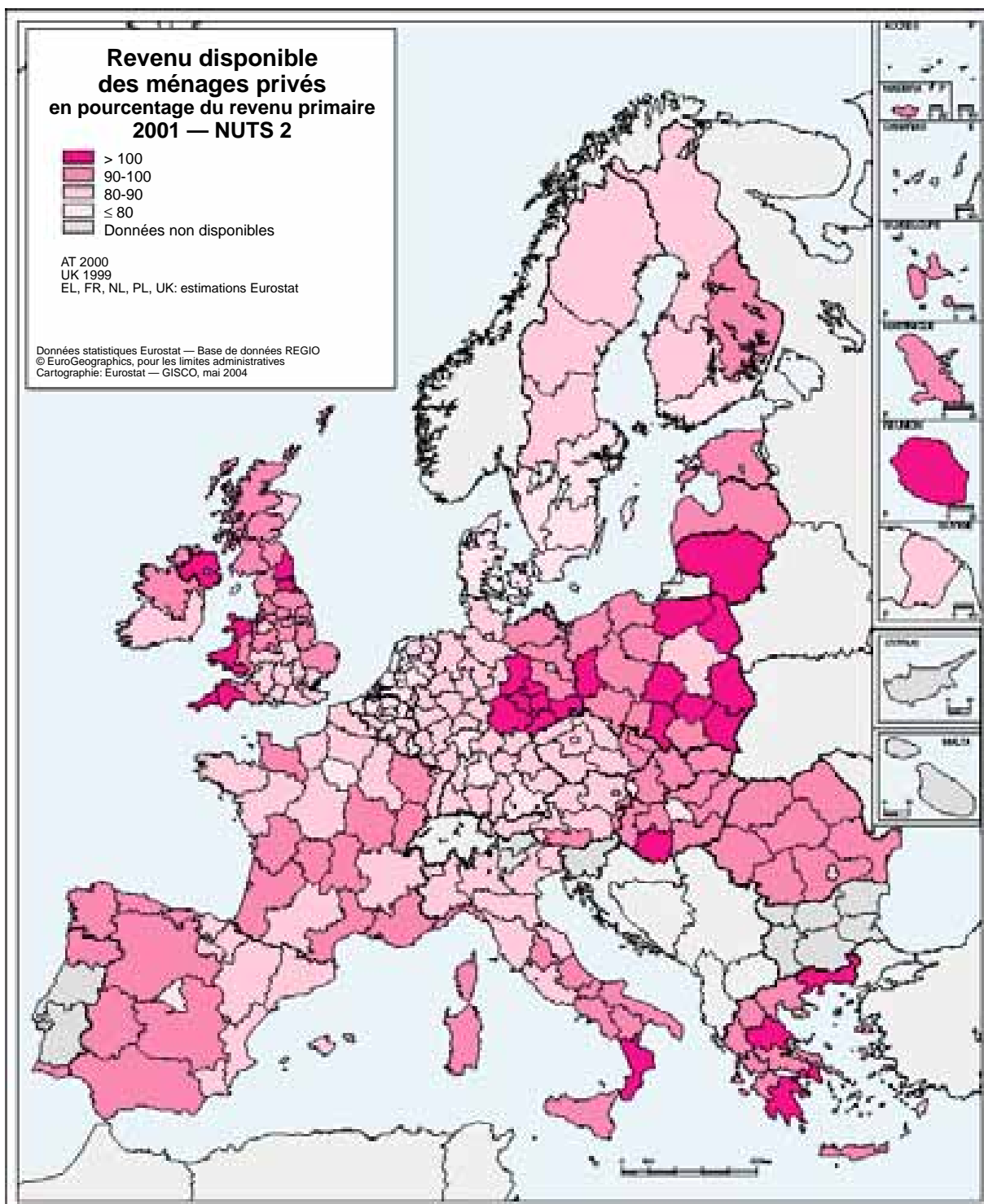


Carte 4.2

Westphalie, du Bade-Wurtemberg et de la Bavière. Dans les nouveaux États membres, le revenu primaire des ménages est, en revanche, nettement inférieur à la moyenne européenne. Les disparités nord-sud en Italie et ouest-est en Allemagne sont également flagrantes.

Pour ce qui concerne le revenu disponible des ménages dans les régions d'Europe, il est, par contre, beaucoup plus difficile de distinguer des contours précis. L'action redistributrice de l'État fait ici res-

sentir ses effets. Le revenu disponible n'est toutefois en aucun cas identique dans l'ensemble des régions. Les anciens États membres sont plus riches que les nouveaux. Des régions périphériques telles que le sud de l'Espagne, le nord de la Finlande ou la Grèce disposent de revenus inférieurs à ceux des régions centrales. Il en va de même pour les nouveaux États membres, où l'est de la Pologne et de la Hongrie, la Roumanie, ainsi que les pays Baltes sont moins riches que les régions centrales de ces mêmes États.



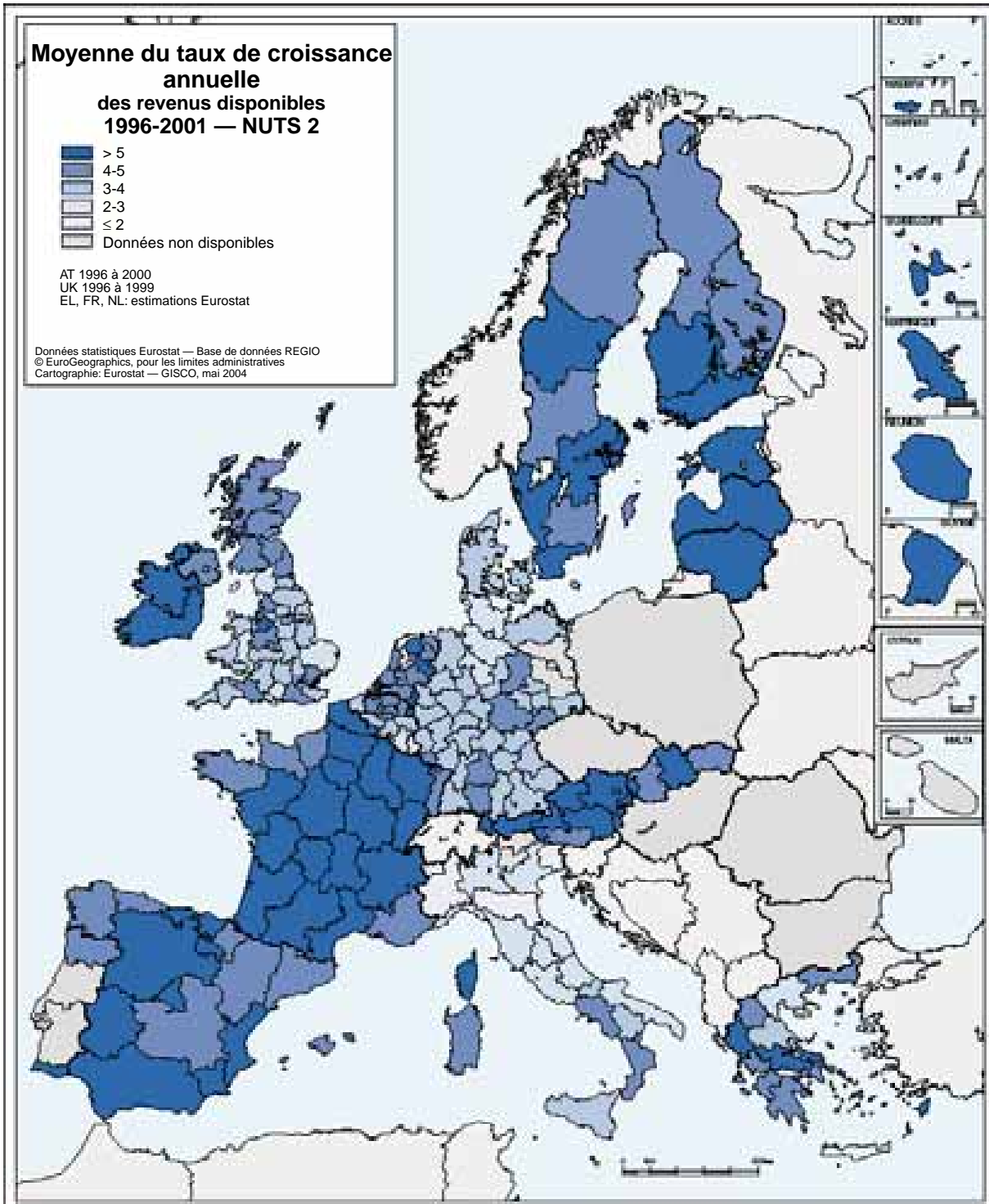
Carte 4.3

Examinons à présent une troisième carte, qui représente le revenu disponible en pourcentage du revenu primaire.

De grandes différences apparaissent ici entre les régions. Dans le sud de la Suède et de la Finlande, mais aussi en Flandre et aux Pays-Bas, le revenu disponible est inférieur à 80 % du revenu primaire. La forte influence de l'action redistributrice de l'État est ici manifeste.

Par ailleurs, il existe également certaines régions où, grâce aux prestations sociales monétaires et aux autres transferts, les ménages ont un revenu disponible supérieur à leur revenu primaire. Elles sont ainsi les gagnantes de la politique de redistribution des revenus par l'État.

Dans plusieurs régions de l'est de l'Allemagne, de la Pologne, du sud de l'Italie, de la Grèce et de la Lituanie, les ménages ont un revenu disponible supérieur au revenu primaire.



Carte 4.4

Il est à noter qu'il y a aussi des pays où le rôle de l'État est important et le revenu disponible des ménages particulièrement faible. On peut supposer que, dans ces cas, l'État s'approprie une grande partie du revenu des ménages privés. D'un autre côté, cela ne signifie pas que ces régions sont spécialement pauvres, car elles tirent peut-être un profit substantiel de ces activités de l'État sous la forme de prestations en nature (routes, jardins d'enfants). Cet aspect sera à nouveau abordé plus loin.

Auparavant, voyons cependant quels ont été les taux de variation du revenu disponible nominal des ménages privés au cours des cinq dernières années.

Les données relatives aux nouveaux États membres font ici malheureusement souvent défaut, étant donné que les statistiques pour les années précédentes (jusqu'en 1996) ne sont pas disponibles. Au reste, les différences observées dans les taux de croissance sont considérables.

On remarque tout d'abord que les taux de croissance sont très bas en Allemagne, en Italie et dans une grande partie du Royaume-Uni. Le niveau de richesse des ménages y a stagné durant les cinq dernières années. Le taux de croissance est particulièrement faible, c'est-à-dire inférieur au taux d'inflation, dans les régions de Schleswig Holstein, Niedersachsen, East Anglia, East Wales, Hampshire, Piemonte, Emilia Romagna, Val d'Aosta et Kriti.

Des augmentations du niveau de richesse supérieures à la moyenne sont, par contre, à signaler en Irlande, dans neuf régions de l'Espagne, dans pratiquement toute la France et l'Autriche, ainsi que dans deux régions de la Slovaquie. Le revenu disponible des ménages privés a toutefois également beaucoup progressé dans le sud de la Suède et de la Finlande, les trois États baltes et deux régions de la Grèce.

On retrouve ici la même dynamique — ou absence de dynamique — que celle déjà observée lors de l'analyse du PIB régional dans le chapitre 3.

Tableau 4.1 — Proportion du revenu disponible des secteurs, en pourcentage

	Moyenne UE	Intervalle
Sociétés de capital	2	1-9
Administrations publiques	25	19-39
Ménages privés	73	45-79

Concept élargi de revenu

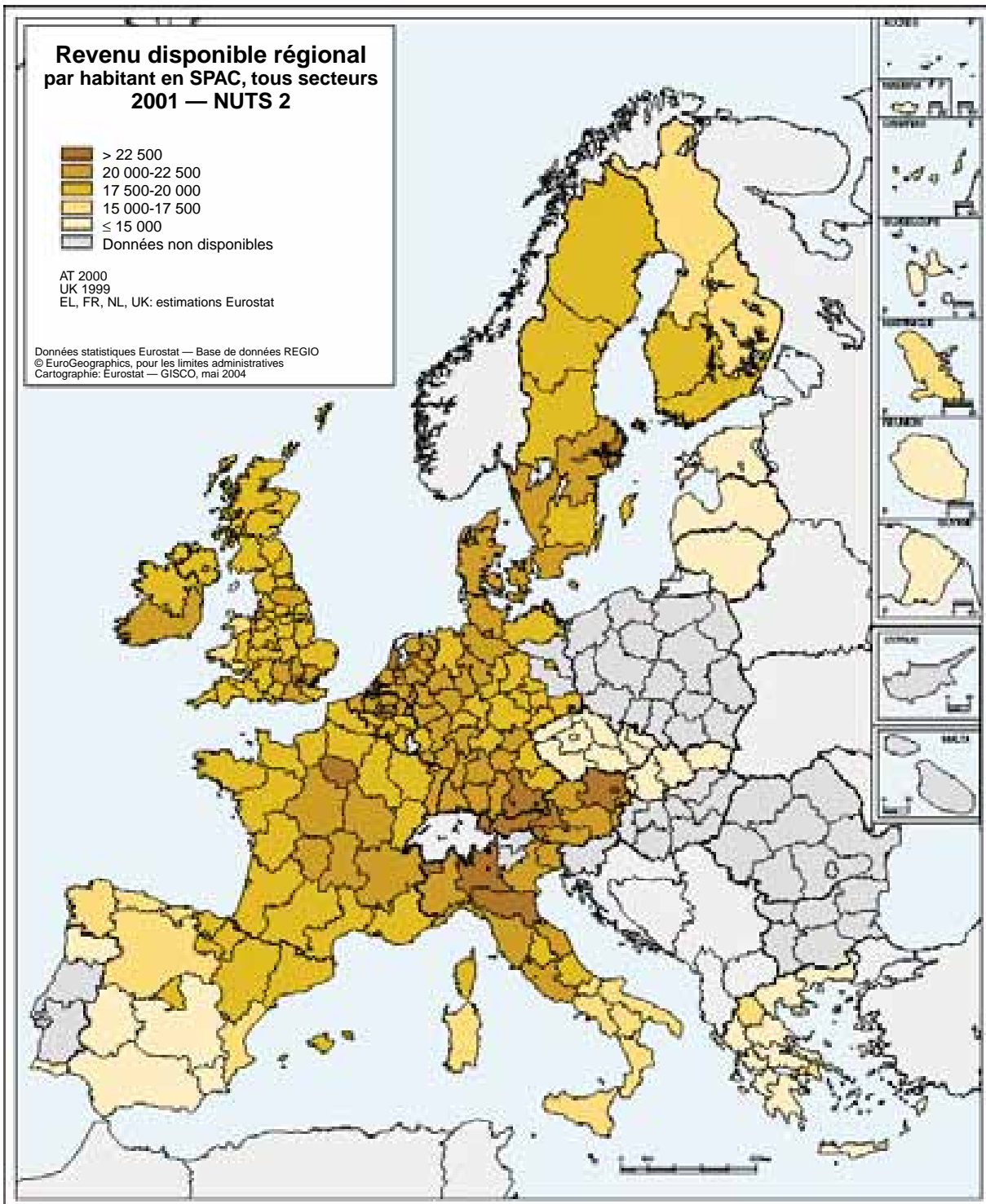
Quel est le niveau de richesse des ménages privés dans les différentes régions d'Europe? Telle est la question à laquelle le présent chapitre de l'Annuaire tente d'apporter une réponse, et, pour ce faire, le revenu primaire et le revenu disponible des ménages ont été analysés jusqu'ici. Il semble cependant judicieux d'aller au-delà de ce concept de revenu purement monétaire et de prendre également en compte les biens publics mis à disposition gratuitement, dans la mesure où ils créent eux aussi de l'utilité et peuvent, par conséquent, être également considérés comme un revenu.

La présente analyse se fonde, de manière tout à fait pragmatique, sur les données actuellement disponibles. Il s'agit d'élaborer un indicateur qui exploite au mieux les informations existantes.

Comme il est bien connu, et déjà expliqué plus haut, la part du revenu disponible des ménages dans le PIB varie largement d'un pays à l'autre (entre 45 et 70 %), en raison surtout des divergences très marquées dans le niveau d'activité de l'État.

Du fait de ces fortes disparités, il est difficile de comparer ou, a fortiori, de classer le revenu disponible régional des ménages. Il n'est pas tenu compte des différences entre les pays en matière de consommation de capital fixe et de solde des revenus primaires ou de solde des transferts à destination/en provenance de l'étranger; on néglige, en particulier, l'ensemble complet des interventions des administrations publiques. Si une telle comparaison est néanmoins établie, les régions de la Suède et de la Finlande se retrouvent dans le tiers inférieur du classement, car, dans ces pays, l'État absorbe une grande partie de la performance économique, et il reste donc, en proportion, moins de revenu à la disposition des ménages.

D'un autre côté, l'activité de l'État profite, en règle générale, aux citoyens, qui doivent ainsi dépenser une moindre fraction de leur revenu disponible. En voici un exemple: si l'État finance, sur ses recettes, des possibilités de garde d'enfants bon marché, les ménages privés n'ont pas besoin d'acheter ce service à un prix élevé sur le marché privé. De même, un bon système de transports en commun permet de réduire les dépenses privées consacrées à l'automobile. En résumé, on peut conclure qu'une comparaison du revenu disponible régional ne reflète pas la prospérité effective des régions, qui devrait être exprimée par la consommation de biens et de services privés et publics.



Carte 4.5

L'analyse suivante ne se limitera dès lors pas au seul revenu disponible des ménages privés au niveau régional, mais couvrira également le revenu disponible de l'ensemble des secteurs de l'économie nationale, puisque tout revenu profite en définitive, sous une forme ou une autre, aux individus. Il en va de même pour l'excédent d'exploitation et les revenus de la propriété des sociétés de capital, car ces dernières appartiennent,

en fin de compte, aussi à des personnes privées.

Il est utile de commencer par se faire une idée de l'ordre de grandeur des divers agrégats. Le revenu disponible des ménages privés constitue en moyenne, dans l'ensemble de l'Europe, 73 % du revenu disponible total, c'est-à-dire la part de loin la plus importante. Le revenu disponible des ad-

ministrations publiques correspond à 25 % du total. Le reste représente une part plutôt faible, ne s'élevant qu'à 2 %, en moyenne.

Examinons à présent la distribution régionale de ces composantes. On connaît la répartition régionale et le montant du revenu disponible des ménages privés, mais pas la ventilation régionale des revenus disponibles des autres secteurs (excédent d'exploitation et revenus de la propriété des sociétés de capital, activité des administrations publiques).

En prenant comme hypothèse simplificatrice que le revenu disponible de ces autres secteurs profite de façon égale aux habitants de toutes les régions, la différence entre le «revenu disponible de l'ensemble des secteurs» et le «revenu disponible des ménages» est, ci-après, ventilée par habitant, en fonction de la population de chacune des régions.

Il s'agit là de la solution la plus simple et la plus transparente pour répartir le solde résiduel. Cette approche semble davantage justifiée pour le secteur des administrations publiques que pour les organisations privées. Cependant, en raison de la faiblesse de cette dernière composante, l'incidence sur les résultats est très limitée. Des essais effectués avec d'autres clés de répartition, telles que la valeur ajoutée ou la population occupée, ont abouti à une structure régionale pratiquement identique. Pour des raisons de transparence, on a donc choisi l'approche par habitant.

Revenu régional de l'ensemble des secteurs

La carte 4.5 présente les résultats de ces calculs pour l'année 2001. Pour Malte et Chypre, ainsi

que pour la Hongrie, la Pologne et la Slovaquie, aucune donnée des comptes nationaux n'est malheureusement disponible, bien que des données régionales relatives aux ménages existent.

Le revenu disponible par habitant, compte tenu de l'ensemble des secteurs, est particulièrement élevé dans les régions de Stockholm, London, Hamburg, Bruxelles, Niederösterreich, Wien, Oberbayern, Paris, Lombardia et Emilia-Romagna. De toute évidence, les régions autour des capitales et des grandes villes sont les plus riches.

Par contre, les régions du sud de l'Espagne, du Portugal et de la Grèce, de même que celles des nouveaux États membres dont les données sont disponibles, sont les plus pauvres.

Ces résultats confirment, au fond, la situation en matière d'écart de richesse qui se dégage habituellement de l'analyse du PIB par habitant, tout en apportant quelques nuances intéressantes: à l'intérieur de l'Allemagne et du Royaume-Uni par exemple, les ménages de toutes les régions disposent d'un revenu similaire, car l'activité redistributrice de l'État produit ses effets.

Conclusion

L'analyse des comptes de revenu des ménages privés au niveau régional vient enrichir de façon appréciable la mesure actuelle de la richesse au moyen du PIB régional par habitant. Des correctifs importants sont apportés, et la comparaison objective des régions d'Europe est affinée.

Lorsque, d'ici peu, l'ensemble des données des comptes régionaux des ménages aura été complété, ces statistiques devraient être utilisées, en complément du PIB par habitant, pour étayer la prise de décisions relatives aux mesures de politique régionale.

MARCHÉ DU TRAVAIL RÉGIONAL



5

Introduction

Les informations utilisées dans le cadre de l'étude sur le marché du travail régional au niveau NUTS 2 s'appuient essentiellement sur l'enquête sur les forces de travail (EFT) de la Communauté. Les données sont disponibles dans la base de données NewCronos, domaine REGIO (thème1/région/lfsr et thème1/regio/unemp). En 2003, Eurostat a mis en œuvre une importante réforme des statistiques sur le marché du travail régional en remplaçant les résultats du deuxième trimestre par ceux de la moyenne annuelle (données disponibles depuis 1999). Ce changement a pu être opéré car la majorité des pays de l'EU-25 disposaient d'EFT trimestrielles en 2002, ce qui était aussi le cas pour la Bulgarie et la Roumanie. Les indicateurs utilisés pour suivre l'évolution des marchés du travail régionaux sont l'emploi, la part des services et de l'agriculture dans l'emploi total et le chômage. Les taux de chômage des femmes, des jeunes et des chômeurs de longue durée sont également mesurés séparément. Ces indicateurs sont décrits brièvement dans une autre section de ce chapitre.

En raison de l'adoption de la classification NUTS 2003, certaines données sur l'emploi manquent pour les régions suivantes: au Portugal, Centro, Alentejo et Lisboa (région incluant la capitale), Ciudad Autónoma de Ceuta et Ciudad Autónoma de Melilla (Espagne), Brandenburg — Nordost et Brandenburg — Südwest (Allemagne), Provincia Autonoma Bolzano/Bozen et Provincia Autonoma Trento (Italie) et Etelä-Suomi, Länsi-Suomi et Pohjois-Suomi (Finlande).

Taux d'emploi de la tranche d'âge de 15 à 64 ans

Le taux d'emploi de la tranche d'âge de 15 à 64 ans représente les actifs occupés âgés entre 15 et 64 ans, en pourcentage de la population de la même tranche d'âge. En 2002, ce taux était généralement inférieur dans le sud de l'Europe. La Pologne, avec un faible taux d'emploi, constituait toutefois une exception dans le nord de l'Europe (voir carte 5.1). Vingt-quatre régions NUTS 2 ont enregistré un taux d'emploi inférieur à 50 %: deux en Espagne, cinq en France (incluant les quatre départements d'outre-mer), six en Italie, une en Hongrie et cinq en Pologne et en Bulgarie. Sur les six régions italiennes ayant un taux inférieur à 50 %, trois (Campania, Calabria et Sardagna) ont

obtenu les taux les plus faibles (41,9 %) parmi toutes les régions européennes NUTS 2 étudiées. Dans toutes les régions polonaises sauf deux (Lubelskie, Mazowieckie), le taux d'emploi de la tranche d'âge de 15 à 64 ans était inférieur à 55 %.

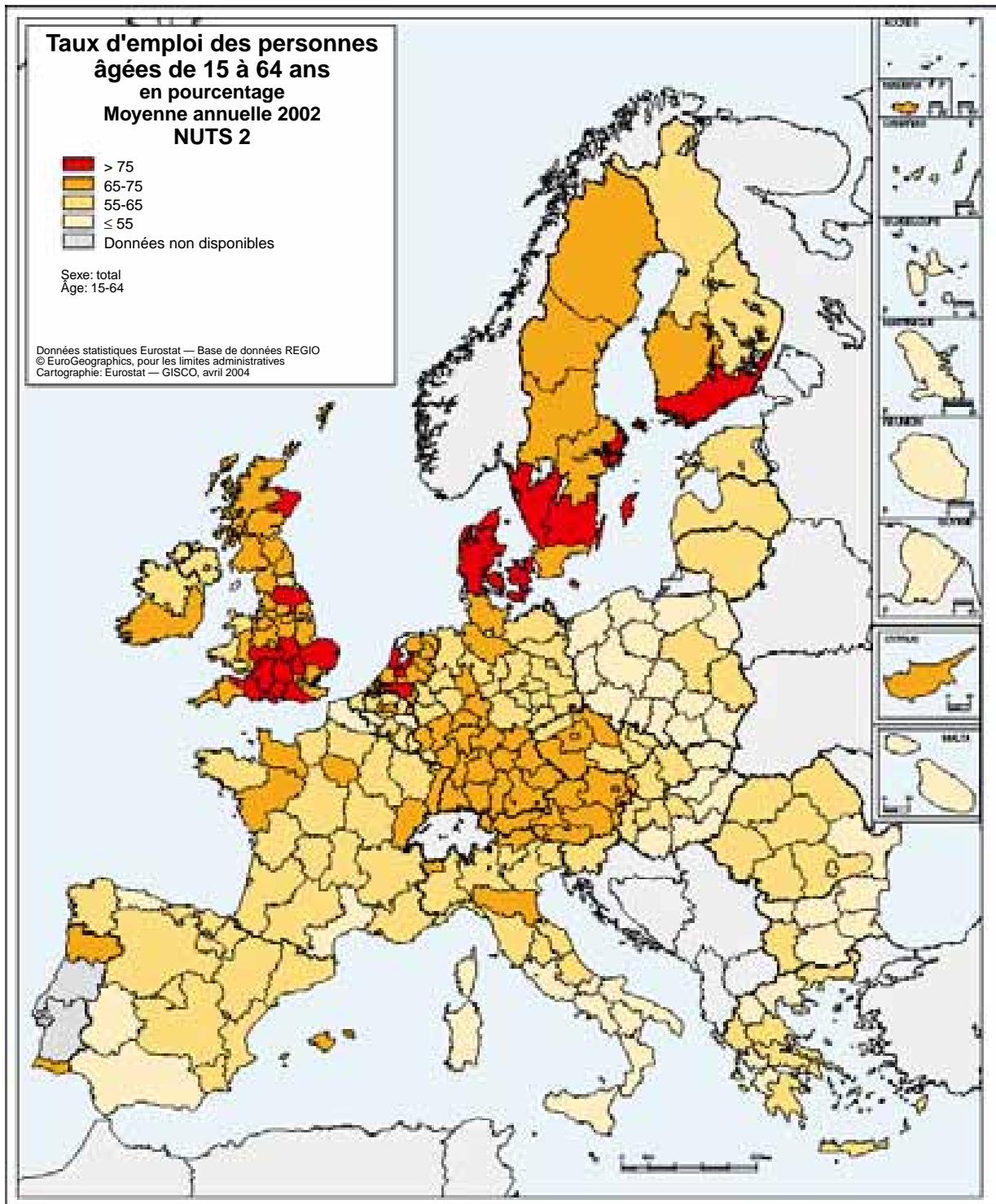
Les régions NUTS 2 où le taux d'emploi dépassait 75 % en 2002 (21 en tout) sont situées aux Pays-Bas (quatre), en Finlande (deux), en Suède (trois) et au Royaume-Uni (onze). Le Danemark (qui comprend une région NUTS 2) a également enregistré un taux d'emploi supérieur à ce niveau. Parmi les nouveaux États membres, seules six régions NUTS 2 ont présenté des taux supérieurs à 65 %: quatre en République tchèque (Praha, la région incluant la capitale, Střední Čechy, Jihozápad, Severovýchod), une en Slovaquie (Bratislavsky, région capitale) et Chypre (qui, comme le Danemark, comprend une seule région NUTS 2).

Évolution de l'emploi

Dans la plupart des pays, la tendance en matière d'emploi entre 2001 et 2002 a été positive. Seuls deux États membres de l'EU-15 ont enregistré une baisse de l'emploi total (0,7 % en Allemagne et 0,5 % au Danemark); la plus forte hausse a été observée en Espagne (2 %, soit 312 000 actifs occupés supplémentaires), en Italie (1,9 %, soit 315 000 actifs occupés supplémentaires) et en Irlande (1,9 %, soit 33 000 actifs occupés supplémentaires). L'intensité de la baisse dans les nouveaux États membres, notamment en Roumanie, a été nettement plus accentuée: 9,5 % en Roumanie (soit 1 010 000 actifs occupés en moins), 3 % en Pologne (soit 424 000 actifs occupés en moins) et 5,5 % en Lituanie (soit 81 000 actifs occupés en moins). La plus forte augmentation a été enregistrée en Lettonie (2,5 %, soit 24 000 actifs occupés supplémentaires) et en Bulgarie (1,5 %, soit 41 000 actifs occupés).

Dans dix-sept pays, la plupart des régions NUTS 2 ont connu une hausse de l'emploi total en 2001-2002; ce fut le cas en Irlande, au Royaume-Uni, en Espagne, en France, aux Pays-Bas, en Autriche, en Suède, en Finlande, en Italie, en Grèce, en République tchèque, en Hongrie et en Bulgarie, mais également au Luxembourg, à Chypre, en Lettonie et en Estonie, chacun comprenant une région NUTS 2.

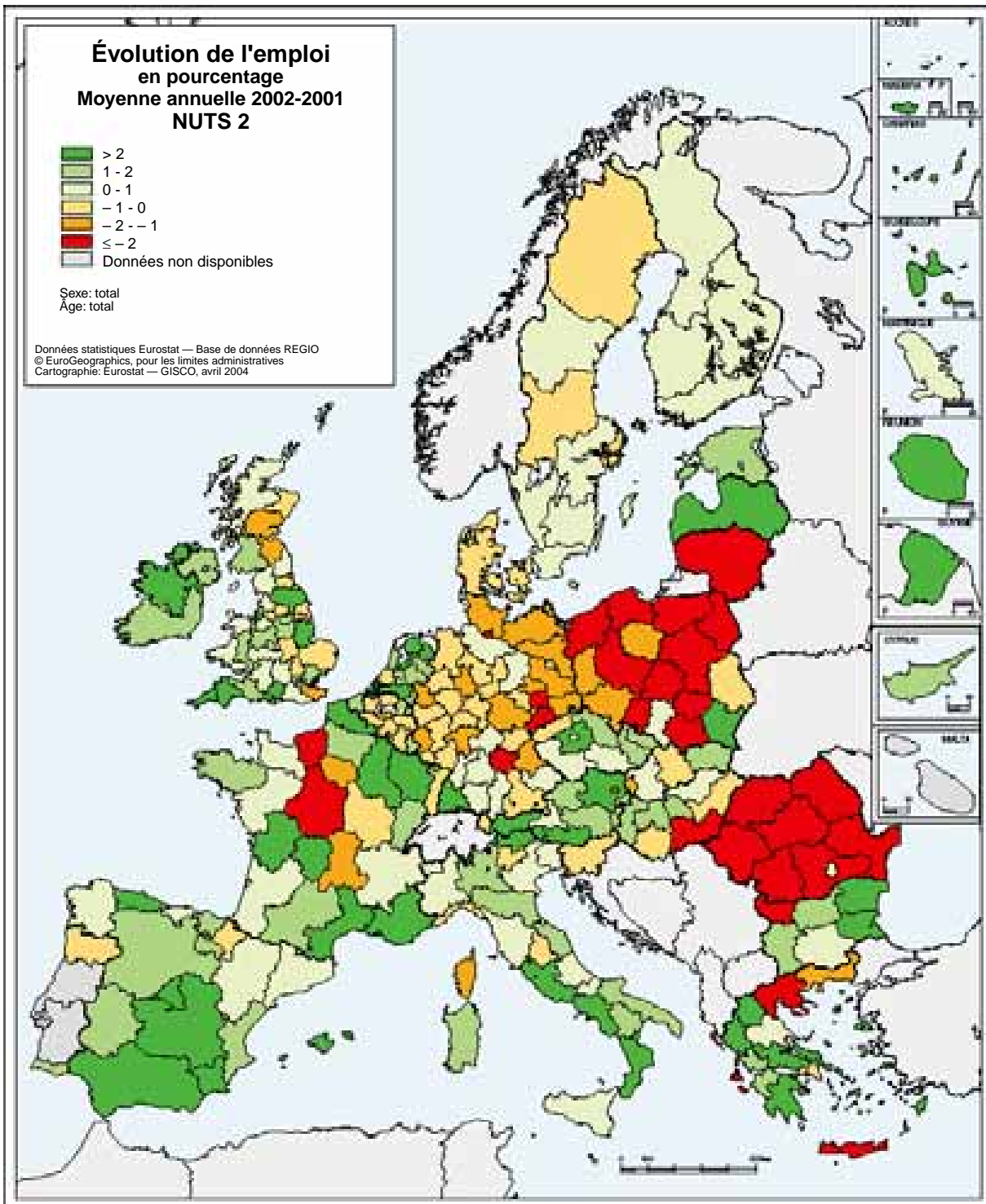
La plus forte baisse de l'emploi total (supérieure à 5 %) a été enregistrée dans pas moins de sept régions roumaines, en Pologne (Mazowieckie, Opolskie, Podlaskie, Warمیńsko-Mazurskie), dans les îles Ioniennes (Grèce) et en Lituanie. Les



Carte 5.1

plus fortes baisses absolues ont été observées dans la région de Mazowieckie (Pologne, 108 000 actifs occupés) et dans la région de Nord-Est en Roumanie (214 000 actifs occupés). À l'autre extrême, l'évolution la plus positive de l'emploi total en 2002 (hausse supérieure à 5 % par rapport à l'année précédente) a été observée en Espagne

(Ciudad Autónoma de Melilla), en France (Champagne-Ardenne, Poitou-Charentes, Languedoc-Roussillon et deux autres départements d'outre-mer, la Guyane et la Réunion, malgré leurs taux de chômage élevés), en Grèce (Ipeiros, Sterea Ellada, Peloponnisos, Voreio Aigaio, Notio Aigaio) et au Portugal (Região Autónoma da Madeira).



Carte 5.2

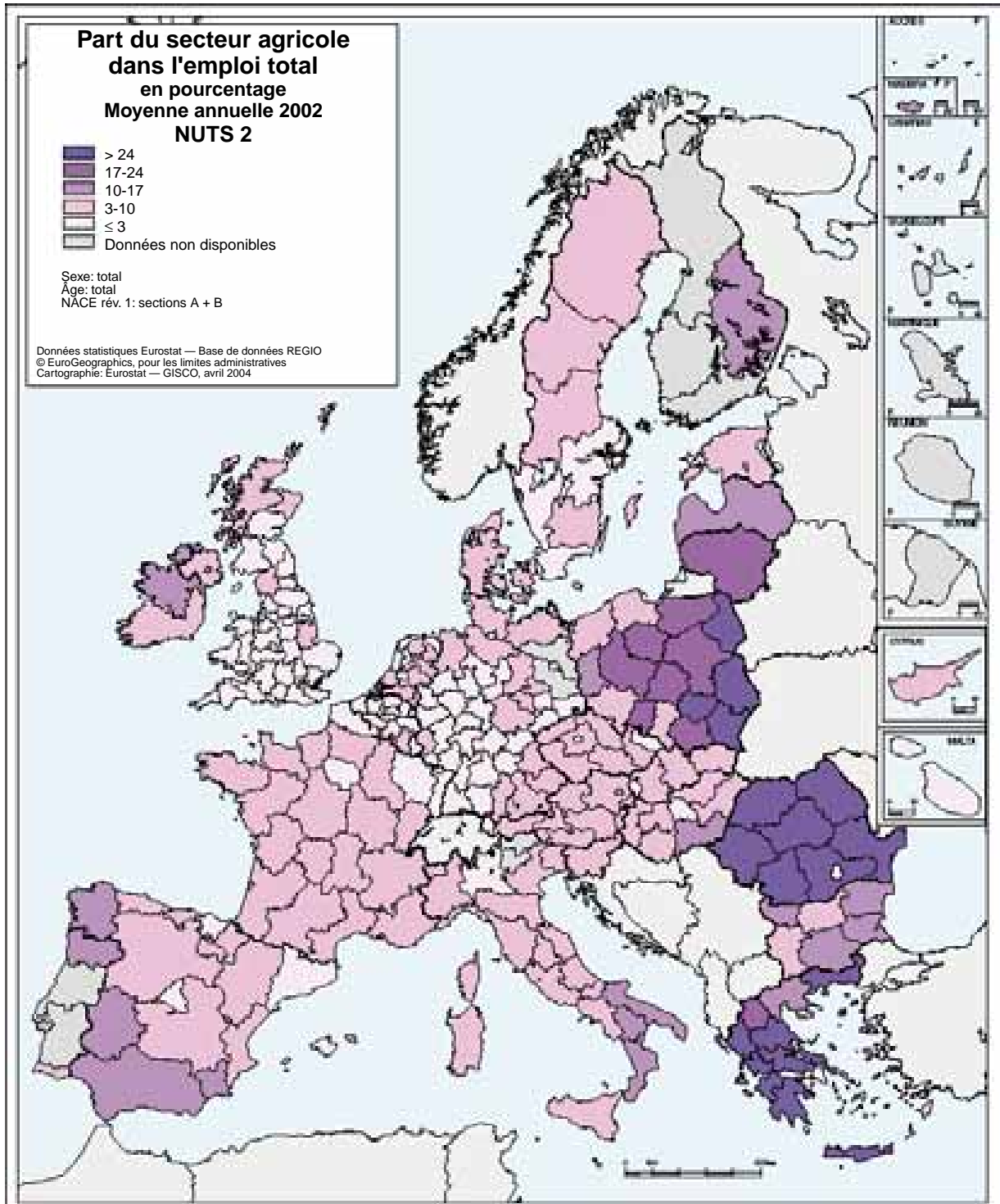
Agriculture

La carte 5.3 montre que les habitants des pays situés à l'est de l'UE travaillent le plus souvent dans l'agriculture (sections A et B d'après la NACE rév. 1). Alors qu'en 2002 la part de l'agriculture dans l'emploi se situait entre 10 et 17 % dans seulement quelques régions NUTS 2 d'Europe occiden-

tale (Extremadura, Andalucía et Región de Murcia en Espagne; Border, Midland and Western en Irlande; Norte, Região Autónoma dos Açores et Região Autónoma da Madeira au Portugal), cet indicateur était supérieur à 17 % dans la plupart des régions de Grèce (dont quatre dépassaient 30 %: Dytiki Ellada, Peloponnissos, Kriti et Anatoliki Makedonia, Thraki). En Roumanie, à l'exception de la région capitale București (2,7 %),

Centru (26,1 %) et Vest (27,9 %), la part de l'agriculture dans l'emploi de toutes les régions était supérieure à 30 %. Des taux élevés ont également été enregistrés en Pologne (taux supérieur à 30 % dans quatre régions: Lubelskie, Podkarpackie, Podlaskie, Świętokrzyskie) et en Lituanie (17,9 %). La proportion la plus élevée a été observée dans les régions roumaines de Sud (44,3 %), de Nord-Est et de Sud-Vest (51,3 %).

Des taux compris entre 10 % et 17 % ont également été constatés dans certaines régions d'Italie (Molise, Puglia, Basilicata et Calabria), de Grèce (Kentriki Makedonia), de Bulgarie (Severozapaden, Severoiztochen, Yuzhen tsentralen, Yugoiztochen), de Hongrie (Dél-Alföld), de Finlande (Itä-Suomi) et en Lettonie. Dans plus de la moitié des régions européennes NUTS 2, la part des salariés agricoles en 2002 était inférieure à 5 %.



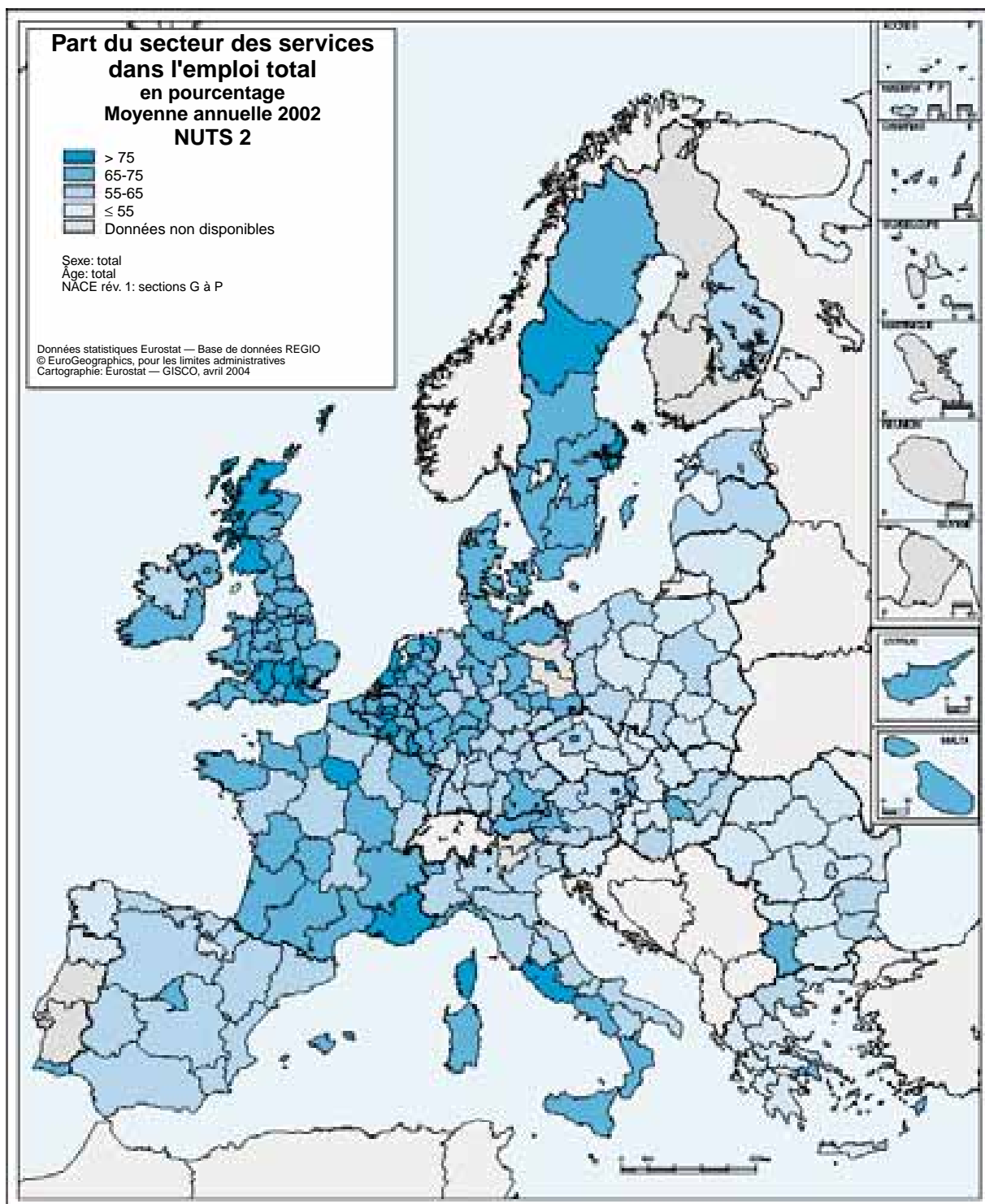
Carte 5.3

Services

La carte 5.4 («Part des services dans l'emploi total — sections G à P, NACE rév. 1») indique clairement les différences entre les États membres de l'EU-15 et les nouveaux États membres. En 2002, au niveau national, dans les États membres de l'EU-15, cet indicateur était situé entre 60 % et 77,9 %, sauf au Portugal (53,8 %). Par opposi-

tion, dans les nouveaux États membres, mais également en Bulgarie et en Roumanie, le taux était inférieur à 60 % sauf à Chypre (71,6 %), à Malte (66,1 %) et en Estonie (61,7 %).

Toutefois, dans certaines régions des nouveaux États membres, la part des services dans l'emploi est élevée: Praha, région capitale (78,2 %) en République tchèque, Közép-Magyarország (71,9 %) en Hongrie, Bratislavsky, région capitale (74,7 %)



Carte 5.4

en Slovaquie, Zachodniopomorskie (62,2 %) en Pologne, Yugozapaden (65,2 %) en Bulgarie et București, région capitale (62,4 %) en Roumanie.

En 2002, les services ont dominé l'emploi total (part supérieure à 75 %) en Belgique (Région de Bruxelles-Capitale/Brussels Hoofdstedelijk Gewest, Prov. Vlaams-Brabant, Prov. Brabant Wallon, Prov. Namur), en Allemagne (Berlin, Hamburg), en France (Île-de-France, Provence - Alpes - Côte d'Azur, Corse), aux Pays-Bas (Overijssel, Groningen, Flevoland, Zuid-Holland, Noord-Holland, Utrecht), en Suède (Mellersta Norrland et Stockholm), au Royaume-Uni (Merseyside; Bedfordshire and Hertfordshire; Inner London; Outer London; Berkshire, Buckinghamshire and Oxfordshire; Surrey, East and West Sussex; Gloucestershire, Wiltshire and North Somerset; Eastern Scotland; South Western Scotland; Highlands and Islands), en Finlande (Åland), en Autriche (Wien, région capitale), en République tchèque (Praha, région capitale), en Italie (Lazio) et au Luxembourg.

À l'autre extrémité de l'échelle, la part des services la plus faible au niveau régional dans les États membres de l'EU-15 a été enregistrée au Portugal (Norte, 45,3 %), en Italie (part comprise entre 50 % et 60 % dans six régions), en Espagne (part comprise entre 50 % et 60 % dans neuf régions), en Grèce (part inférieure à 50 % dans quatre régions), en Allemagne (part comprise entre 55 % et 60 % dans neuf régions), en France (avec 56,6 %, la Franche-Comté était la seule région française dont la part des services était inférieure à 60 %) et en Irlande (Border, Midland and Western, 57,3 %). Dans les nouveaux États membres, moins de 50 % des actifs occupés travaillent dans les services dans deux régions de République tchèque (Severovýchod, Střední Morava), dans une région de Hongrie (Közép-Dunántúl) et huit régions de Pologne. En Roumanie, une part aussi faible a été observée dans sept régions.

Taux de chômage

Le taux de chômage, qui représente les chômeurs en pourcentage de la population économiquement active (les personnes occupées et les chômeurs), s'est maintenu à 7,7 % dans les États membres de l'EU-15, à 14,9 % dans les nouveaux États membres, à 18,2 % en Bulgarie et à 8,4 % en Roumanie.

Soixante-quatorze régions NUTS 2 ont atteint des taux de chômage inférieurs à 5 %: huit en Autriche (une seule région autrichienne a dépassé 5 %), dix-neuf au Royaume-Uni, neuf en Italie, trois en

République tchèque, huit en Allemagne, les douze régions des Pays-Bas, deux en Hongrie, trois au Portugal et trois en Suède, une en Espagne, en Finlande et en Irlande, ainsi que le Danemark, le Luxembourg et Chypre.

Le taux de chômage a été particulièrement élevé (à savoir supérieur à 20 %) dans vingt-deux régions: trois en Italie (Campania, Calabria, Sicilia), les quatre départements français d'outre-mer, deux régions d'Allemagne (Dessau, Halle) et pas moins de la moitié des régions de Bulgarie, de Slovaquie et de Pologne.

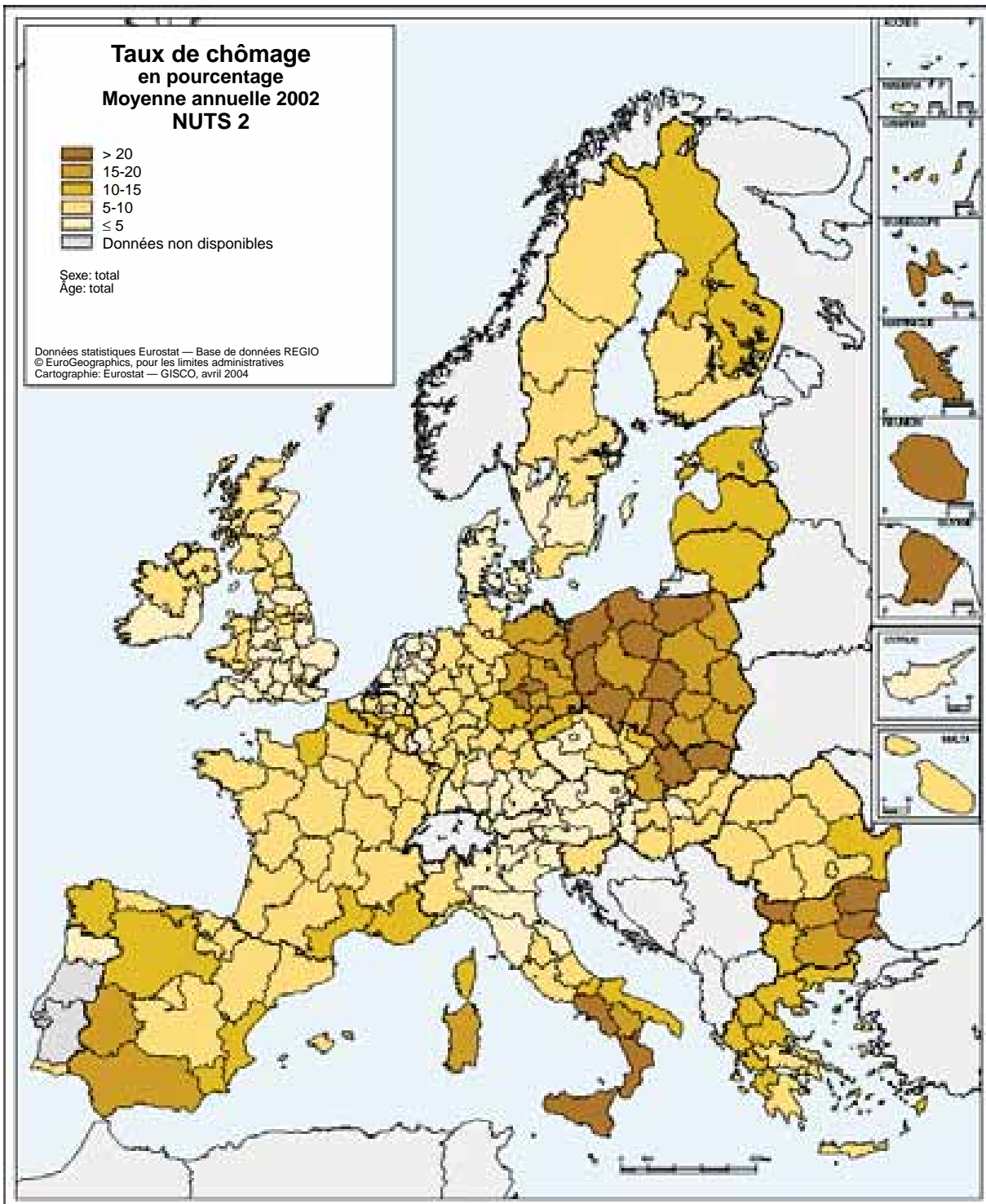
En Italie, des écarts importants ont été constatés entre les régions du Nord (faible taux de chômage) et du Sud (taux de chômage élevé).

Évolution du chômage

La situation sur le marché du travail a été plus stable dans les États membres de l'EU-15, parmi lesquels la Grèce et l'Italie sont les seuls pays où elle s'est améliorée entre 2001 et 2002 (baisse de 0,5 point de pourcentage). Malgré une hausse plus élevée au Portugal (1 point de pourcentage), le taux global est resté très faible (5,1 %). L'évolution dans les nouveaux États membres, y compris en Bulgarie et en Roumanie, a été plus dynamique, les baisses du taux de chômage les plus importantes ayant été enregistrées en Estonie (2,3 points de pourcentage), en Lettonie (2,8 points de pourcentage) et en Bulgarie (2,1 points de pourcentage), tandis que les hausses les plus significatives ont été observées en Pologne (1,7 point de pourcentage) et en Roumanie (1,8 point de pourcentage). En Roumanie, le taux de chômage (8,4 %) en 2002 était assez faible.

En 2002, une baisse supérieure à 0,5 point de pourcentage par rapport à 2001 a été observée dans cinquante-sept régions NUTS 2, alors qu'une augmentation comparable a été constatée dans cent sept régions.

La baisse la plus significative du taux de chômage (supérieure à 2 points de pourcentage) a été observée en Bulgarie (Severen tsentralen, Severoiztochen, Yugoiztochen, les deux dernières régions ayant atteint un taux supérieur à 20 %), en France (dans deux départements d'outre-mer, la Guyane et la Réunion, tous deux ayant des taux de chômage élevés), en Grèce (Sterea Ellada) et dans deux nouveaux États membres (Estonie et Lituanie).

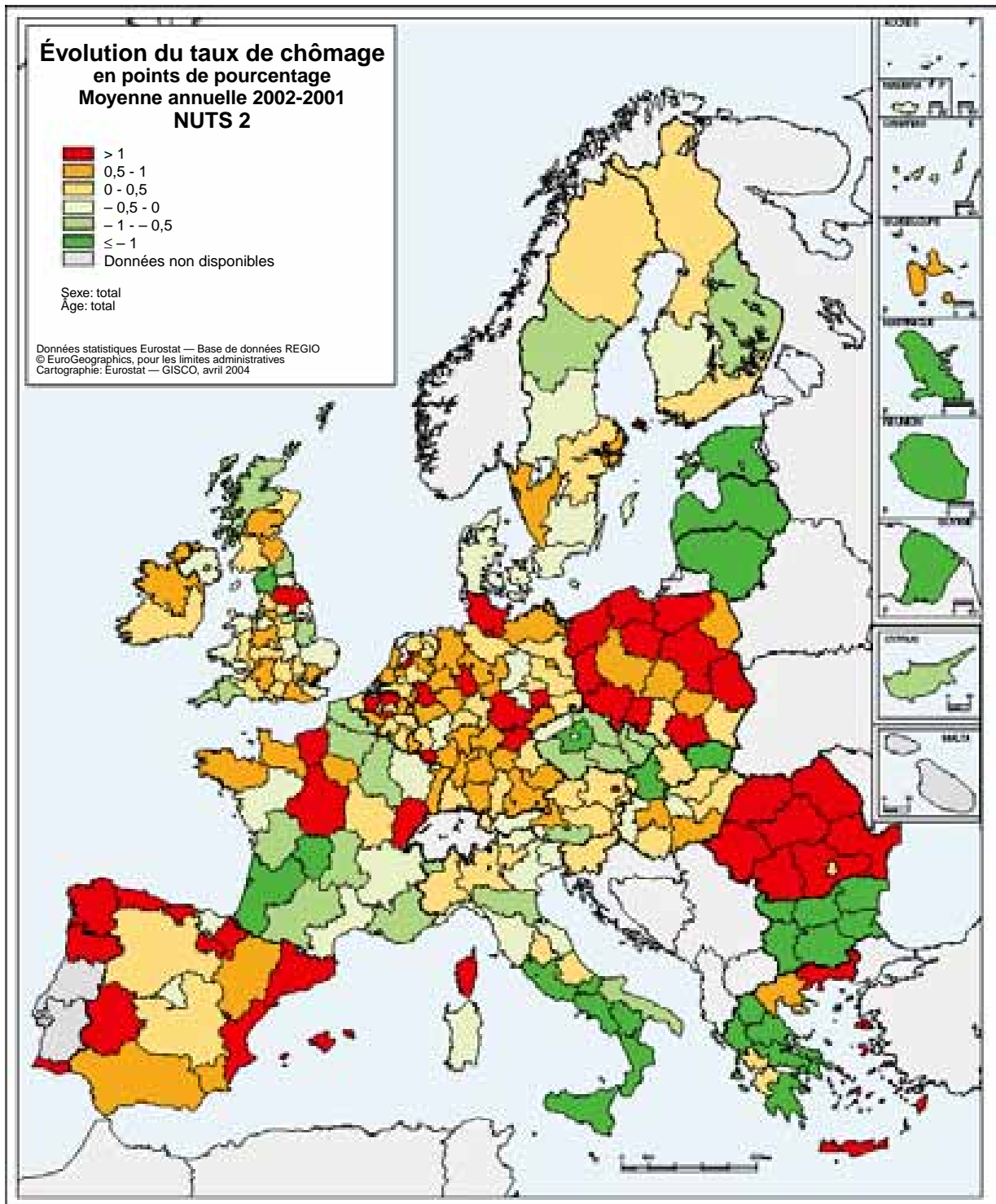


Carte 5.5

Les régions qui ont connu la plus forte hausse du taux de chômage (plus de 2 points de pourcentage) en 2002 étaient les suivantes: six régions de Pologne, deux d'Espagne (La Rioja et Extremadura), deux de Grèce (Voreio Aigaio et Notio Aigaio), deux de Roumanie (Sud-Est et Sud) et une région française (Franche-Comté).

Chômage des femmes

Le taux de chômage des femmes en 2002 dans les États membres de l'EU-15 était de 8,7 % [parmi les pays dont le taux était supérieur à 10 % figuraient l'Espagne (16,4 %), la Grèce (15 %) et

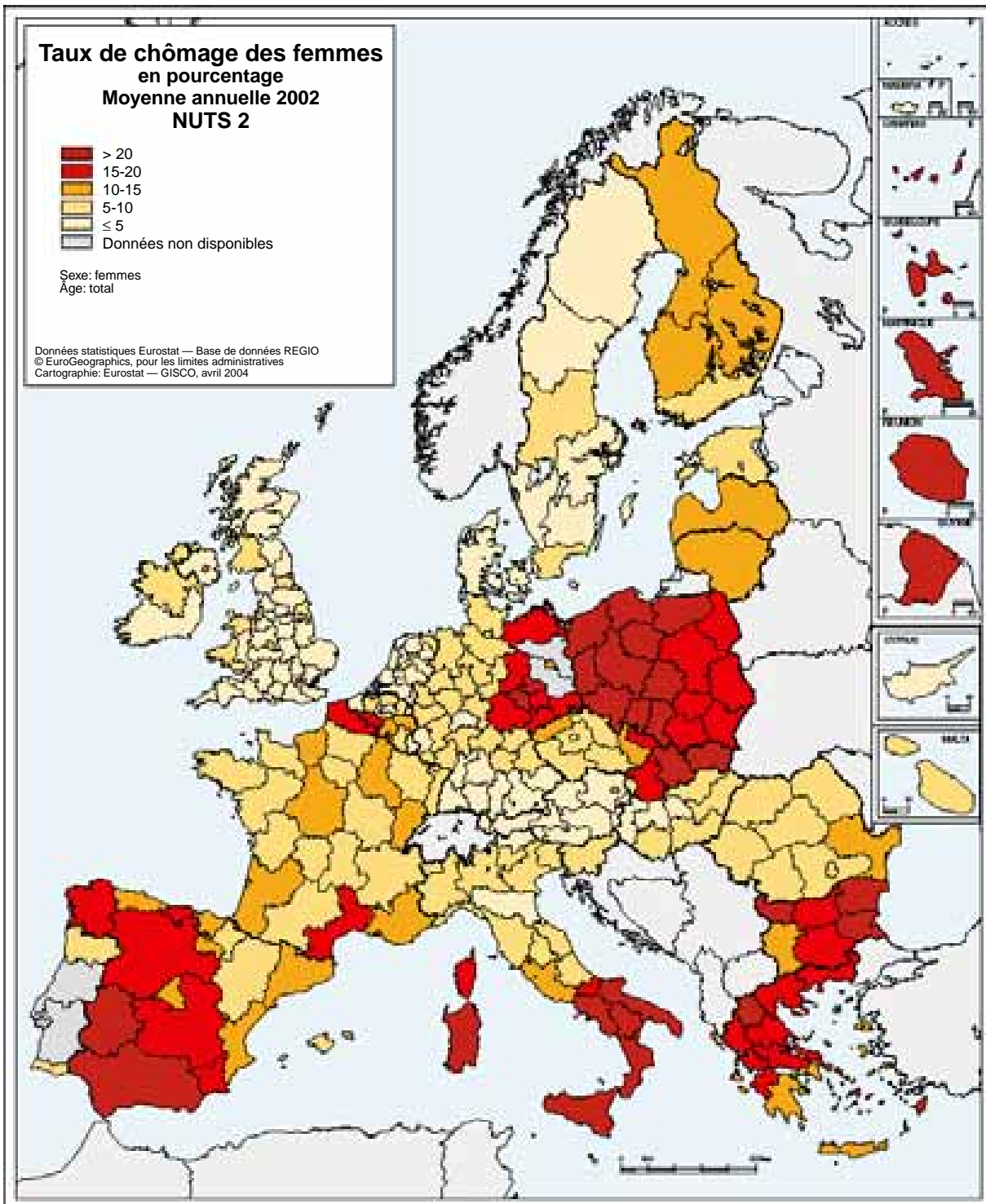


Carte 5.6

l'Italie (12,2 %); dans les nouveaux États membres, il s'est maintenu à 15,6 % [plus de 10 % en Lettonie (11 %), en Lituanie (12,9 %), en Slovaquie (18,7 %) et en Pologne (20,9 %)]. En Bulgarie et en Roumanie, ce taux était respectivement de 17,3 % et de 7,7 %.

Au niveau régional (NUTS 2), un taux d'emploi des femmes inférieur à 5 % a été enregistré en Autriche (huit régions), en Belgique (deux régions),

au Portugal (deux régions), en Italie (deux régions), au Royaume-Uni (trente régions), en Suède (six régions), en Allemagne (neuf régions), aux Pays-Bas (dix régions), en Hongrie (trois régions), en Finlande (une région), en Irlande (une région) et en République tchèque (une région). Au Danemark, au Luxembourg et à Chypre, le taux de chômage des femmes était également inférieur à 5 %.



Carte 5.7

En 2002, des taux de chômage des femmes supérieurs à 20 % ont été observés en Pologne (dans dix des seize régions), en France (dans les quatre départements d'outre-mer, le taux dépassant 30 % à la Réunion), en Bulgarie (trois régions), en Allemagne (deux régions), en Slovaquie (deux régions), en Espagne (deux régions) et en Grèce

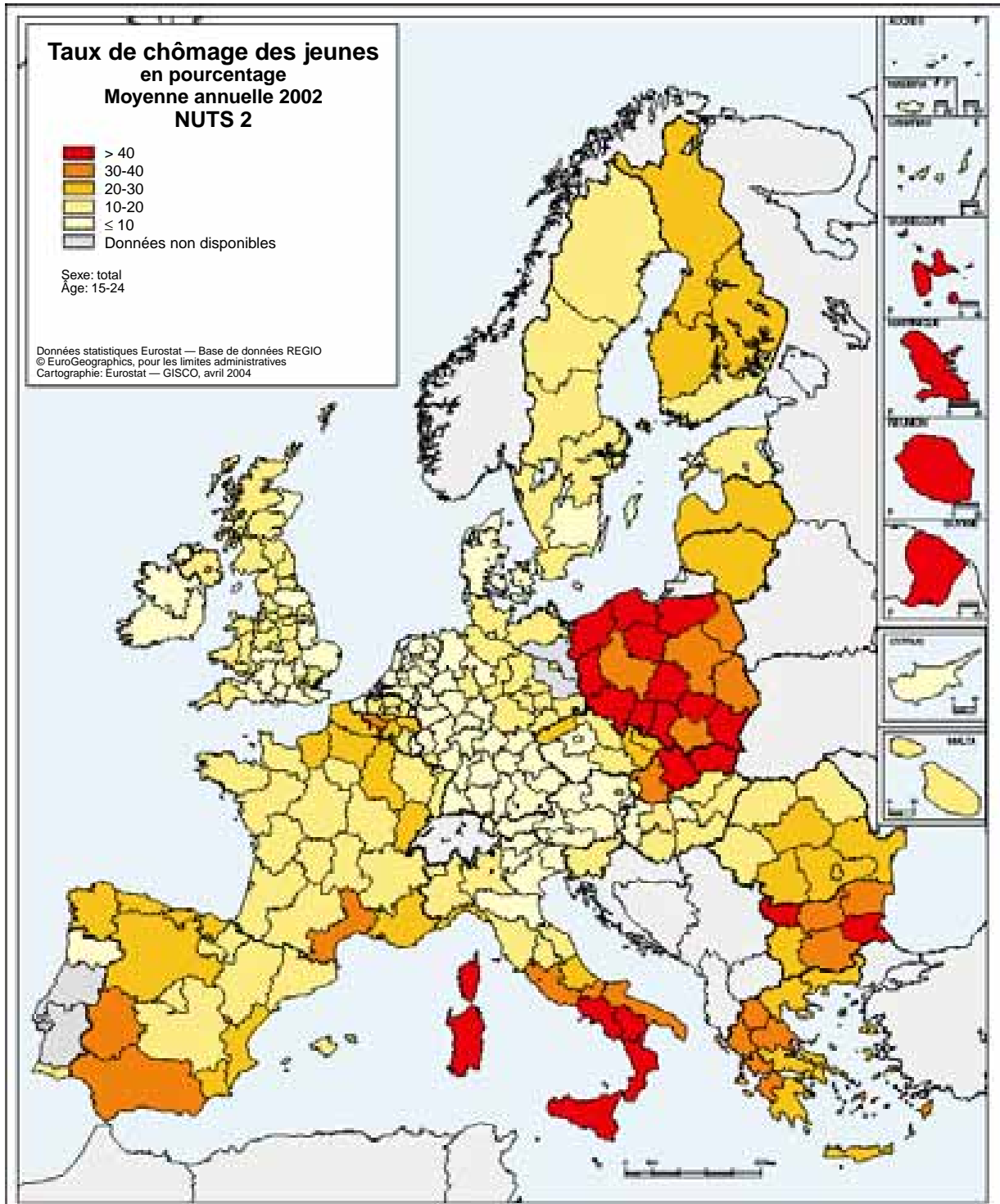
(deux régions). En Italie, des écarts importants ont pu être observés selon les régions; sur les six régions figurant dans cette catégorie, la Campania et la Calabria ont enregistré un taux supérieur à 30 %. En Allemagne, le taux de chômage des femmes était nettement supérieur dans les régions de l'ex-RDA.

Chômage des jeunes

Le taux de chômage des jeunes représente les chômeurs âgés entre 15 et 24 ans en pourcentage de la population économiquement active de la même tranche d'âge. L'évolution du taux de chômage des jeunes présentée sur la carte 5.8 est analogue à celle du chômage des femmes. Toutefois, l'écart

est plus important entre les États membres de l'EU-15 (14,9 %) et les nouveaux États membres (32,4 %), la Bulgarie (37,2 %) et la Roumanie (23,2 %).

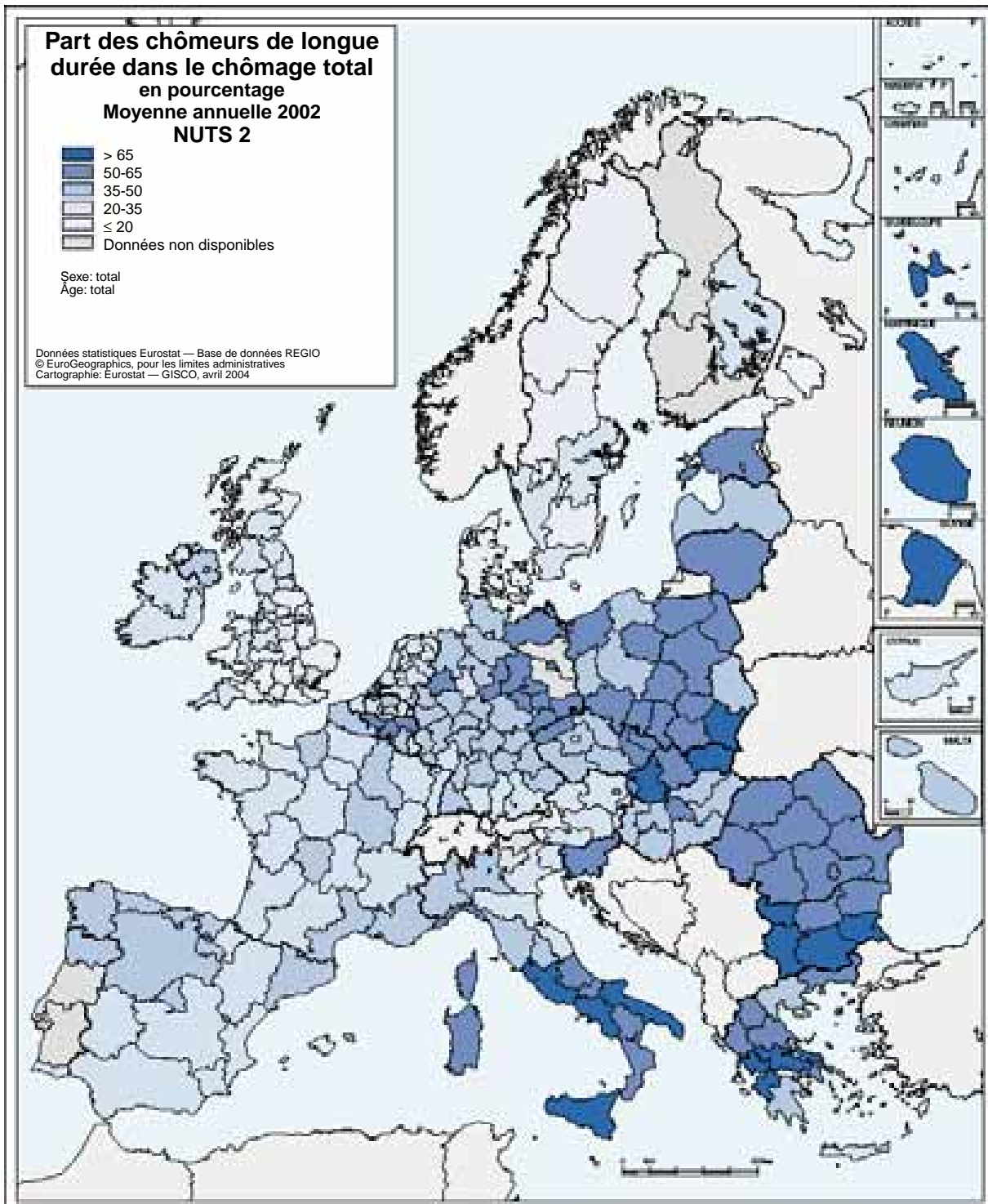
Dans les États membres de l'EU-15, un taux de chômage des jeunes supérieur à 25 % a été observé en Italie (27,2 %) et en Grèce (26,5 %), alors qu'il était inférieur à 10 % en Allemagne (9,7 %), en Irlande (7,8 %), au Danemark



Carte 5.8

(7,4 %), au Luxembourg (7 %), en Autriche (6,2 %) et aux Pays-Bas (5 %). Parmi les nouveaux États membres, les seuls pays à avoir un taux de chômage des jeunes inférieur à 20 % étaient l'Estonie (17,6 %), la République tchèque (16,9 %), la Slovénie (16,5 %), Malte (15,3 %), la Hongrie (12,4 %) et Chypre (7,7 %). Le taux le plus élevé a été enregistré en Pologne (42,5 %).

Au sein de l'UE élargie, de la Bulgarie et de la Roumanie, le taux de chômage des jeunes était inférieur à 10 % dans soixante-seize régions. À l'autre extrême, au niveau régional, des taux de chômage des jeunes supérieurs à 50 % ont été observés en Bulgarie (Severozapaden), en France (Guadeloupe, Martinique), en Italie (Campania, Calabria, Sicilia) et en Pologne (Dolnośląskie, Lubuskie, Warmińsko-Mazurskie, Zachodniopomorskie).



Carte 5.9

Chômage de longue durée

Le taux de chômage de longue durée représente les chômeurs pendant un an ou plus, en pourcentage de la somme des personnes au chômage depuis moins d'un an et celles au chômage depuis un an ou plus.

En 2002, des taux de chômage de longue durée assez faibles (inférieurs à 20 %) ont été enregistrés au Royaume-Uni (dix-sept régions), en Suède (cinq régions), en Autriche (Salzburg, Tirol, Vorarlberg), en Espagne (Illes Balears), en Italie (Valle d'Aosta) et au Danemark.

Malgré un fort taux de chômage des jeunes et des femmes en Andalousie, le taux de chômage de longue durée y était relativement faible. La situation inverse a pu être observée en Slovénie.

Un taux de chômage de longue durée supérieur à 65 % a été constaté en Bulgarie (Severozapaden, Jugozapaden, Yuzhen tsentralen, Yugoiztochen), dans les quatre départements français d'outre-mer, en Italie (Lazio, Campania, Sicilia), en Grèce (Dytiki Ellada et Sterea Ellada), en Slovaquie (Západné Slovensko et Východné Slovensko) et en Pologne (Podkarpackie).





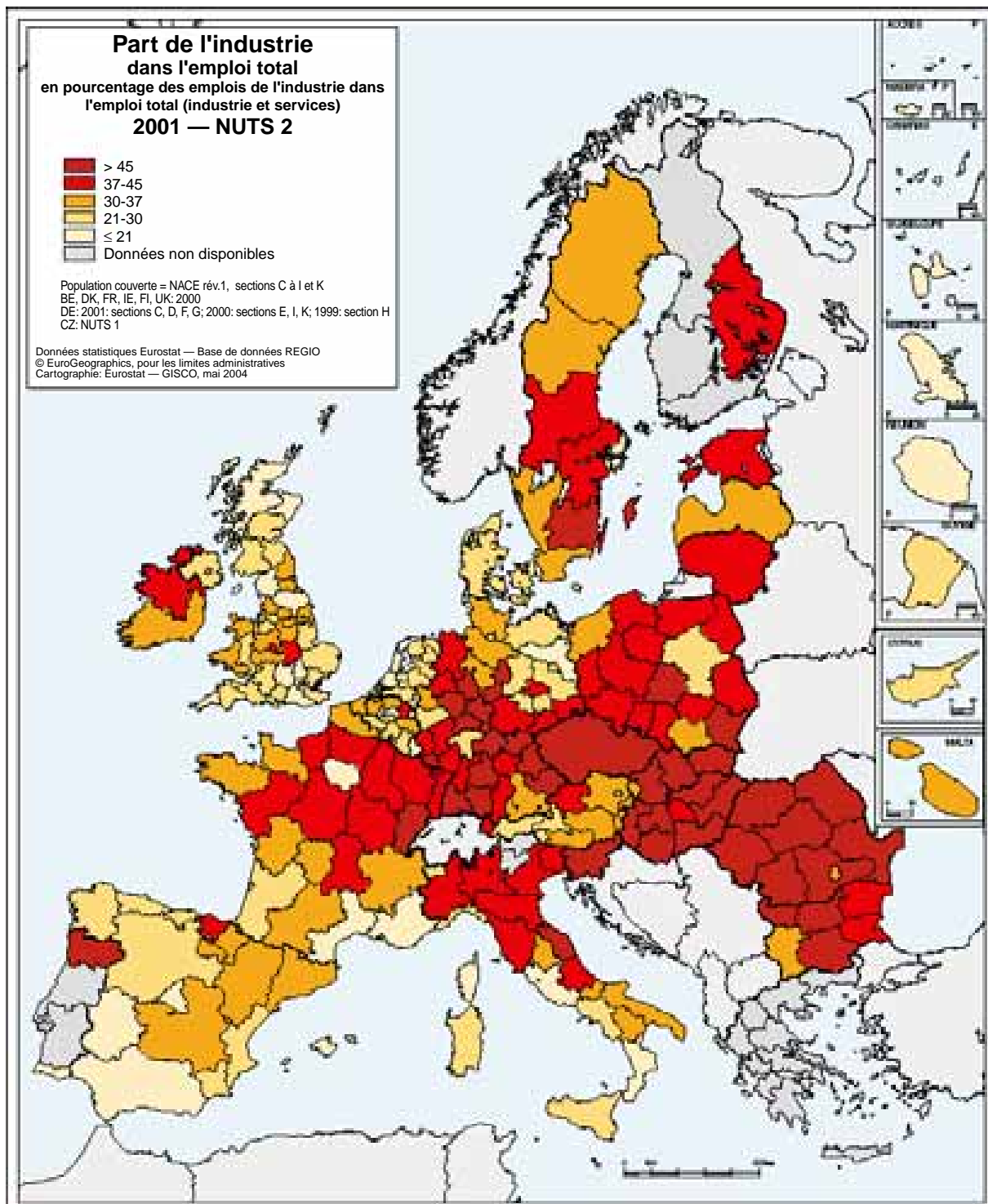
Introduction

Les statistiques régionales d'entreprises sont élaborées à partir d'informations émanant des entreprises elles-mêmes. Elles sont par conséquent indispensables à qui veut connaître en détail l'activité économique dans les régions européennes.

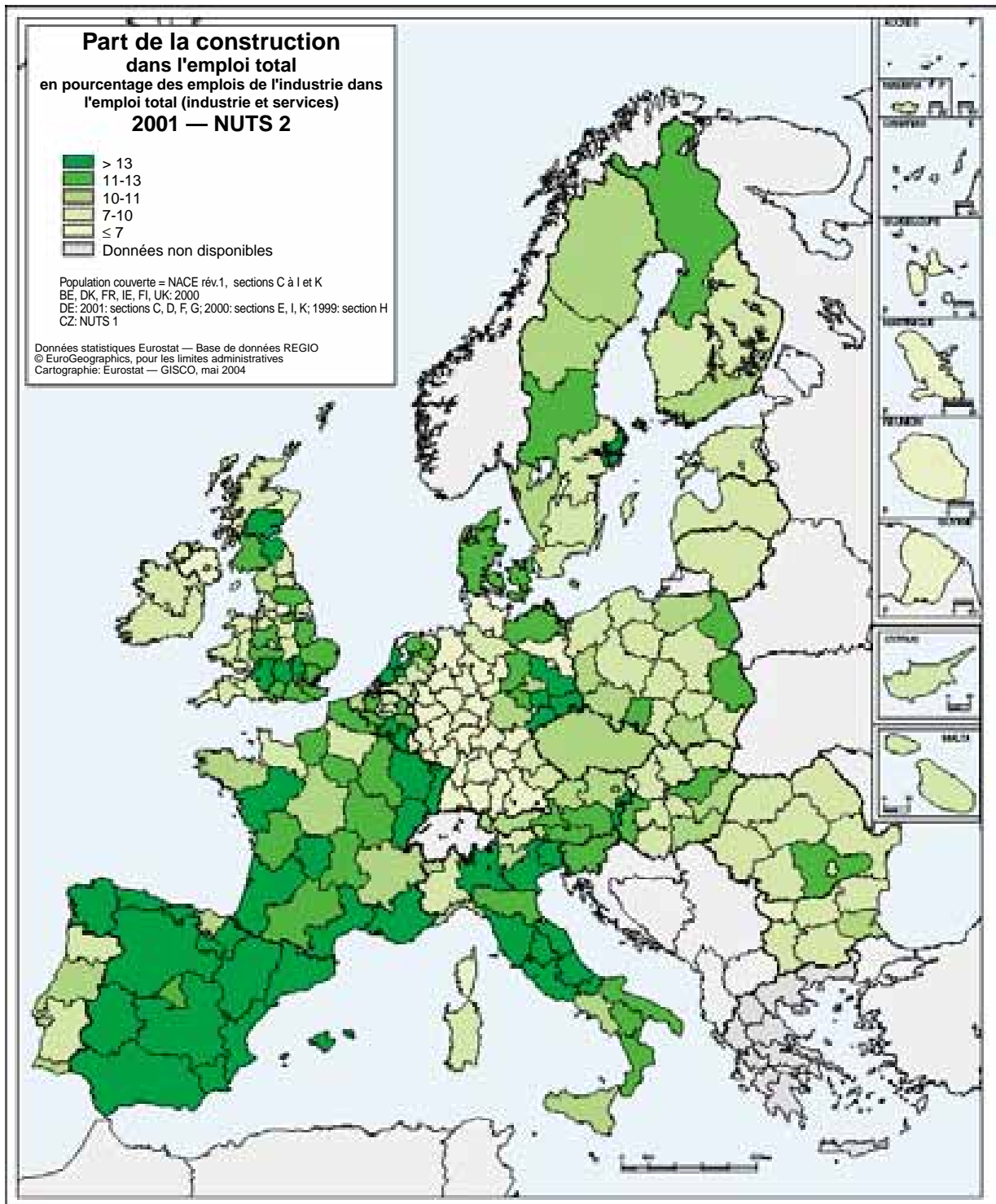
Quels sont les effets sur la structure industrielle des régions de la politique commerciale et de la

politique régionale de l'Union européenne? Comment évolue l'emploi industriel dans les régions? Quels sont, pour une région et un secteur d'activité donnés, le taux de salaire et le taux d'investissement?

Une analyse fine de la structure sectorielle de l'économie européenne ne peut se faire que sur le plan régional. Il est en effet fréquent que l'industrie phare d'un pays se concentre sur quelques régions particulières. À l'inverse, il peut arriver que



Carte 6.1



Carte 6.2

certaines régions soient, au sein d'un pays très dynamique, en retard de croissance du fait de la crise affectant certains secteurs clés de la région.

Les statistiques régionales d'entreprises sont présentées pour l'ensemble des pays membres de l'Union européenne y compris les dix pays ayant rejoint l'Union le 1^{er} mai 2004.

Les cartes 6.1 à 6.9 sont élaborées à partir des statistiques structurelles d'entreprises régionales dis-

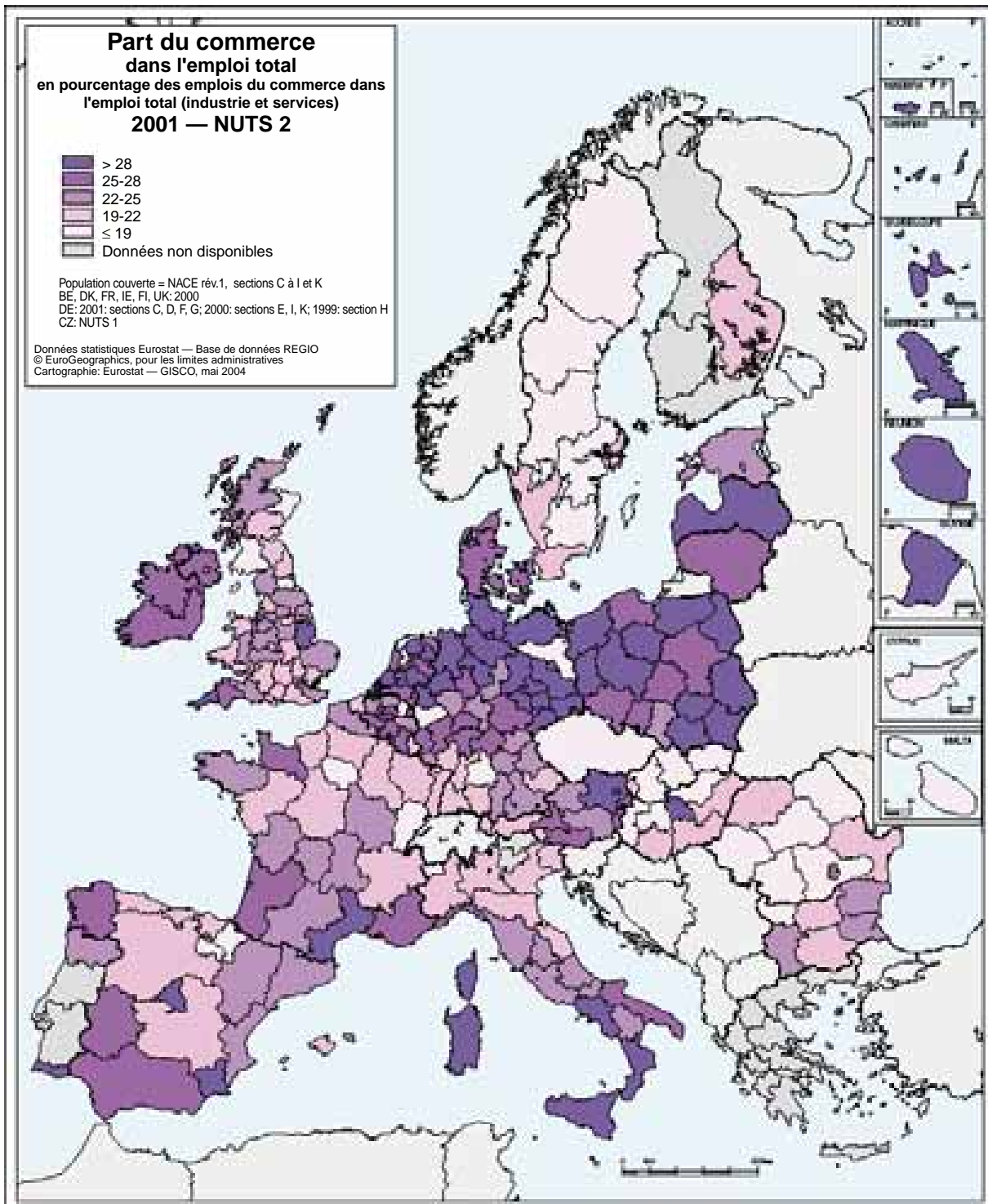
ponibles dans NewCronos dans le domaine SBS (theme4/sbs/region) ainsi que dans le domaine Regio (theme1/regio/sbs-r). Les cartes présentées ici ne donnent qu'un aperçu des statistiques régionales d'entreprises disponibles, la base de données complète étant beaucoup plus riche.

Les cartes 6.1 à 6.4 montrent les parts respectives que prennent dans les régions les grands secteurs d'activité que sont l'industrie, la construction, le commerce et les services. Les cartes 6.5 et 6.6 pré-

sentent les salaires moyens, respectivement dans les services au sens large (y compris le commerce) et l'industrie au sens large (y compris la construction). Les cartes 6.7 et 6.8 présentent les densités d'emploi dans ces deux secteurs. Cette analyse par grands secteurs peut toutefois être déclinée pour chaque secteur à un niveau fin de l'activité économique à partir de la base REGIO de NewCronos. Enfin, la carte 6.9 illustre l'investissement industriel par tête dans les régions.

L'industrie prédomine dans les nouveaux pays membres

Les cartes 6.1 à 6.4 représentent donc les parts respectives des grands secteurs d'activité marchands.

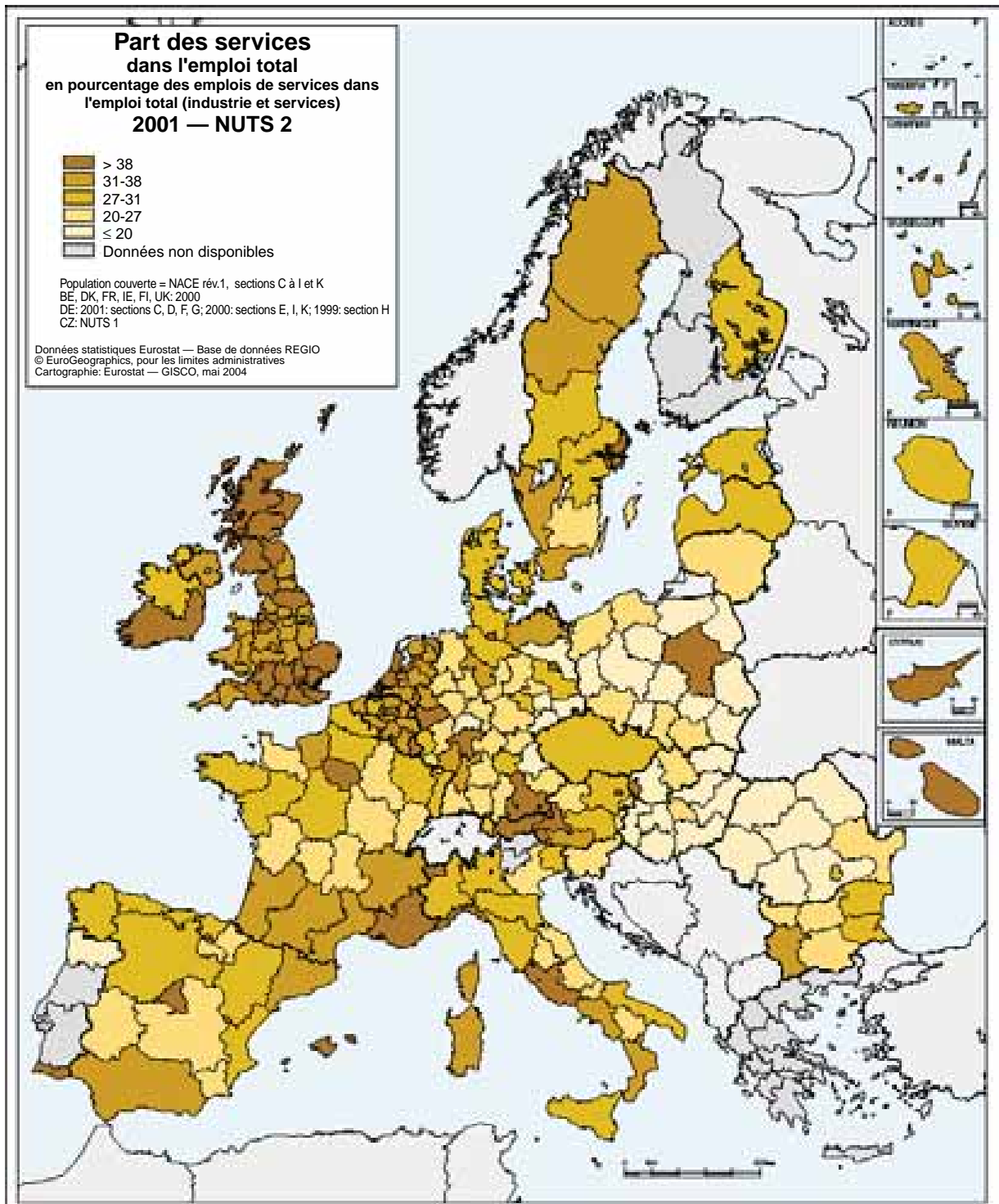


Carte 6.3

On oppose traditionnellement l'économie allemande focalisée sur l'industrie manufacturière à l'économie britannique davantage tournée vers les services. Ce schéma national se décline de manière assez uniforme au niveau local dans les deux pays. Un nombre peu élevé de régions britanniques, en particulier au centre et à l'ouest du pays (par exemple les régions de Leicestershire, de Rutland and Northamptonshire et de West Wales and the Valleys), sont cependant presque autant indus-

trielles que les régions allemandes. De plus, c'est surtout l'ouest de l'Allemagne qui est très industriel, l'est étant relativement plus tourné vers la construction ou les services traditionnels.

La France laisse apparaître un schéma presque unique en Europe, où les emplois de services sont, en termes d'emploi total, particulièrement nombreux autour de la capitale alors qu'ils le sont beaucoup moins ailleurs dans le pays. Cette forte proportion d'emplois de services en Île-de-France,



Carte 6.4

liée à la concentration très forte de la population dans la région, s'explique par le fait que les grandes zones industrielles se situent à présent loin de la capitale. La carte 6.5 confirme que ces emplois de services sont plutôt plus qualifiés que dans les autres régions françaises.

Les régions côtières de la Méditerranée sont particulièrement tournées vers le commerce et les services. On voit apparaître une bande qui va de la région d'Algarve au Portugal vers les régions d'Andalousie, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Lazio et Campanie et qui se termine par la Calabria au sud de l'Italie. La Corse et la Sardaigne sont également des régions à forte densité de services. Quelle interprétation donner à ce regroupement d'emplois de services? D'une part, ces régions sont fortement touristiques. D'autre part, elles sont encore très marquées par des secteurs traditionnels et intensifs en emplois comme le commerce de détail ou le transport maritime. Ainsi l'Italie du Sud peine encore, comme le confirme la carte du chapitre 3 illustrant le produit intérieur brut par tête, à rattraper économiquement le nord du pays, dont la forte industrialisation témoigne surtout du dynamisme économique.

En Italie, en France et en Espagne, une opposition est claire entre une zone fortement industrielle au nord du pays et une autre au sud, davantage tournée vers le commerce et les services. En France, les régions Languedoc-Roussillon et Provence-Alpes-Côte d'Azur sont ainsi fortement intensives en services.

La Belgique, les Pays-Bas et le nord de la Suède sont également des régions à forte intensité de services. Les Pays-Bas sont en particulier portés par l'intense activité commerciale et de transport autour des zones portuaires d'Amsterdam et de Rotterdam, c'est-à-dire dans les régions Noord-Holland et Zuid-Holland.

Les régions des nouveaux pays membres de l'Union européenne sont généralement plus industrielles que la moyenne européenne. Cependant, les services prédominent en Lettonie et dans la région de Mazowieckie en Pologne.

Des salaires élevés aux alentours des capitales, surtout dans l'industrie

Les cartes 6.5 et 6.6 présentent les salaires moyens respectivement dans les services au sens large (y

compris le commerce) et l'industrie au sens large (y compris la construction).

Les salaires par tête constituent un bon *proxy* de la qualification de la main-d'œuvre dans l'industrie de la région considérée, c'est-à-dire le salaire moyen perçu par une personne travaillant dans le secteur d'activité. Selon l'appréciation de l'observateur, des salaires moyens élevés dans une région ou un pays peuvent, comme on l'a suggéré, signifier une forte qualification de la main-d'œuvre, mais également un handicap de compétitivité pour la région considérée.

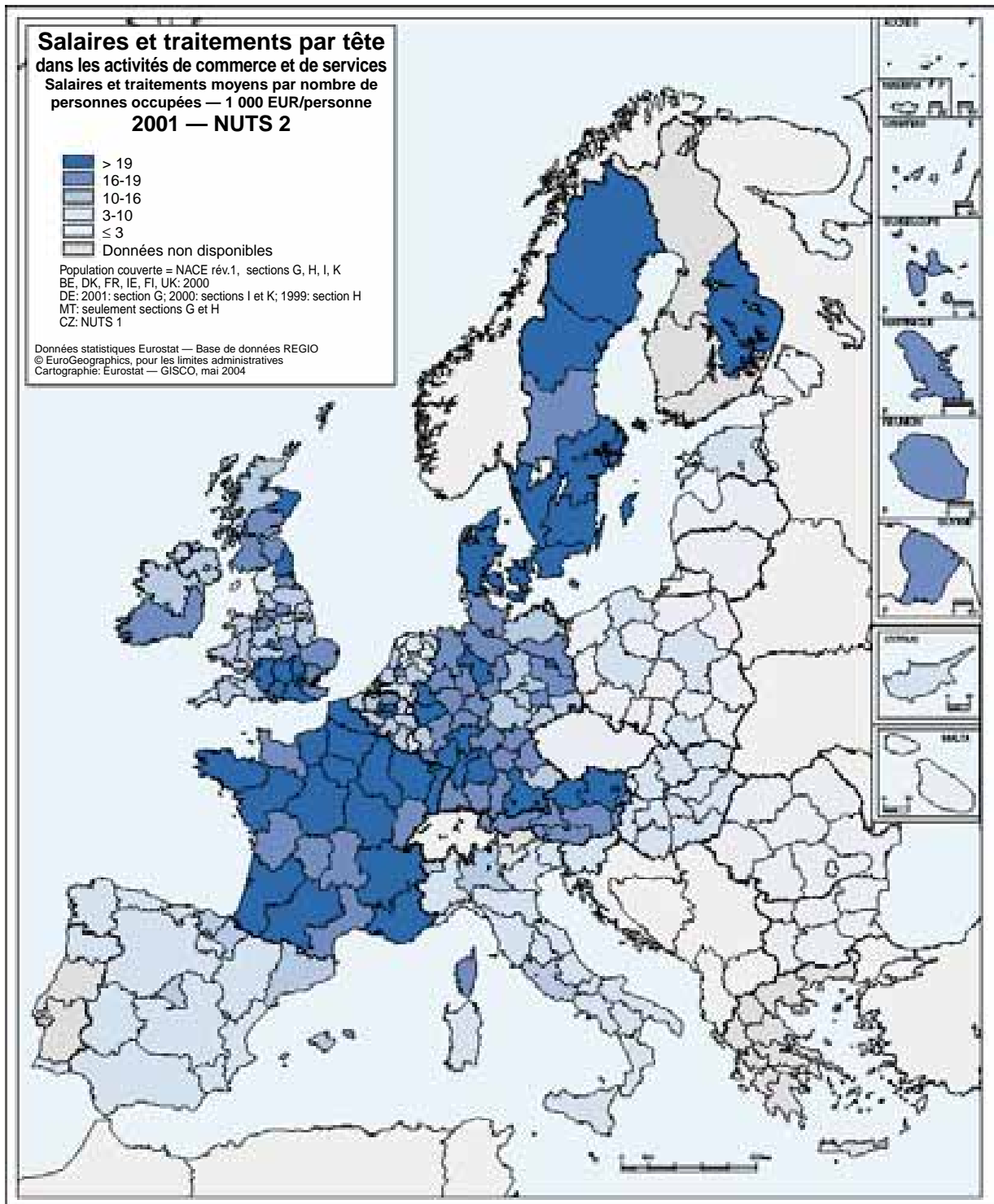
Il est de manière générale frappant de constater la forte hétérogénéité des salaires en Europe en général et dans la zone euro en particulier. Dans une zone monétaire unifiée, les écarts de salaire ou de productivité ne peuvent plus être masqués par des variations de change. Il est vrai que le niveau des salaires n'est pas, loin s'en faut, le seul critère de compétitivité en Europe. Force est cependant de constater que ce fort écart existant entre les régions européennes ne pourra pas être sans conséquences économiques à long terme dans une zone où les hommes et les capitaux sont libres de circuler.

C'est essentiellement en Italie, en Espagne et au Portugal que les salaires moyens sont inférieurs à 15 milliers d'euros par tête, aucune région ne se distinguant par des salaires réellement très élevés.

Néanmoins, les salaires moyens peuvent être, au sein d'un même pays, fortement inégaux d'une région à l'autre. Ainsi l'Île-de-France rémunère beaucoup mieux ses salariés que les autres régions françaises. En effet, cette région regroupe de très nombreux emplois qualifiés avec, en particulier, les sièges sociaux des principales grandes entreprises du pays. De même, en Finlande, les salaires sont plus élevés dans la région d'Uusimaa que dans le reste du pays. De manière générale, les salaires sont plus élevés dans les régions proches des capitales, à l'exception notoire du Portugal et de la région Lisboa e Vale do Tejo incluant Lisbonne.

Cet écart entre les salaires dans les capitales et dans le reste du pays est très fort dans l'industrie mais est beaucoup moins net dans les services et le commerce, où les salaires sont beaucoup plus uniformes d'une région à l'autre.

Un effet de proximité avec l'Europe du Nord semble avoir cours en Espagne et en Italie où les salaires sont plus élevés dans le nord du pays. Pour l'Italie, le niveau plus élevé des salaires en Italie du Nord et en Lombardie s'explique partiellement par un effet sectoriel: l'industrie, au nord, est plus productive et rémunère mieux ses salariés que les régions traditionnelles du sud.

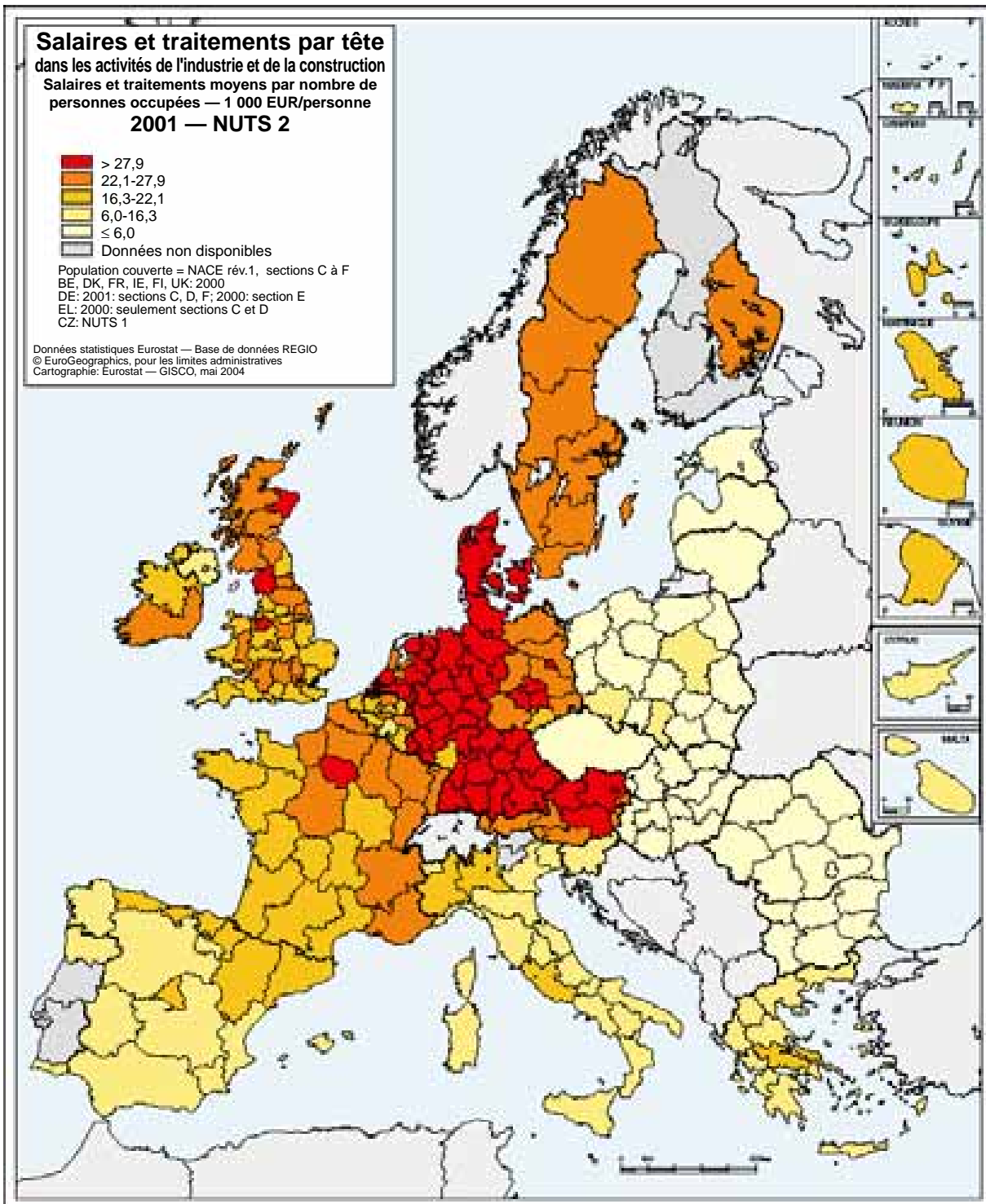


Carte 6.5

Les salaires sont plus faibles dans l'ex-Allemagne de l'Est que dans le reste de l'Allemagne. De fait, l'ex-Allemagne de l'Ouest ne se distingue pas seulement de l'ex-Allemagne de l'Est mais également du reste de l'Europe par des salaires assez élevés dans l'ensemble des régions et, en particulier, dans les régions de Stuttgart et Darmstadt (incluant le centre financier de Frankfurt). Ce niveau élevé des salaires est largement dû au mode de négociation salariale en Allemagne, où les syndicats jouent un

grand rôle. On a là, traditionnellement, une caractéristique du capitalisme rhénan, modèle dans le cadre duquel les salaires sont négociés grâce aux conventions collectives davantage au niveau de la branche qu'au niveau de l'entreprise. Il s'oppose en cela au capitalisme anglo-saxon.

L'utilisateur intéressé par davantage de détails pourra avec intérêt décliner cette étude sur les salaires dans les régions sur le plan sectoriel en utilisant la base de donnée REGIO. C'est en effet sur-



Carte 6.6

tout à ce niveau sectoriel que la compétitivité des différentes régions peut être appréciée. L'utilisateur pourra par exemple connaître les niveaux relatifs de rémunération dans l'industrie automobile dans le Piémont en Italie et dans la région de Niedersachsen en Allemagne.

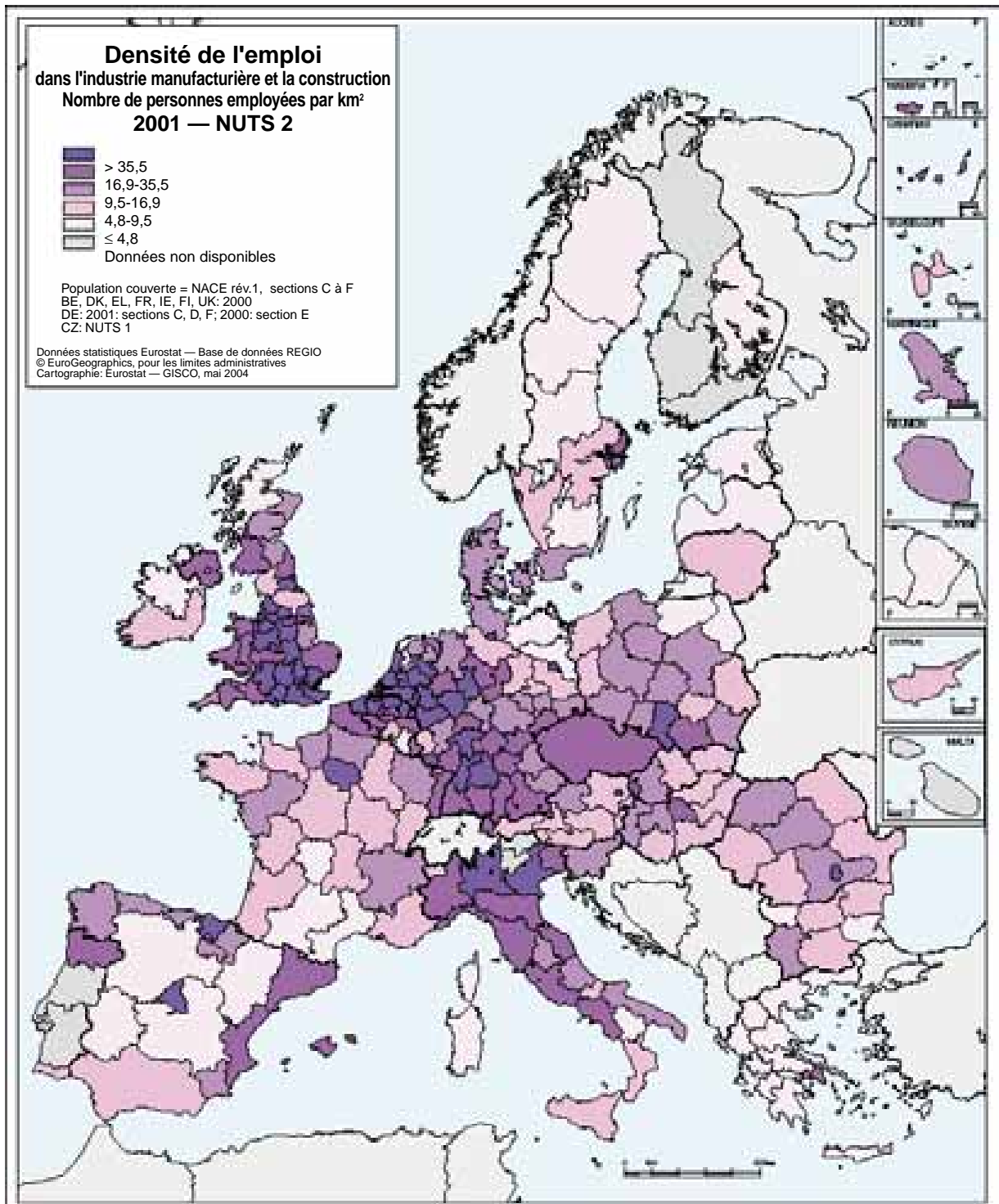
Les salaires moyens sont dans l'ensemble des régions des nouveaux pays membres nettement inférieurs à la moyenne européenne. Cet écart est amplifié par le fait que les salaires ici sont calculés en

euros avec un taux de change nominal en moyenne annuelle, sans tenir compte des parités de pouvoir d'achat. La prise en compte des parités de pouvoir d'achat contribuerait certainement à amoindrir l'écart salarial entre pays membres et pays candidats. Le tableau représentant les PIB régionaux illustre néanmoins que les régions des nouveaux pays membres sont, même après prise en compte des parités de pouvoir d'achat, globalement moins riches que les régions des pays membres.

Le niveau des salaires dans les Länder de l'ex-Allemagne de l'Est est toutefois tout à fait comparable à celui en vigueur dans les nouveaux pays membres (ayant rejoint l'Union européenne au 1^{er} mai 2004). Les salariés de Slovénie ou de la région de Śląskie en Pologne sont même mieux rémunérés que dans le Land de Thüringen.

L'emploi industriel inégalement réparti dans les régions

Les cartes 6.7 et 6.8 présentent les densités d'emploi dans ces deux secteurs, c'est-à-dire le nom-

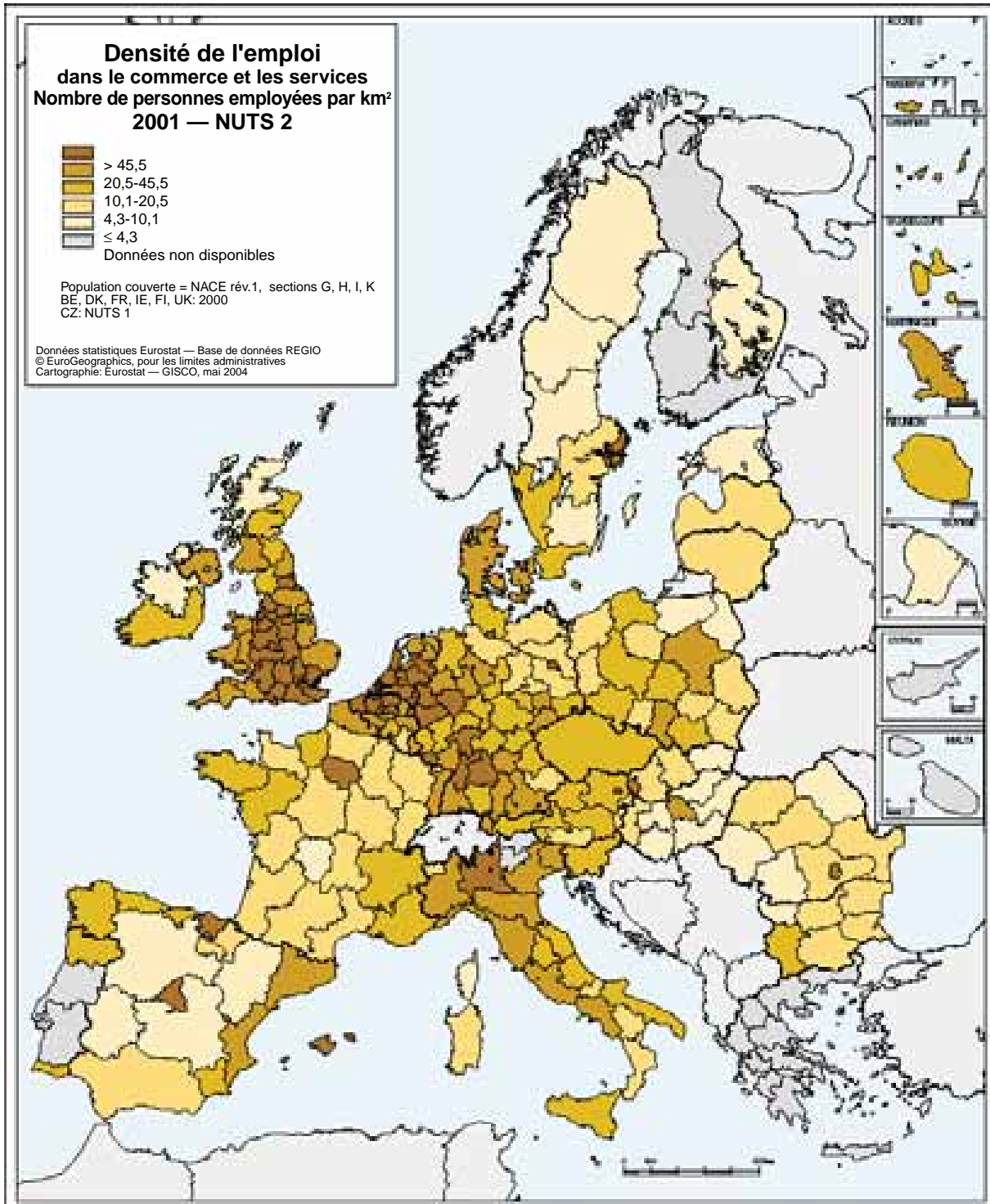


Carte 6.7

bre d'emplois au km², respectivement industriels et de services. On compte ici l'industrie au sens large, avec les sections C, D, E et F de la NACE rév. 1, c'est-à-dire les industries extractives, l'industrie manufacturière et la construction. Les régions à forte densité d'emplois sont souvent plus généralement les régions à forte densité de population, mais on a vu précédemment que certaines régions pouvaient être pauvres en emplois indus-

triels mais riches en emplois de services. Par ailleurs, l'industrie et les services peuvent fort bien au sein d'une région se développer parallèlement, en particulier parce que l'industrie a, au cours des dernières décennies, externalisé une partie importante de ses services.

Le nord de l'Italie, l'ouest de l'Allemagne, la Belgique et les Pays-Bas sont des régions fortement



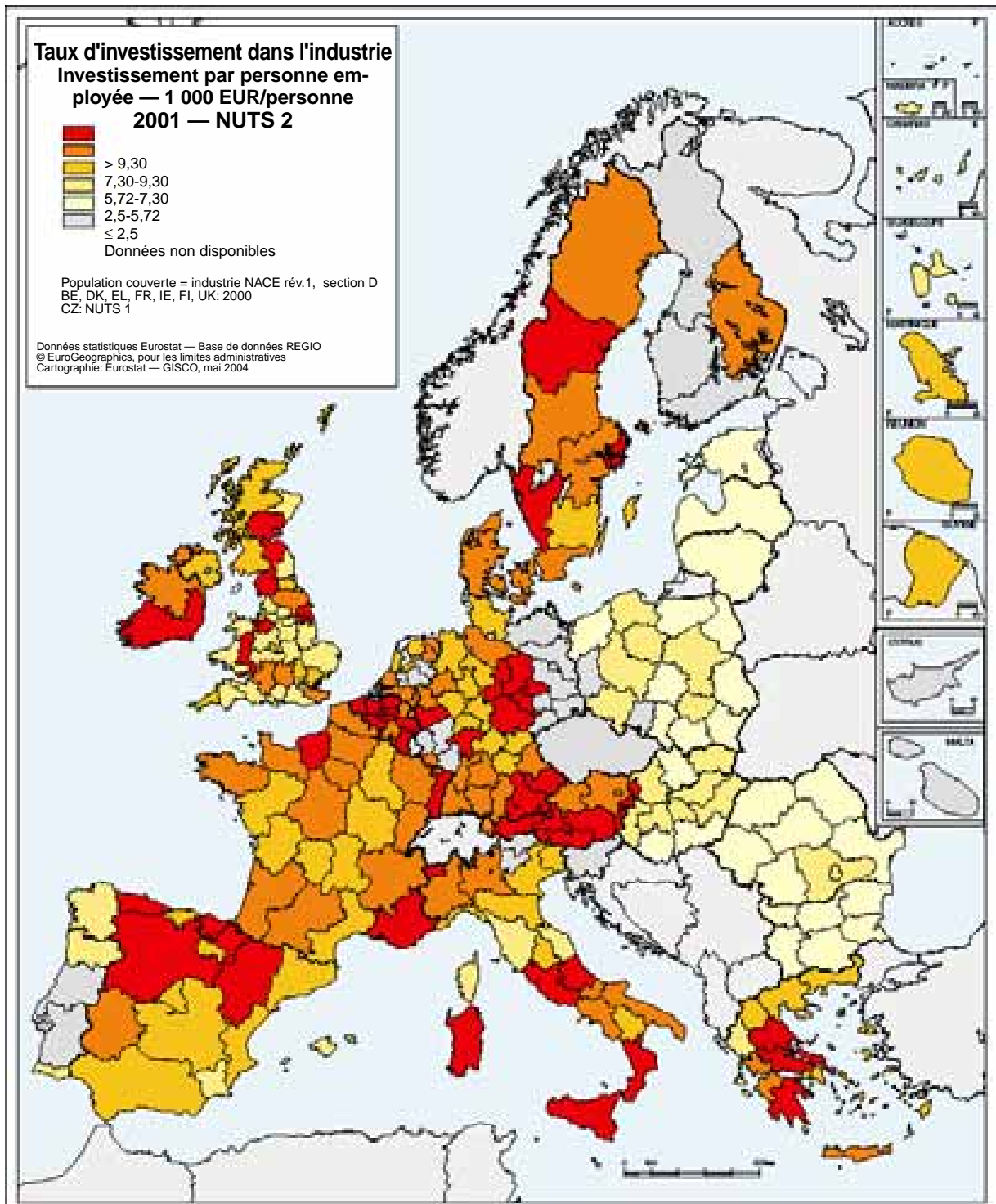
Carte 6.8

industrielles avec une densité d'emplois la plupart du temps supérieure à 20 emplois industriels au km². De même, la côte est de l'Espagne ainsi que la région de Madrid et celle du Pays Basco sont plus industrielles que le reste du pays.

Les régions entourant les capitales connaissent généralement une forte densité à la fois d'emplois industriels et d'emplois de services en même temps que des salaires assez élevés, synonyme d'emplois plutôt qualifiés. C'est le cas en particulier de Paris

avec l'Île-de-France, de Madrid avec la Comunidad de Madrid, de Helsinki avec l'Uusima ou de la région de Közép-Magyarország autour de Budapest. C'est en particulier souvent dans les capitales que se trouvent les sièges sociaux des entreprises où travaille l'encadrement supérieur.

Densité d'emploi et salaires élevés ne vont cependant pas systématiquement de pair. Ainsi les salaires sont assez bas dans certaines régions du centre de l'Angleterre qui connaissent pourtant une forte



Carte 6.9

densité d'emplois industriels. Dans l'East Midlands au Royaume-Uni ou dans la région de Lisboa e Vale do Tejo au Portugal, les industries dominantes sont des industries de main-d'œuvre, et, par conséquent, les salaires moyens y sont assez faibles malgré une forte densité d'emplois industriels. Dans la région du Southern and Eastern (au sud de l'Irlande), la densité d'emplois industriels est faible mais les salaires sont fort élevés, ce à quoi contribue la forte implantation de grands groupes internationaux.

Le sud de la Pologne, en particulier les régions de Śląskie et de Małopolskie, qui entourent la ville de Cracovie, sont particulièrement denses en emplois industriels, de même que la région de Bucarest, la région de Západne Slovensko entourant Bratislava ainsi que la région de Yugozapaden au sud-ouest de la Bulgarie.

Les industries intensives en capital dans les régions

La carte 6.9 représente le taux d'investissement dans l'industrie manufacturière. Celui-ci rapporte l'investissement physique à l'emploi industriel. Il représente par conséquent l'accroissement de capital associé à chaque salarié de l'industrie dans les régions. Ce taux d'investissement est susceptible de fluctuer fortement d'une année à l'autre, si bien qu'il n'est pas évident de déduire, à partir d'un taux d'investissement élevé en 2000, un jugement définitif sur l'intensité capitaliste d'une région. Il faudrait pour cela considérer des flux d'investissement sur plusieurs années, permettant éventuellement de calculer un stock de capital.

Les données présentées ici sont des statistiques d'entreprises, qui se distinguent clairement, comme on l'a déjà remarqué, des comptes nationaux. On peut cependant remarquer que l'investissement est une des trois composantes majeures (avec la consommation des ménages et le solde extérieur) du produit intérieur brut. Ainsi, les régions qui investissent le plus sont souvent les plus riches, comme le montre la carte de la page 38 présentant le PIB par habitant.

Quelques résultats apparaissent cependant. Ainsi l'ex-Allemagne de l'Est investit davantage que l'ex-Allemagne de l'Ouest, tournée vers des indus-

tries plus légères. L'investissement est particulièrement élevé dans les régions de Halle et de Dresden. De même, l'investissement est également assez élevé par rapport à la moyenne européenne dans le nord de l'Italie ainsi que dans l'ensemble des régions autrichiennes, à l'exception de la région capitale de Wien, en particulier dans la région de Kärnten. Enfin, contrairement à leurs homologues irlandais, les industriels du sud et du centre du Royaume-Uni investissent particulièrement peu en 2001.

Le relatif faible investissement par tête dans les régions des nouveaux pays membres est encore une fois accentué par le fait que les taux de change utilisés ne prennent pas en compte les parités de pouvoir d'achat. En d'autres termes, il est probable que le prix des investissements soit moins élevé dans les dix nouveaux pays membres, si bien que le niveau des investissements dans ces pays, s'il était évalué en termes réels, se rapprocherait davantage de celui des autres pays membres.

Conclusion

Les domaines SBS (theme4/sbs/region) et Regio (theme1/regio/sbs-r) offrent à l'utilisateur intéressé par les données sectorielles régionales un aperçu détaillé et harmonisé de l'activité économique par secteurs dans les régions. L'utilisateur désireux d'en savoir plus pourra utiliser la base de données complète, dont les neuf cartes présentées ici ne donnent qu'un aperçu. En particulier, il pourra comparer les coûts salariaux par tête d'une région à l'autre de l'Europe et pourra observer la spécialisation relative des régions dans les différents secteurs de l'économie.

Prenons un exemple. Quelles sont les principales régions européennes spécialisées dans la chimie? Pour répondre, l'utilisateur pourra observer la répartition des emplois européens dans la chimie au sein des différentes régions. Il pourra aussi comparer, au sein des différentes régions, la part relative des emplois de la chimie dans l'emploi industriel total. Il pourra examiner les investissements effectués dans les régions une année donnée, mais également les investissements effectués dans le passé, l'investissement ayant une composante cyclique importante. Enfin, il sera en mesure de rapporter l'emploi dans les régions au nombre d'unités locales, ce qui lui donnera un bon proxy de la concentration du secteur avec la taille moyenne des unités locales du secteur dans la région.

Méthodologie résumée des statistiques régionales d'entreprises

La population couverte par le règlement SBS est l'ensemble de l'économie marchande, hors agriculture et pêche. Cette population correspond à peu près aux secteurs secondaire et tertiaire marchand, ce qui regroupe les NACE rév. 1 C à K.

Les données régionales collectées dans le cadre du règlement SBS sont le nombre d'unités locales, l'emploi, les salaires et l'investissement matériel.

L'**emploi** représente les personnes occupées. Sont incluses dans l'emploi d'une unité locale les personnes (salariées ou non) travaillant dans l'unité considérée et les personnes travaillant à l'extérieur de l'unité tout en faisant partie de celle-ci et en étant rémunérées par elles.

Les **salaires et traitements** comprennent toutes les sommes en espèces et les avantages en nature versés aux personnes comptées au nombre des salariés, y compris les travailleurs à domicile, en rémunération de leur travail au cours de l'exercice comptable, qu'elles soient rémunérées sur une base horaire, à la production ou à la pièce et qu'elles soient payées régulièrement ou non.

Pour ce qui est des **investissements**, sont considérés les investissements effectués au cours de la période de référence dans tous les biens corporels, à savoir tous les biens corporels achetés auprès de tiers ou produits pour compte propre (c'est-à-dire la production immobilisée des biens corporels) et dont la durée d'utilisation est supérieure à un an.

Les statistiques régionales d'entreprises sont principalement disponibles à partir de l'année de référence 1995. Cependant, la période 1995-1998 correspond à une période de transition dans la mise en œuvre du règlement, au cours de laquelle les instituts nationaux de statistiques se sont adaptés pour aboutir à un système conforme au règlement (CE, Euratom) n° 58/97 du 20 décembre 1996.

La disponibilité est meilleure à partir de l'année de référence 1999, première année de référence après la période de transition. La qualité est également meilleure. À titre d'exemple, les données belges de 1999 portent, pour la première fois, sur les unités locales de l'ensemble des entrepri-

ses. Les années précédentes, la population couverte pour les statistiques régionales belges était les unités locales des seules entreprises de plus de 20 personnes occupées. De même, les données allemandes couvrent, pour la première fois, l'ensemble des unités locales à partir de l'année de référence 2000, alors que les statistiques régionales allemandes ne couvraient, les années précédentes, que les unités locales des seules entreprises de plus de 20 personnes occupées.

Les statistiques régionales constituent le troisième des quatre volets de la collecte SBS. Les deux premiers sont les séries nationales et par classe de taille (en particulier les résultats des petites et moyennes entreprises), le dernier est constitué des autres séries structurelles (comme les statistiques sur les dépenses liées à la protection de l'environnement).

Les statistiques régionales d'entreprises sont ventilées par région (niveau NUTS 2) et activité (NACE rév. 1 à 2-digit ou 3-digit selon les secteurs). La population couverte est l'emploi marchand des secteurs non financiers, ce qui correspond aux NACE rév. 1 C à K, à l'exclusion de la NACE rév. 1 J, qui couvre les secteurs financiers.

L'unité statistique de collecte est l'unité locale. Dans la plupart des cas, l'activité principale de l'unité locale est calculée au niveau local. Pour certains pays, elle est celle de l'entreprise dont l'unité locale forme une part, sachant qu'une entreprise industrielle peut se composer de plusieurs unités locales. L'unité statistique n'étant pas la même pour l'une et l'autre collecte, les résultats ventilés par classe de taille (disponibles dans NewCronos dans le domaine sizclass: theme4/sbs/sizclass) et par région peuvent diverger plus ou moins, même si l'ordre de grandeur est le même. Cette divergence ne s'apparente en aucun cas à un quelconque problème de qualité pour l'une ou l'autre collecte.

La valeur ajoutée n'est en revanche pas collectée, dans le règlement SBS, sur le plan local. En effet, elle se calcule au niveau de l'entreprise et non au niveau de l'unité locale. La statistique d'entreprise se distingue de la comptabilité nationale (qui calcule un produit intérieur brut régional) par le fait que les statistiques proviennent directement de données observées et ne sont pas le fruit d'une synthèse économique.



Introduction

Les indicateurs régionaux de santé pour l'Union européenne, développés par Eurostat afin d'aider à fixer des objectifs en matière de santé, répondent à des définitions et méthodes normalisées qui ont pour but de rendre possibles les comparaisons. Pour délivrer une information comparative de qualité sur la santé générale de la population, les données doivent être comparables entre les régions et refléter les changements apparus au fil du temps. Les principaux déterminants non médicaux de la santé au niveau régional devront aussi être pris en considération.

Actuellement, les statistiques sur la santé au niveau régional sont disponibles dans deux principaux domaines. On dispose de données sur la mortalité, selon ses causes sous-jacentes, où les maladies en cause sont définies selon une classification internationale et où les données sont collectées selon des méthodes comparables. Ce chapitre s'attache essentiellement à mettre en évidence les principales causes de mortalité en Europe — c'est-à-dire les maladies de l'appareil circulatoire, le cancer, les maladies des voies respiratoires et les causes de mort violente — et sa répartition régionale. Eurostat collecte également des données sur les infrastructures au sens large du terme et sur les ressources en personnel dans le secteur de la santé. La deuxième partie de ce chapitre est consacrée à l'analyse de ces données; elle est suivie par un examen détaillé des questions méthodologiques concernant les statistiques régionales en matière de santé.

La mortalité dans les régions de l'UE

Si l'on observe la mortalité globale dans l'Union européenne pour la période allant de 1999 à 2001, les maladies de l'appareil circulatoire sont la principale cause de décès à la fois des femmes (44 % de l'ensemble des décès) et des hommes (37 %). Les tumeurs malignes représentent la deuxième cause de mortalité pour plus de 29 % des décès des hommes et presque 23 % des décès des femmes.

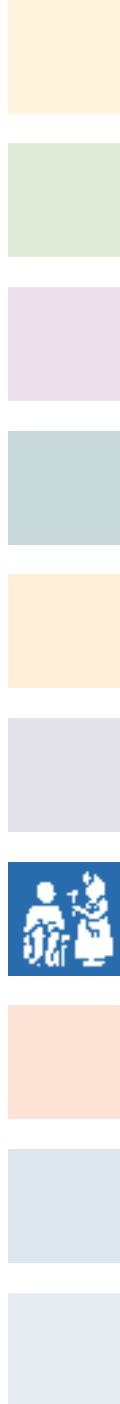
Cependant, au-delà de cette photographie très générale, les types de mortalité varient considérablement selon la région, l'âge et le sexe. Alors que le taux brut de mortalité décrit la mortalité par rapport à la population, cette mesure est fortement influencée par la pyramide des âges de la popula-

tion. Il est cependant utile de prendre en compte le phénomène de vieillissement ainsi que les différences d'espérance de vie entre les femmes et les hommes, sachant que, dans toute l'Europe, les femmes vivent plus longtemps que les hommes. Afin de corriger les effets de la pyramide des âges, on utilise des taux de mortalité standardisés en fonction de l'âge pour souligner les inégalités géographiques quant au risque de décès. Le taux de mortalité standardisé en fonction de l'âge révèle une mortalité plus élevée chez les hommes que chez les femmes. Pour les hommes, on constate une surmortalité avec des taux deux fois plus élevés que chez les femmes. En dépit de ces écarts, la plupart des régions les plus touchées ont des taux plus élevés à la fois pour les hommes et pour les femmes.

De nombreux facteurs influent sur la mortalité régionale

L'une des évolutions défavorables accompagnant la phase de transition postérieure à 1990 a été la détérioration nette et imprévue de l'espérance de vie dans les pays de l'Europe centrale et de l'Est, surtout pour les hommes. La mortalité globale est particulièrement élevée dans la plupart des nouveaux États membres ainsi qu'en Bulgarie et en Roumanie, aussi bien pour les hommes que pour les femmes. La tendance nationale est également constatée dans toutes les régions, à quelques exceptions près. À l'ouest, seuls le Portugal et l'Irlande s'approchent de ces niveaux (à la fois pour les hommes et les femmes) ainsi que la Belgique et la Finlande (pour les hommes) et le Danemark et le Royaume-Uni (pour les femmes).

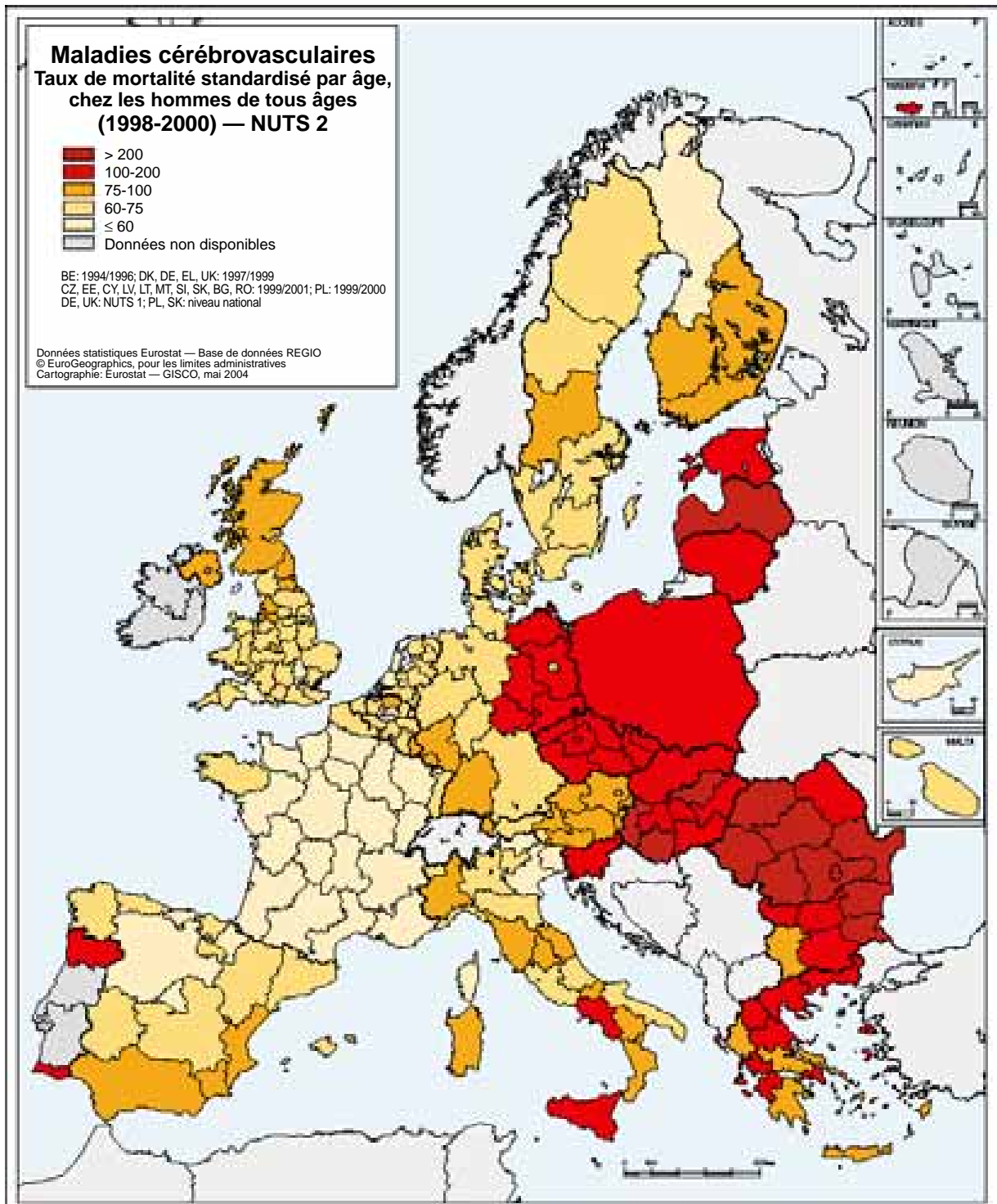
Si l'on se concentre sur les régions des États membres de l'EU-15, on constate des disparités plus marquées. Une faible mortalité domine dans le sud — en Italie, en Espagne et en Grèce, le Portugal faisant figure d'exception avec une mortalité importante dans toutes ses régions. La situation générale de la France et de l'Autriche est également favorable. En Allemagne, la division est-ouest est toujours très marquée, avec une mortalité nettement plus élevée dans les Länder de l'Est. Concernant le Royaume-Uni, on peut noter un certain contraste entre le nord et le sud, avec une mortalité plus faible dans les régions du Sud. Les régions caractérisées par une mortalité élevée sont souvent des régions économiquement défavorisées. En France, au Royaume-Uni et en Allemagne, les anciennes régions d'industries lourdes en



reconversion, telles que le Nord - Pas-de-Calais, le Lancashire, le Yorkshire et la Sarre affichent des taux masculins et féminins de mortalité élevés. Cependant, le facteur socio-économique n'explique pas à lui seul le niveau des taux de mortalité.

Parallèlement aux facteurs socio-économiques et environnementaux souvent en interaction, les pratiques de santé constituent un déterminant essentiel des écarts de mortalité. Les disparités cons-

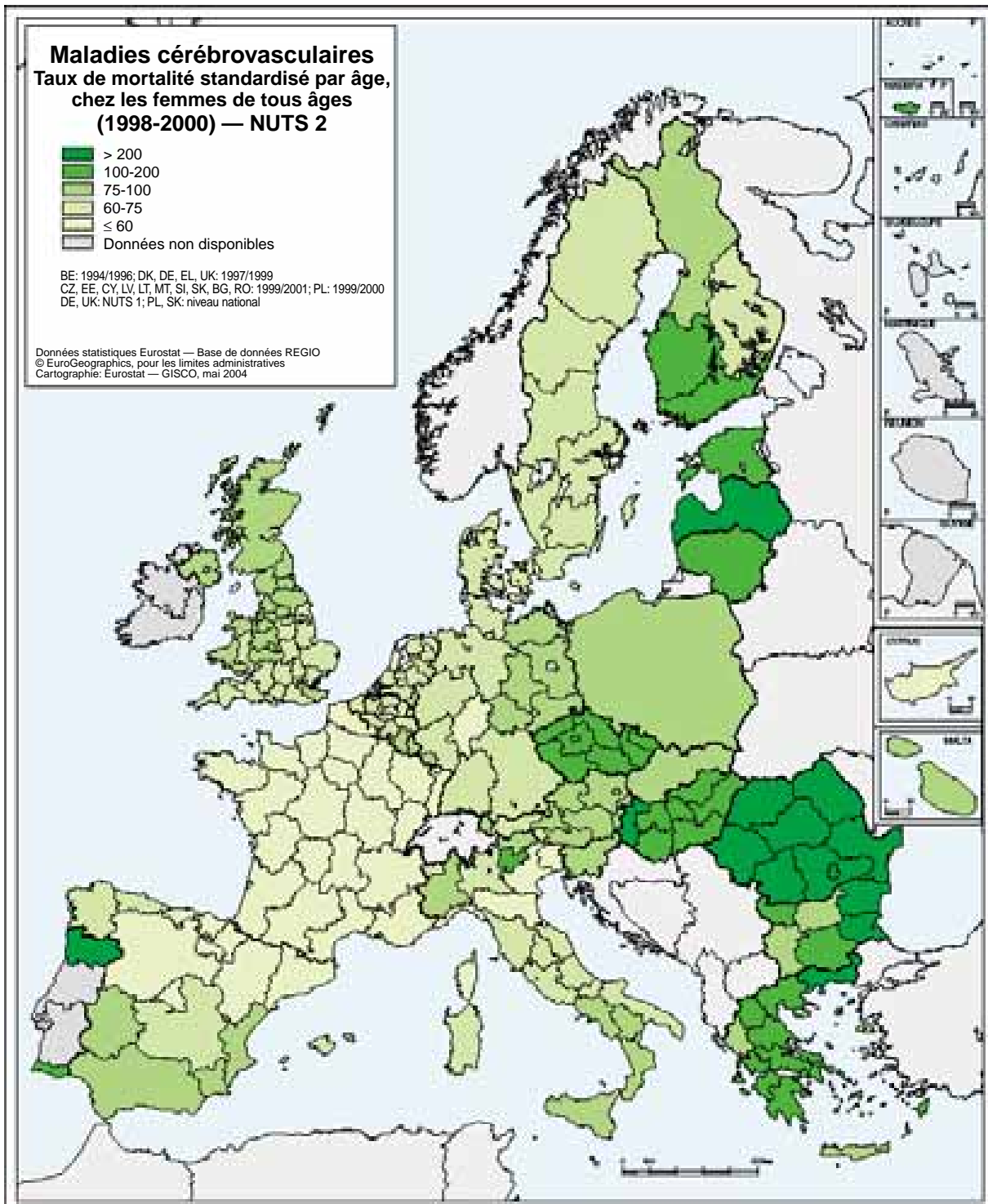
tatées dans les chiffres de mortalité d'une région à l'autre peuvent également révéler des inégalités dans l'efficacité ou dans l'accès aux soins au sein de l'Union européenne.



Carte 7.1

Remarquablement peu de décès par accidents cérébrovasculaires en France

Dans l'EU-25, les maladies de l'appareil circulatoire constituent la cause la plus fréquente de décès à la fois pour les hommes et pour les femmes, avec une mortalité particulièrement élevée dans les régions de l'Europe centrale et de l'Est. On observe une surmortalité générale chez les hommes par rapport aux femmes, avec un rapport de mortalité hommes/femmes de 1,1 à 1,9 dans les régions de niveau NUTS 2.

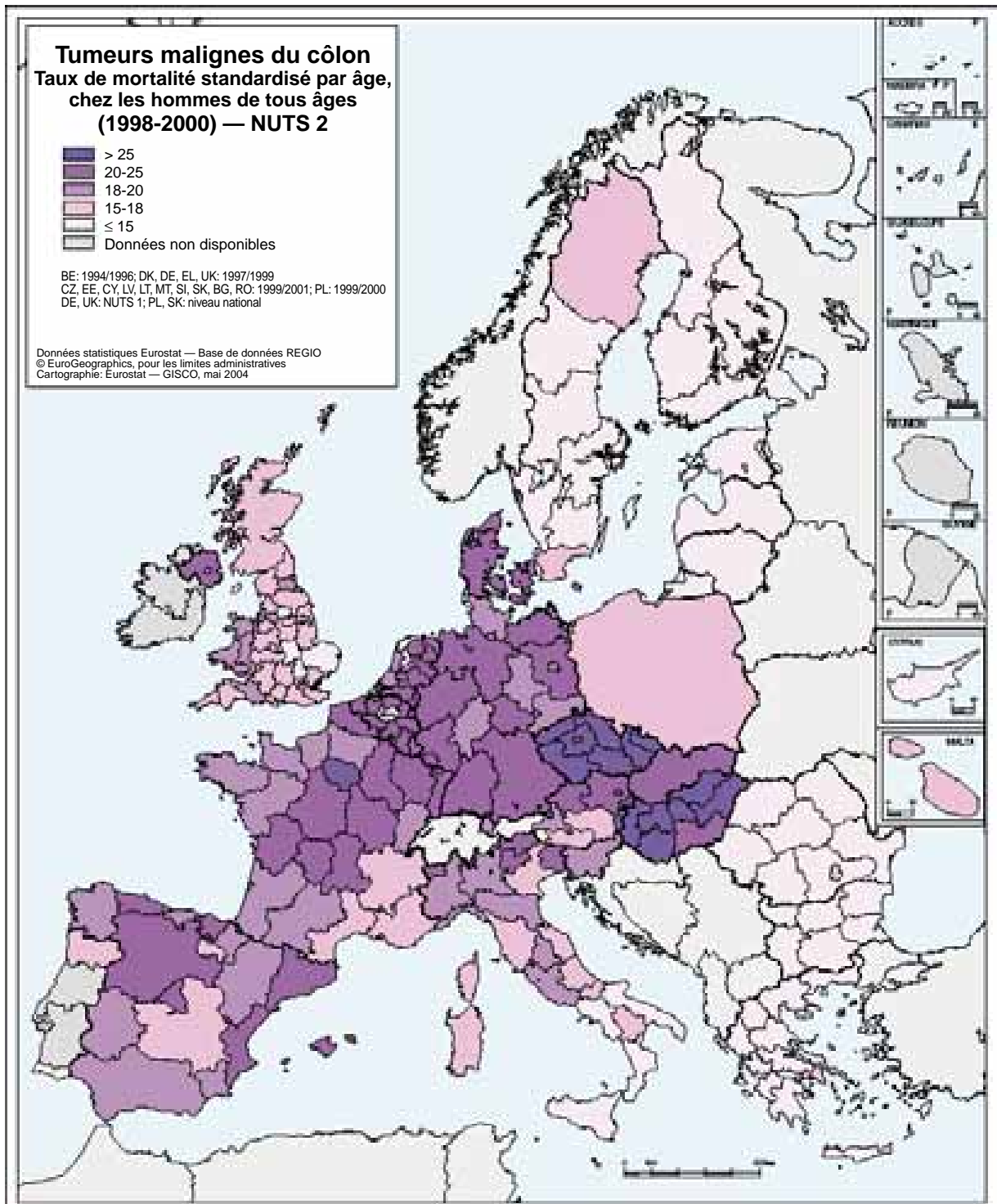


Carte 7.2

Parmi les maladies de l'appareil circulatoire, les maladies cérébrovasculaires représentent 22 % des décès chez les hommes et 28 % chez les femmes et sont ainsi la deuxième cause de décès dans ce groupe après les cardiopathies ischémiques. Le nombre absolu plus élevé chez les femmes de morts par accident cérébrovasculaire se reflète dans les disparités régionales hommes/femmes plus faibles en ce qui concerne les taux de mortalité standardisés en fonction de l'âge. Ce ratio va-

rie dans la plupart des cas de 1 à 1,4, avec un certain nombre de régions grecques affichant même des chiffres plus bas pour les hommes que pour les femmes.

C'est en Lettonie ainsi que dans des régions de Hongrie, de Roumanie et de Bulgarie que l'on constate la plus forte mortalité masculine par accident cérébrovasculaire. La situation des femmes est quasiment identique avec en plus une région



Carte 7.3

grecque et deux régions portugaises qui affichent un taux de mortalité très élevé. Les taux sont particulièrement bas en France où toutes les régions suivent la tendance nationale de taux de mortalité en dessous de la moyenne: le taux français de mortalité par accident cérébrovasculaire est de 35,3 pour les femmes et de 49,0 pour les hommes, ce qui est nettement en dessous des moyennes de l'EU-25, respectivement de 50,6 et de 63,1. Les taux de mortalité pour les accidents cérébrovasculaires sont plus bas à l'ouest — en France, en Belgique, aux Pays-Bas et dans les Länder de l'ouest de l'Allemagne — mais aussi au sud — Chypre —, certaines parties de l'Italie et de l'Espagne. Pour ce dernier, on note un net écart nord-sud, alors que cette séparation est moins marquée en Italie. Le Royaume-Uni et les régions scandinaves présentent également une situation contrastée avec des régions périphériques affichant de nettes inégalités concernant la mortalité par accidents cérébrovasculaires.

Comme pour les cardiopathies ischémiques, on considère que l'excès de poids, le manque d'exercice physique, le tabagisme, la consommation d'alcool, le diabète, la pression artérielle élevée, ainsi que le stress en général, sont d'importants facteurs de risque d'être victime d'accidents cérébrovasculaires. Bien qu'il faille prendre en compte certains biais méthodologiques potentiels émanant de pratiques de certification, les inégalités entre les régions pourraient trouver une explication dans le comportement alimentaire des États membres de l'EU-15 ainsi que dans les effets de la transition dans les nouveaux États membres et les pays candidats à l'adhésion.

Le cancer du côlon reflète des similitudes de comportements alimentaires

Dans l'EU-25, le cancer du côlon représente plus de 8 % de la totalité des tumeurs malignes et est, par conséquent, l'un des cancers les plus fréquents. La mortalité masculine est environ 1,5 fois plus élevée que la mortalité féminine. Cependant, les régions les plus touchées (avec un taux de mortalité masculine supérieur à 25) connaissent une surmortalité masculine, comparée aux femmes, supérieure à la moyenne. On constate un taux global de mortalité par cancer du côlon standardisé en fonction de l'âge de 16 chez les hom-

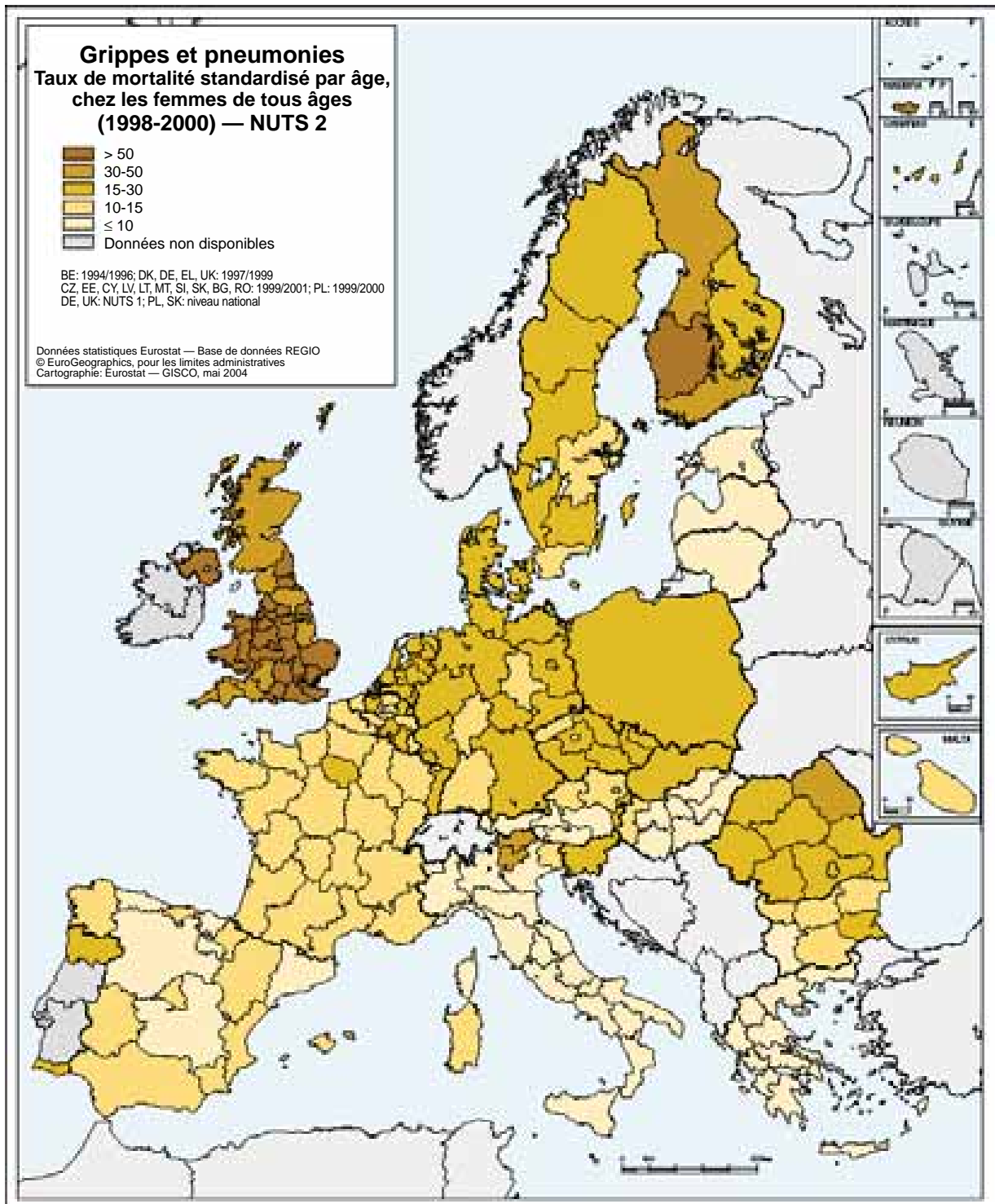
mes de l'EU-25 mais il dépasse 30 dans un certain nombre de régions hongroises et tchèques.

De mauvaises habitudes alimentaires, c'est-à-dire la consommation excessive de graisses, de protéines, de viande et d'alcool, favorisent le développement de tumeurs malignes du côlon. Les prédispositions génétiques ainsi que les maladies chroniques du côlon comme les recto-colites hémorragiques et la maladie de Crohn constituent des facteurs de risques supplémentaires.

On retrouve une surmortalité masculine le long d'une ligne diagonale allant de la mer du Nord à la Hongrie, alors que les régions plus au nord et plus au sud enregistrent des taux de mortalité en dessous de la moyenne. Au nord, les pays Baltes ainsi que toutes les régions de la Suède et de la Finlande affichent invariablement de faibles taux de mortalité due au cancer du côlon. C'est également le cas pour les régions de la Bulgarie et de la Grèce, le sud de l'Italie et Chypre. Ces régions doivent probablement leur faible mortalité à leurs habitudes alimentaires, avec des similitudes transnationales dans le régime alimentaire.

Un taux élevé de mortalité due à la grippe et à la pneumonie chez les femmes au Royaume-Uni

Les maladies de l'appareil respiratoire représentent près de 10 % de l'ensemble des causes de décès dans l'EU-25 et représentent donc la troisième cause de mortalité. Il faut noter que ce groupe ne concerne pas les morts par cancer, que l'on classe dans le groupe des tumeurs malignes. Concernant les maladies de l'appareil respiratoire, on constate d'importantes disparités selon le sexe: les hommes ont plus de probabilités de mourir d'une maladie respiratoire chronique dont l'asthme (plus de 45 % de la mortalité masculine due à des maladies de l'appareil respiratoire), alors que les femmes sont plus touchées par les maladies respiratoires infectieuses — la grippe et la pneumonie (presque 50 % de la mortalité féminine liée à des maladies respiratoires). La grippe et la pneumonie sont des maladies courantes à tout âge, mais peuvent devenir graves, voire mortelles à un âge avan-



Carte 7.4

cé. La pyramide générale des âges (montrant un grand nombre de femmes âgées) explique par conséquent les inégalités en valeur absolue.

La mortalité standardisée en fonction de l'âge causée chez les femmes par la grippe et la pneumonie est illustrée sur la carte 7.4, avec des zones nettes de forte et de faible mortalité. Le taux général de mortalité est relativement bas, avec un maximum de 77 à Madère — mais plus de 85 % des régions affichent un taux de mortalité standardisé

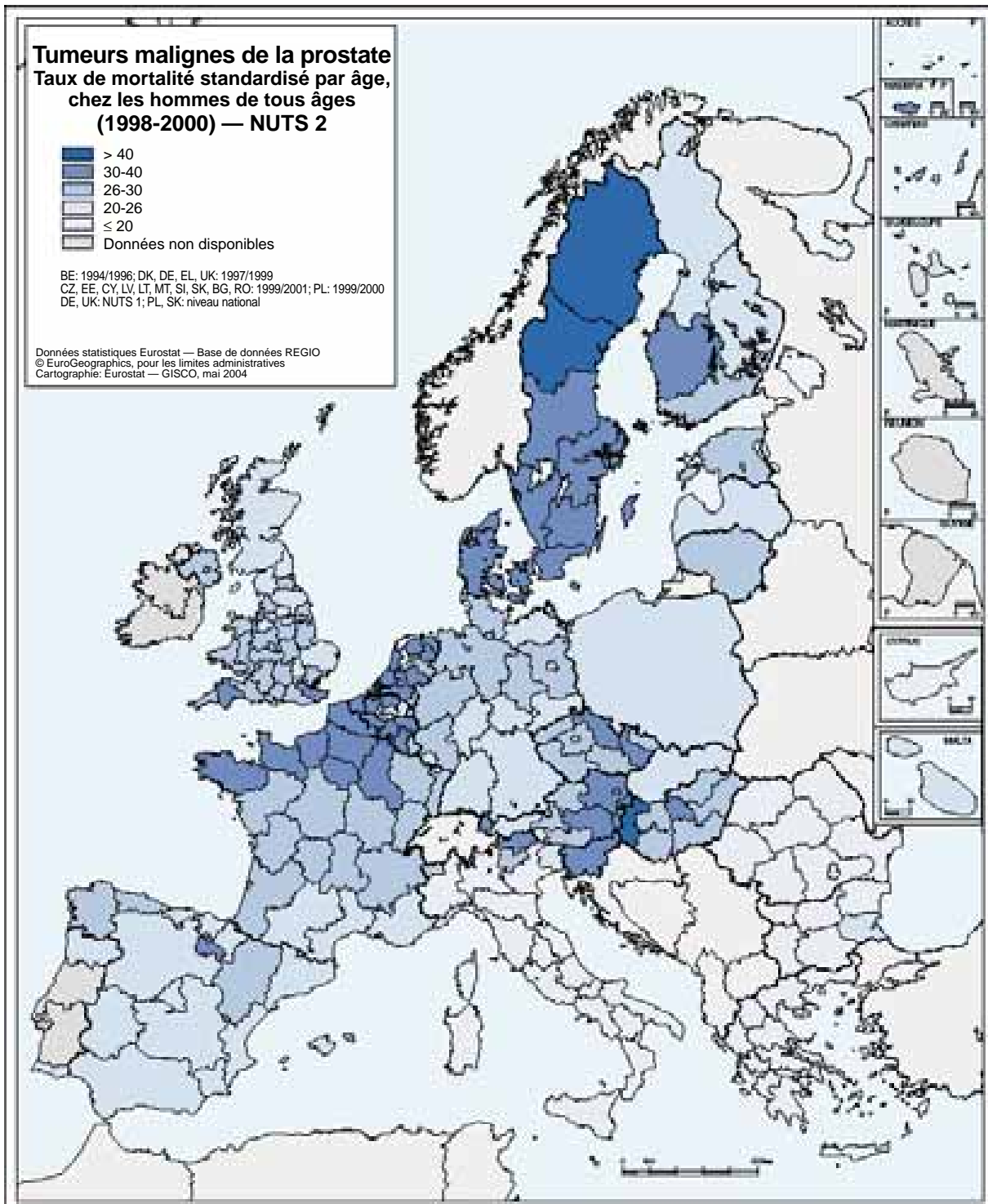
en fonction de l'âge de moins de 50. On observe des taux particulièrement élevés au Royaume-Uni, où plus de 75 % des régions affichent un taux de mortalité standardisé en fonction de l'âge de 50 et plus. Les régions d'Italie et de Grèce ainsi que l'Autriche et l'Espagne ont des taux bas. Les pays Baltes et des régions hongroises et bulgares affichent également des taux très bas pour ces causes de mortalité — ce qui contraste avec le taux de mortalité généralement élevé de ces pays.

Cancer de la prostate — Nette inégalité nord-sud

Le cancer de la prostate affecte plutôt les hommes âgés — dans l'ensemble de l'UE, plus de 9 décès sur 10 surviennent après l'âge de 65 ans. Le can-

cer de la prostate concerne environ 10 % des décès des hommes dus à des tumeurs malignes. Cela correspond à 3 % des décès masculins et n'a donc qu'un faible impact sur la mortalité masculine. Cela pourrait cependant devenir un problème de santé publique plus important avec l'augmentation de l'espérance de vie.

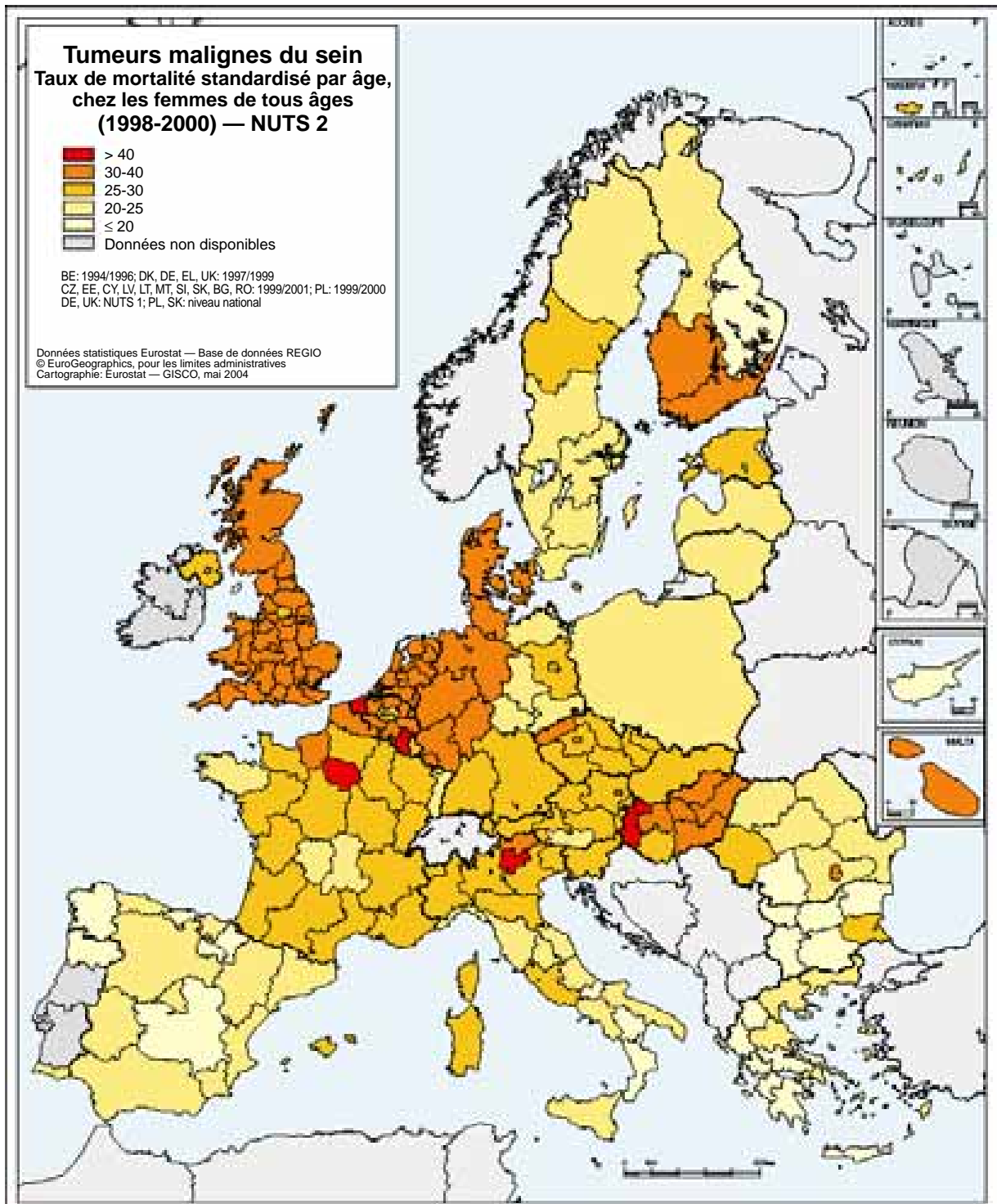
Dans l'ensemble de l'UE, on constate un net contraste entre les régions du sud et celles du nord. La mortalité due au cancer de la prostate est relative-



Carte 7.5

ment élevée dans les régions scandinaves mais également en Belgique, aux Pays-Bas et dans certaines régions françaises. Les régions de la Méditerranée présentent invariablement une mortalité en dessous de la moyenne, de même que certaines régions de Bulgarie, de Hongrie et de Roumanie. La plus faible espérance de vie pour les hommes dans ce dernier groupe de pays peut en partie expliquer cette plus faible mortalité due au cancer de la prostate.

Un certain nombre de facteurs de risques pourraient être des causes possibles du cancer de la prostate. Les prédispositions familiales ainsi que l'âge jouent un rôle important. Une nourriture riche en graisses, l'exposition au cadmium et les infections virales sexuellement transmises sont également clairement identifiées comme facteurs de risques. Mais ces facteurs sembleraient ne représenter qu'une légère augmentation du risque de cancer et n'expliquent pas facilement la réparti-



Carte 7.6

tion géographique décrite sur la carte 7.5. Les inégalités potentielles dans les pratiques de certification dans les États membres pourraient également jouer un rôle. Dans certains cas, le cancer de la prostate peut ne pas apparaître comme la cause sous-jacente de décès bien que ce soit un facteur déterminant. On peut aussi le déclarer comme cancer métastatique sans plus de précisions. C'est pourquoi l'analyse des disparités régionales doit prendre en compte ces problèmes potentiels de comparabilité.

Les cancers du sein: nettes disparités géographiques

Les cancers du sein sont les cancers les plus courants affectant les femmes; ils sont responsables de près de 4 % de la mortalité féminine européenne et représentent 18 % des décès causés par des tumeurs malignes chez les femmes. Les cancers du sein touchent souvent des femmes jeunes: près de 40 % des décès surviennent avant l'âge de 65 ans. Bien que la géographie de la mortalité féminine par cancer du sein connaisse de nettes gradations, il convient de remarquer que les écarts de mortalité en Europe sont bien moins marqués que ceux des autres cancers, en particulier les cancers des voies respiratoires ou des voies aérodigestives supérieures.

Une prédisposition familiale, c'est-à-dire l'incidence du cancer du sein dans une même famille, la surcharge pondérale, les facteurs hormonaux comme des premières règles précoces, une grossesse tardive ou le fait de ne pas avoir du tout eu d'enfant, une ménopause tardive ainsi que l'hormonothérapie (œstrogènes) sont reconnus comme des facteurs de risques. L'écart entre les régions reflète une inégalité de l'étendue de ces facteurs.

La carte régionale du cancer du sein (voir carte 7.6), qui est la même pour toutes les tranches d'âges et pour les femmes de moins de 65 ans, montre la répartition géographique de cette maladie. Dans une vaste zone s'étendant en diagonale de l'Irlande à la Hongrie, on constate une surmortalité par rapport à la moyenne de l'EU-25 qui est de 23,4. Dans les autres pays, les taux sont nettement plus bas, surtout en Bulgarie, à Chypre, en Grèce et en Espagne. Dans certains pays, les disparités régionales sont plutôt importantes — la région belge du Luxembourg (BE) affiche un des taux les plus élevés de mortalité (45) alors que la région de la capitale Bruxelles enregistre l'un des taux les

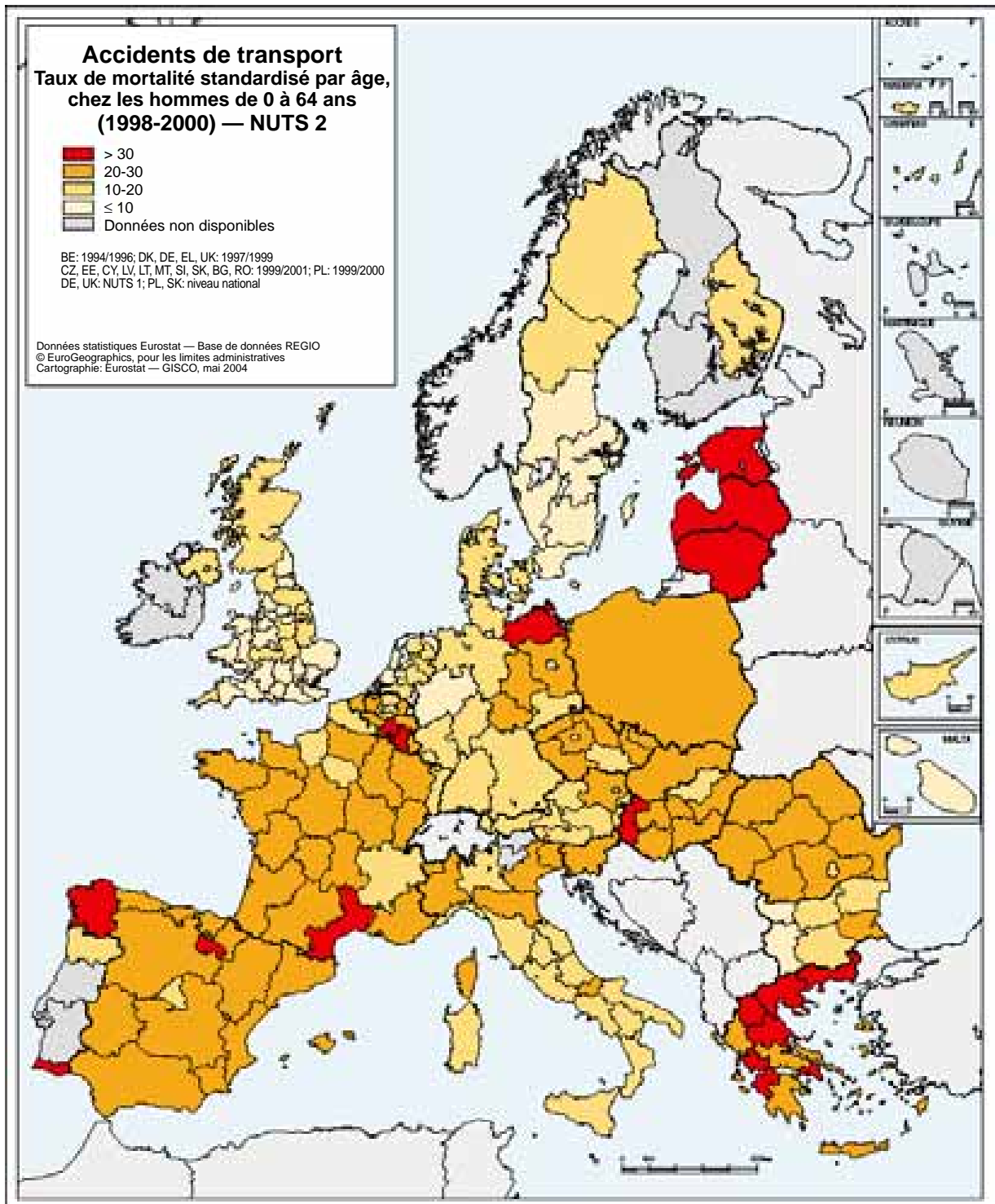
plus bas (13). Des régions d'Italie, du Portugal, de la Roumanie et de la Suède montrent aussi à la fois des taux supérieurs ou inférieurs à la moyenne mais avec des écarts beaucoup plus réduits.

Accidents mortels: les hommes sur la route, les femmes à la suite de chutes

Responsables de plus de 6 % des décès chez les hommes et de 3,5 % chez les femmes, les morts violentes, dues à des causes externes, ont un impact important sur la mortalité dans l'UE. Les accidents mortels jouent un rôle majeur dans les causes externes, représentant 63 % des morts violentes chez les hommes et 74 % chez les femmes. Ce pourcentage moins élevé chez les hommes pendant la vie dans des accidents s'explique largement par le fait que les hommes sont plus facilement sujets au suicide ou victimes d'homicides, ces deux causes étant les autres causes principales de mort violente. Si l'on observe les accidents mortels de plus près, on constate certaines différences intéressantes entre les deux sexes. Un examen des accidents de transport au niveau régional montre qu'ils tuent 3,3 fois plus d'hommes que de femmes et représentent plus de 40 % des décès masculins par accident. Concernant les femmes, on remarque que les chutes accidentelles représentent 45 % des accidents mortels.

Moins de décès par accident de transport en zone urbaine

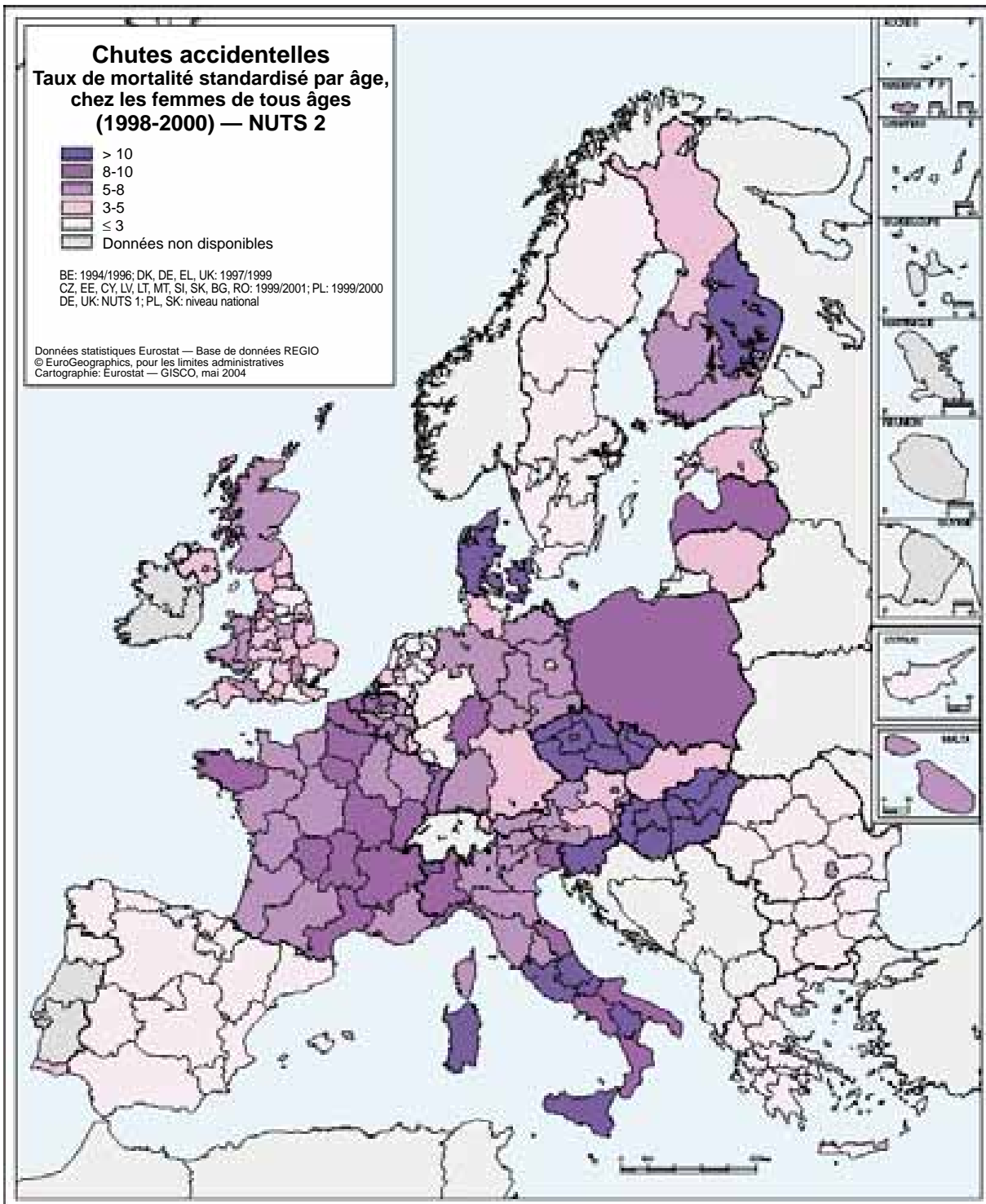
Plus de 80 % des accidents de transport mortels surviennent chez les hommes de moins de 65 ans. On peut observer la répartition géographique de ce groupe d'âge sur la carte 7.7. Les accidents de la route sont les plus fréquents parmi les accidents de transport. C'est pourquoi de nombreuses régions NUTS 2, représentant des agglomérations urbaines avec une meilleure infrastructure et des limitations de vitesse plus basses, ont une mortalité généralement plus faible: Berlin, Hamburg et Bremen en Allemagne, ainsi que les régions autour des capitales comme Bruxelles, Stockholm, Vienne



Carte 7.7

et Sofia. Les inégalités européennes sont très marquées dans les décès par accident de transport. On retrouve les zones de plus forte mortalité surtout en Grèce et dans les pays Baltes. En Allemagne, il y a un écart très important entre l'est et l'ouest, avec une surmortalité dans les Länder de l'Est, excepté Berlin et la Saxe. Les zones de forte mortali-

té au-dessus de la tendance nationale concernent les provinces belges de Luxembourg (BE) et de Namur ainsi que certaines régions de France, d'Espagne et du Portugal, même si ces pays affichent une surmortalité générale. La situation est nettement plus favorable dans les régions du nord.



Carte 7.8

Les chutes — Disparités régionales en Belgique et en Allemagne

Les chutes accidentelles concernent tous les types d'accidents de la vie courante — au domicile, à l'école, durant les activités sportives et de loisirs. Contrairement aux autres types de mort violente, elles touchent essentiellement les personnes âgées. On peut, d'une certaine manière, faire le lien avec le risque généralement plus élevé de chute accidentelle en vieillissant. Chez les femmes, qui ont une espérance de vie plus élevée dans l'ensemble

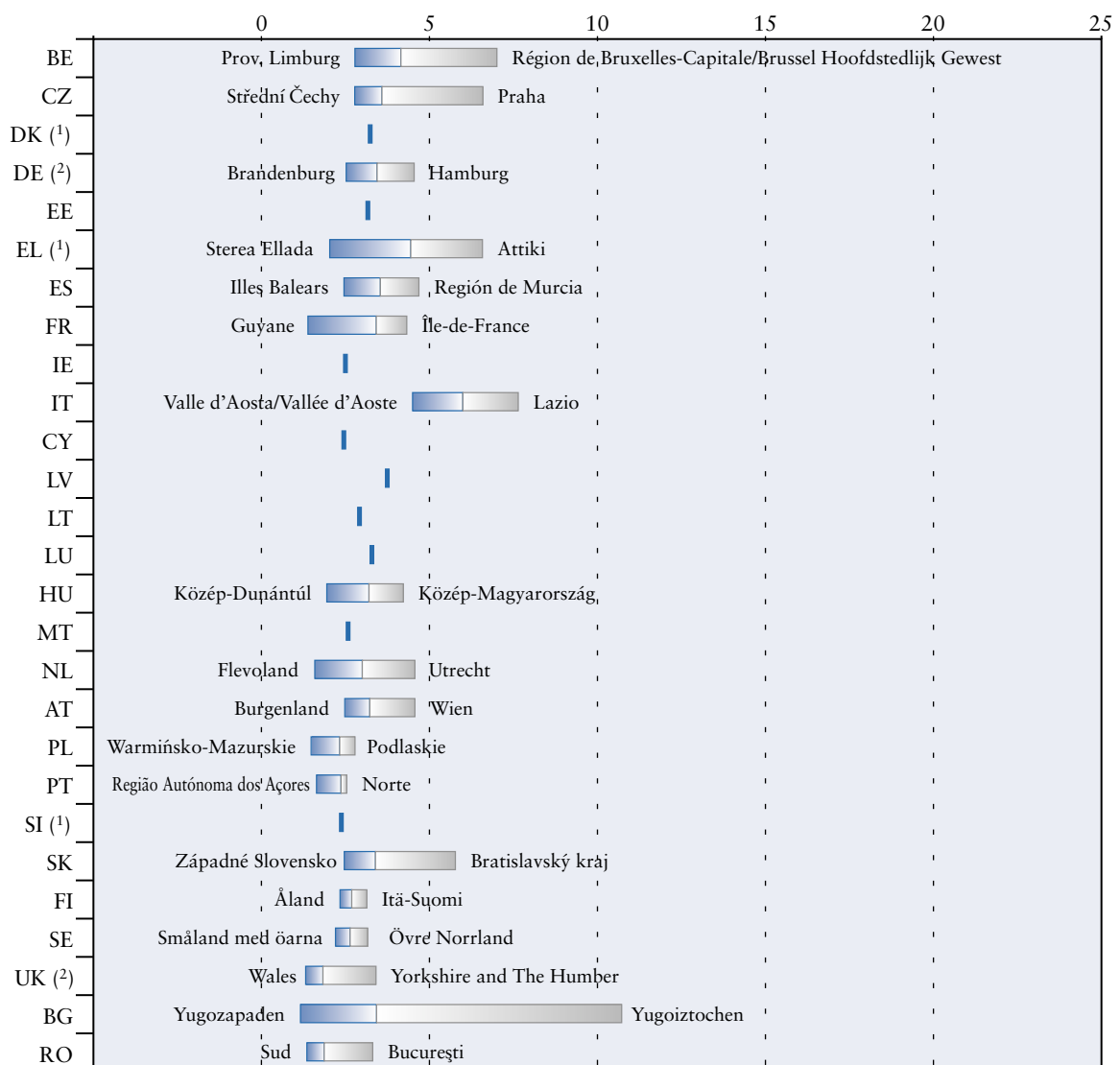
de l'UE, presque 95 % des décès par accident surviennent après 65 ans. Si l'on observe la répartition régionale, on constate que la surmortalité se concentre dans les régions de la Hongrie, de la République tchèque, mais aussi de la France, de l'Italie et de la Finlande. En Grèce, en Espagne, aux Pays-Bas et en Suède ainsi qu'en Bulgarie et en Roumanie, toutes les régions suivent la tendance nationale avec une sous-mortalité. Cependant, des régions de l'Autriche, de la Belgique, de l'Allemagne et du Royaume-Uni comportent des contrastes subnationaux considérables, avec des régions périphériques affichant des différences importantes dans les chutes accidentelles mortelles. Les inégalités les plus marquées sont les inégalités subnationales en Belgique et en Allemagne, avec une mortalité variant respectivement d'un facteur 8 et d'un facteur 7.

Les ressources en matière de santé dans les régions de l'UE

Variations du nombre de médecins

Le nombre total de médecins praticiens a régulièrement augmenté dans la plupart des États membres au cours des vingt dernières années. Le nombre de médecins habilités à exercer est considérablement supérieur au nombre de médecins praticiens exerçant dans pratiquement tous les pays, même si le rapport enregistré en 2000 va-

Graphique 7.1 — Personnel de santé, docteurs pour 1 000 habitants, 2000, NUTS 2



(1) 1999.

(2) NUTS 1.

rie selon les pays. Au Luxembourg, les différences sont comparativement faibles alors qu'elles sont importantes en Espagne. Au cours des vingt dernières années, les taux de densité des médecins praticiens (médecins pour 1 000 habitants) ont augmenté dans tous les États membres de l'UE (EU-15 et EU-25) ainsi que dans les pays candidats à l'adhésion. Au sein des États membres de l'EU-15, la Grèce et l'Italie affichent des taux de médecins praticiens de plus de 4 pour 1 000 habitants, et, en Belgique, au Danemark, en Espagne, au Luxembourg et en Autriche, les chiffres dépassent les 3 pour 1 000. Dans les nouveaux États membres et les pays candidats à l'adhésion, ces valeurs passent de 1,9 pour la Roumanie et de 2,2 pour la Pologne et la Slovaquie à 3,7 pour la République tchèque et 3,8 pour la Lituanie. Dans les pays qui ont fourni des données régionales, on observe de sensibles variations au niveau NUTS 2, qui peuvent s'expliquer par les différences de systèmes de soins. Dans certains États membres, des études donnent à penser que le nombre de médecins pourrait augmenter (besoin de certains spécialistes, besoins accrus dans le secteur des soins de longue durée, par exemple), et, dans d'autres États membres (le Royaume-Uni par exemple), des discussions sont en cours sur les besoins supplémentaires en généralistes et en spécialistes dus au manque d'internes dans les hôpitaux.

Le graphique correspondant (voir graphique 7.1) illustre les disparités régionales pour ce qui concerne le nombre de médecins pour 1 000 habitants, à savoir les médecins soit habilités à exercer, soit praticiens, soit actifs, selon les différentes définitions nationales utilisées pour les données régionales, en utilisant les données du niveau NUTS 2 pour l'année 2000. Dans certains États membres, le taux est plutôt homogène entre les régions, tandis que, dans d'autres pays, il varie considérablement. Les taux de densité atteignent leur plus haut niveau autour des métropoles. Cela reste vrai pour les États membres de l'EU-15 — en Île-de-France (FR), dans le Lazio (IT), à Bruxelles (BE), Attiki (EL), Wien (AT), Hamburg (DE) — ainsi que pour les nouveaux États membres — Praha (CZ), Bratislavsky (SK). Comparés à 1986, les chiffres ont augmenté dans pratiquement toutes les régions des États membres. On retrouve généralement les chiffres les plus bas dans les régions peu peuplées. Les disparités régionales sont faibles en Finlande, au Portugal et en Suède, où le coefficient de variation relative (écart divisé par la moyenne) s'étend de 13 à 37 %, et importantes au Royaume-Uni, en Allemagne, en Belgique, en Grèce et aux Pays-Bas avec un coefficient de variation relative de 100 % et plus. Pour les nouveaux États membres et les pays candidats à l'adhésion, les variations régionales sont généralement élevées, les coefficients de variation

relative le plus bas étant observés pour la Pologne (64 %) et les plus hauts pour la Bulgarie et la Slovaquie (respectivement 282 et 106 %).

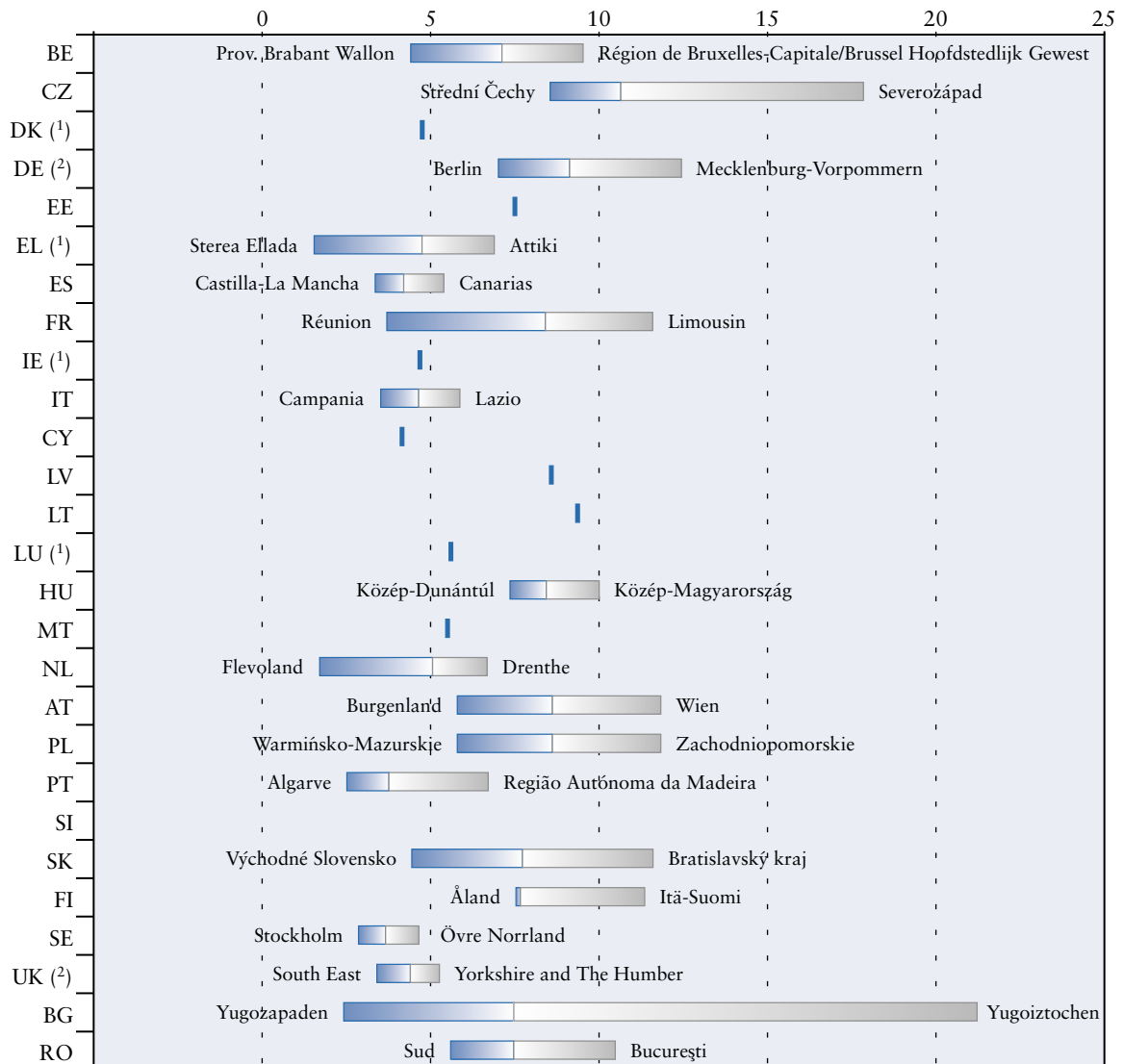
Variations du nombre de lits d'hôpitaux

L'évolution du nombre de lits d'hôpitaux par habitant est tout à fait différente. Au cours de la période 1980-2000, le nombre total de lits d'hôpitaux a considérablement diminué dans la plupart des États membres. Pour l'ensemble de l'Union européenne, il a reculé de plus de 30 % entre 1980 et 2000. Cette diminution est probablement due, pour une bonne part, à la réduction de la durée du séjour hospitalier qui, dans l'UE, est passée de 17,4 jours en 1980 à moins de 11 jours en 1997. Dans de nombreux pays, la durée du séjour a considérablement baissé au cours des trente dernières années. Parallèlement, les variations entre les pays ont également diminué. En 1980, la valeur la plus élevée (23,2 jours) était enregistrée au Luxembourg et en Suède, et elle était 2,4 fois supérieure à la valeur la plus faible (9,8 jours) enregistrée en Irlande. En 1996, la valeur la plus élevée était de 15,3 jours (Luxembourg) et la plus faible de 7,2 jours (Danemark).

Une autre raison expliquant cette tendance réside dans les contraintes financières apparues au cours des années 90, qui ont entraîné partout une rationalisation des services de soins de santé. La demande accrue de soins de santé pour les personnes âgées, souffrant plus souvent d'incapacités et de maladies chroniques, a été réglée, dans la plupart des cas, par le transfert de lits pour des soins aigus ou psychiatriques vers des lits pour des soins de longue durée, le tout accompagné d'une diminution constante du nombre total de lits. Les ressources disponibles, exprimées en nombre de lits d'hôpitaux par habitant, varient fortement d'un État membre à l'autre. L'offre de services hospitaliers aux niveaux national et régional est néanmoins étroitement corrélée avec le total des dépenses de santé.

C'est en Suède, au Portugal et en Espagne que le nombre de lits pour 1 000 habitants est le plus faible parmi tous les États membres de l'EU-15 (respectivement 3,6, 3,8 et 4,1) et en Allemagne qu'il est le plus élevé (9,1). Pour ce qui concerne les nouveaux États membres, les variations s'échelonnent de 0,2 à Chypre à 10,9 en République tchèque, la plupart des pays se trouvant à un niveau élevé. Ces chiffres tiennent compte à la fois des hôpitaux publics et privés, mais ils diffèrent en ce qui concerne l'inclusion des lits de cliniques et des lits d'hospitalisation de jour. La variation de la densité des lits est néanmoins très importante, même si l'on tient compte de ces différences de définition.

Graphique 7.2 — Lits d'hôpitaux, taux pour 1 000 habitants, 2000, NUTS 2



(1) 1999.

(2) NUTS 1.

La distinction nord-sud s'applique aux lits d'hôpitaux (voir graphique 7.2), mais avec certaines nuances. Les régions allemandes, françaises, autrichiennes et finlandaises (Mecklenburg-Vorpommern, Wien, Itä-Suomi et Limousin en tête) présentent la plus forte densité de lits au sein de l'EU-15, en fort contraste avec celle observée dans les régions espagnoles, portugaises et grecques (Algarve et Campania notamment) ainsi qu'avec celles de la Suède, du Royaume-Uni et de l'Irlande. Ces situations sont moins marquées au sein des nouveaux États membres.

Les écarts régionaux dans les pays fournissant des données régionales varient de manière importante. En Italie, en Suède et en Espagne mais aussi en

Hongrie, la densité de lits pour 1 000 habitants est plutôt homogène avec un coefficient de variation relative allant de 30 à 48 %, alors qu'elle varie nettement au Portugal, en Grèce, aux Pays-Bas et en France (entre 94 et 118 %). La Bulgarie rapporte les plus importantes disparités régionales, avec la valeur la plus élevée en Yugoiztochen, qui dépasse de 9 fois la valeur la plus faible (pour Yugozapaden). De nombreuses régions ayant une densité importante sont clairement identifiées comme zones urbaines (Bruxelles en Belgique, Lazio en Italie, Wien en Autriche); cependant, avec l'impact des services rendus pour les régions périphériques, les chiffres des zones rurales ne peuvent être exploités que partiellement pour expliquer les inégalités régionales observées.

Remarques sur la méthodologie

La fourniture de services médicaux et hospitaliers aux niveaux national et régional est étroitement liée aux dépenses totales en matière de soins de santé. La part du produit intérieur brut (PIB) consacrée en 1998-2000 par les États membres aux soins de santé se situait entre 6 et 10,4 %. Elle fait apparaître une certaine division nord-sud (plus l'Irlande) mais celle-ci est peu marquée. Les dépenses de santé représentent une proportion relativement plus importante du PIB en Allemagne (10,3 %), en France (9,5 %) ou au Danemark (8,3 %) qu'en Slovaquie (5,9 %) ou en Pologne (6,2 %). Entre 1980 et 2000, la part du PIB consacrée aux soins de santé s'est accrue dans la plupart des États membres. Le niveau des dépenses dépend, d'une part, du prix des biens et des services et, d'autre part, des quantités fournies. Dans ce secteur, le problème résulte, d'une manière générale, du fait que la «santé» est un produit qui ne peut être mesuré directement. Alors que, dans la plupart des secteurs de l'économie, les biens et les prix sont facilement disponibles, ils sont impossibles à enregistrer directement lorsqu'il s'agit, par exemple, de services ambulatoires ou hospitaliers. De plus, puisque le système de soins de santé est organisé et défini différemment aux niveaux national et régional, il est difficile d'interpréter les comparaisons entre les pays, qu'elles s'appuient sur des chiffres à des dates données ou sur des tendances (par exemple, où devrait se situer la limite entre les services de santé et les services sociaux?). Les systèmes de soins de santé de l'UE dépendent plus que jamais de dispositifs de filtrage de l'accès aux soins et de systèmes de type «médecin référent» qui garantissent leur fonctionnement intégré et la continuité des soins. Les structures de santé publique diffèrent considérablement entre les pays, et les activités globales de santé publique sont très fragmentées entre différents autorités. Les soins secondaires sont essentiellement donnés dans les hôpitaux généraux. Les hôpitaux de jour et la chirurgie de jour s'imposent peu à peu comme des alternatives aux soins en secteur hospitalier dans des pays tels que le Danemark, l'Irlande, le Royaume-Uni, la Belgique, la France, l'Italie et les Pays-Bas. La chirurgie de jour prend de plus en plus d'importance en Allemagne, au Luxembourg et au Portugal mais reste très peu pratiquée en Grèce et en Espagne. On constate également une tendance accrue à intégrer les soins spécialisés de santé mentale dans les hôpitaux généraux, à coordonner la fourniture avec les soins de proximité et à fermer les grands établissements de soins psychiatriques.

Les régions sociosanitaires

Les régions sociosanitaires sont définies par les gouvernements régionaux, provinciaux ou locaux de façon très variable d'une région ou d'un État membre à l'autre. Les gouvernements régionaux se développent considérablement, et l'importance des régions comme unités de gestion politique et administrative en matière de santé augmente en Europe. En Espagne, par exemple, les collectivités régionales ont acquis une grande autonomie qui, sur le plan pratique, leur permet de gérer le budget de la santé dans son ensemble. La situation est très similaire en Belgique. Depuis 1996, en France, les réformes du système de santé accordent aux régions la possibilité de planifier les soins de santé et permettent aux hôpitaux de gérer l'affectation de leur budget. La gestion des soins de santé fait également l'objet d'une réorganisation radicale au Royaume-Uni, et on constate des différences quant au niveau de responsabilité des autorités sanitaires (NHS Trusts). Dans d'autres États membres, les Pays-Bas et la Suède par exemple, les municipalités assument des responsabilités dans le domaine des soins de santé.

De ce fait, pour les statistiques de santé et pour ce qui est des services médicaux/sanitaires/hospitaliers à l'échelle régionale, la difficulté tient au fait que les administrations régionales, provinciales ou locales, ou le découpage régional intéressant les autorités sanitaires des États membres, ne coïncident pas avec la NUTS, et, de ce fait, certains problèmes de comparaison croisée des statistiques régionales peuvent surgir.

Indicateurs de mortalité

Les données sur le nombre absolu de décès sont collectées par Eurostat (au niveau national et aux niveaux régionaux NUTS 1 et NUTS 2). Le codage est fondé sur la **cause initiale de décès** (section B) du certificat de décès. Les causes de décès sont définies sur la base de la **classification internationale des maladies** (CIM) de l'Organisation mondiale de la santé (OMS). Tous les États membres utilisent la neuvième ou la dixième révision de cette classification. Le taux brut de mortalité (TMB) décrit la mortalité par rapport à la population totale. Mais cet indicateur est fortement influencé par la pyramide des âges d'une population donnée. C'est pourquoi on utilise des taux de morta-

lité standardisés en fonction de l'âge (TMSA) pour corriger ce facteur. Les TMSA sont pondérés en fonction de la pyramide des âges de la population type. Eurostat utilise la population européenne type recommandée par les Nations unies (ONU). La mortalité «prématurée» (avant 65 ans) renvoie fréquemment à des causes de décès dont la fréquence pourrait être diminuée par une action sur les comportements (alcoolisme, tabagisme, morts violentes), eux-mêmes liés à des facteurs de risque sociaux, économiques et culturels.

Indicateurs de ressources

Pour les indicateurs de ressources disponibles en matière de santé utilisés dans cette publication, il convient de remarquer qu'Eurostat collecte les statistiques sur la main-d'œuvre effectuant les soins (nombre des médecins et d'autres professions) et sur le nombre de lits d'hôpitaux au niveau régional.

Au niveau national, Eurostat collecte des données sur le nombre de médecins, en fonction des différentes définitions disponibles: les **médecins habilités à exercer**, qui peuvent être en activité, retraités, sans emploi ou à l'étranger, les **médecins praticiens**, que les patients consultent dans les hôpitaux, dans des cabinets médicaux ou ailleurs, ou les **médecins actifs**, c'est-à-dire employés dans le domaine de la santé. Au niveau régional, l'information n'est parfois pas disponible pour les trois concepts, et, dans ce cas, le nombre de médecins dans chaque région est établi par les États mem-

bres sur la base de concepts et de registres différents. Dans la plupart des États membres et des pays candidats à l'adhésion, le nombre de médecins correspond au nombre de **médecins praticiens**. En Belgique, en Italie, aux Pays Bas et en Finlande, ce nombre correspond aux **médecins habilités à exercer** et, en Espagne, aux **médecins actifs**. Au Royaume-Uni et en Irlande, seul le secteur public est pris en considération.

Les données sur le nombre de lits d'hôpitaux déclarés à Eurostat sont généralement fournies sous forme de moyenne annuelle des lits utilisés pendant l'année de référence ou selon des concepts d'enregistrement ou d'accord budgétaire ou de programmation. La comparabilité est parfois faible et doit être traitée avec prudence en raison des différents concepts d'«hôpital» et de «lit d'hôpital» utilisés dans les pays de l'UE. En général, ces différences de nombre de lits sont influencées par divers facteurs de comptabilité (moyenne annuelle, exercice fiscal au 31 mars ou au 31 décembre, lits «officiels», «budgétaires» ou «prévus»). La comptabilisation des lits ne tient compte que des lits utilisés pour l'hébergement complet des patients hospitalisés. Les chiffres pour «nombre total de lits réservés aux soins hospitaliers» concernent tous les lits des hôpitaux généraux (sauf les lits d'enfants pour les nourrissons en bonne santé), des centres hospitaliers universitaires et des hôpitaux spécialisés, des hôpitaux psychiatriques, des établissements pour handicapés mentaux, des maisons médicalisées et autres. Les lits d'hôpitaux réservés aux soins infirmiers de jour, les lits des établissements médicaux pour enfants, les lits des garderies pour enfants sous surveillance médicale et les lits dans les établissements pour handicapés sensoriels ne sont pas nécessairement pris en compte.



Introduction

Au sein de l'Union européenne, le tourisme est une activité économique importante qui englobe un large éventail de produits et de destinations et qui concerne un grand nombre d'acteurs — tant publics que privés — aux compétences très décentralisées, souvent à l'échelon régional ou local.

Le tourisme a un potentiel considérable de contribution à la réalisation de plusieurs grands objectifs de l'UE tels que la croissance économique, l'emploi, le développement durable et la cohésion économique et sociale.

Grâce à des attractions touristiques d'une diversité et d'une densité à nulles autres pareilles, l'Europe est la région touristique la plus visitée du monde. Le tourisme communautaire est principalement intérieur. Les ressortissants européens représentent plus de 80 % de l'activité touristique enregistrée.

En vue de prendre en compte l'élargissement intervenu le 1^{er} mai 2004, les diverses cartes présentées contiennent aussi les données des nouveaux États membres.

Eurostat collecte des données statistiques sur le tourisme depuis 1994. Les données recueillies portent sur trois éléments: la capacité d'accueil, le taux d'occupation et la demande. Au niveau régional, elles portent sur deux aspects: la capacité d'accueil et le taux d'occupation. La capacité d'accueil fait référence aux infrastructures d'hébergement touristique disponibles dans la région considérée. Le taux d'occupation donne des statistiques sur le nombre de nuits passées dans des logements loués dans une région particulière. La demande fait référence au tourisme intérieur et au tourisme émetteur, la notion de tourisme émetteur désignant les résidents d'un pays qui voyagent dans un autre pays.

Notes méthodologiques

Pour des raisons de clarté cartographique essentiellement, le niveau régional retenu dans cette section est le niveau NUTS 2. Cependant, la base de données REGIO d'Eurostat contient également de nombreuses informations au niveau NUTS 3.

Statistiques sur la capacité d'accueil (infrastructures)

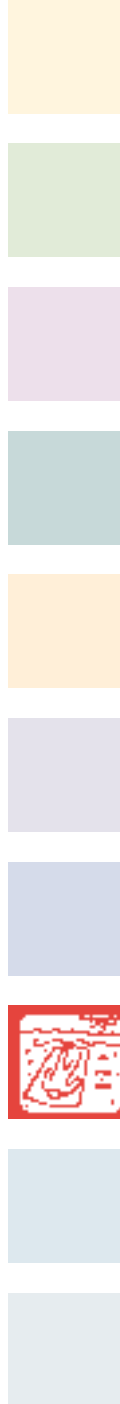
La carte 8.1 illustre le nombre de places-lits disponibles par rapport à la population permanente de la région.

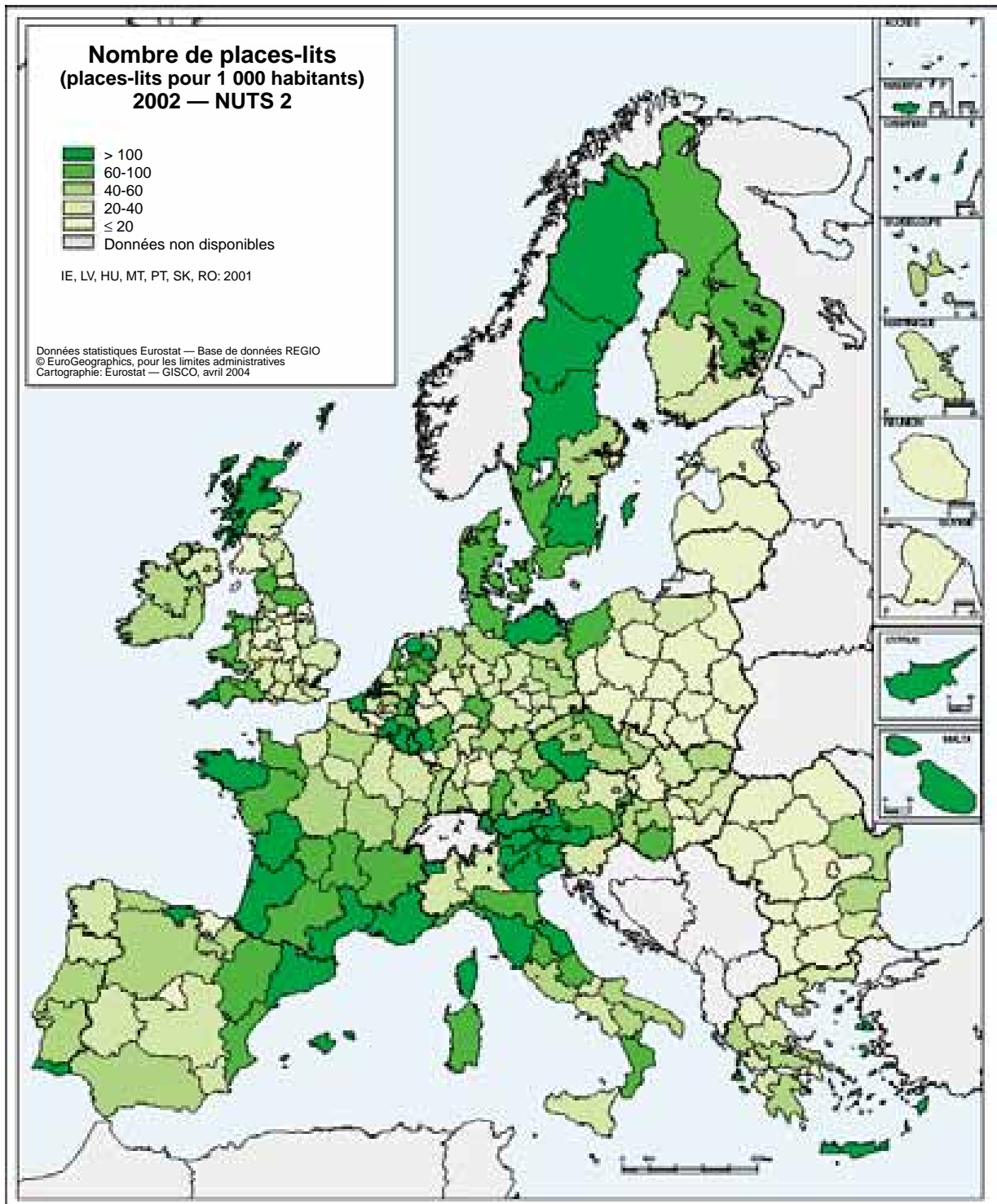
La carte montre les régions à forte densité d'hébergement. Cette densité s'explique pour certaines régions par leur nombre élevé de places-lits [par exemple les îles Baléares (ES), Bolzano (IT), la Corse (FR)], tandis que pour d'autres régions elle s'explique par leur faible densité démographique [Åland (FI), les Highlands and Islands (UK), Övre Norrland (SE)]. Certaines destinations classiques des voyages à forfait effectués par charters, comme les îles Baléares en Espagne et l'Algarve au Portugal, comptent effectivement un nombre très élevé de chambres d'hôtels par habitant. À ces destinations traditionnelles dans les pays de l'Union européenne, on peut ajouter l'île de Chypre, dont la capacité hôtelière est semblable à celle de l'Algarve.

La région du Tirol, en Autriche, est un exemple typique qui montre que le tourisme est une activité pouvant s'étaler sur l'ensemble de l'année.

Bon nombre de vacanciers ne prennent bien sûr pas l'avion, surtout pour les vacances de courte durée, qui deviennent de plus en plus populaires. Certaines régions dotées d'une bonne infrastructure hôtelière se trouvent à portée de voiture des grandes zones urbanisées; c'est le cas notamment des régions de West Wales and the Valleys et de Dorset and Somerset au Royaume-Uni, ainsi que de la Forêt-Noire en Allemagne. La région du centre de la Suède est également une destination très appréciée pour les vacances courtes.

La carte 8.2, qui porte sur le nombre total de places-lits, illustre clairement le nombre de places-lits dans les hôtels et établissements assimilés par rapport au nombre total de places-lits par région. Outre les hôtels et établissements assimilés, les autres hébergements touristiques collectifs comprennent les logements de vacances, les campings touristiques et les autres hébergements touristiques collectifs tels que les auberges de jeunesse, les refuges, etc. L'élément le plus frappant de cette carte est que la capacité hôtelière est plus concentrée dans les zones urbaines et autour des capitales que dans les autres régions. Ce phénomène est très visible en France, où la proportion d'hôtels à Paris représente plus de 75 % du total des places-lits, mais aussi en Allemagne, à Berlin.

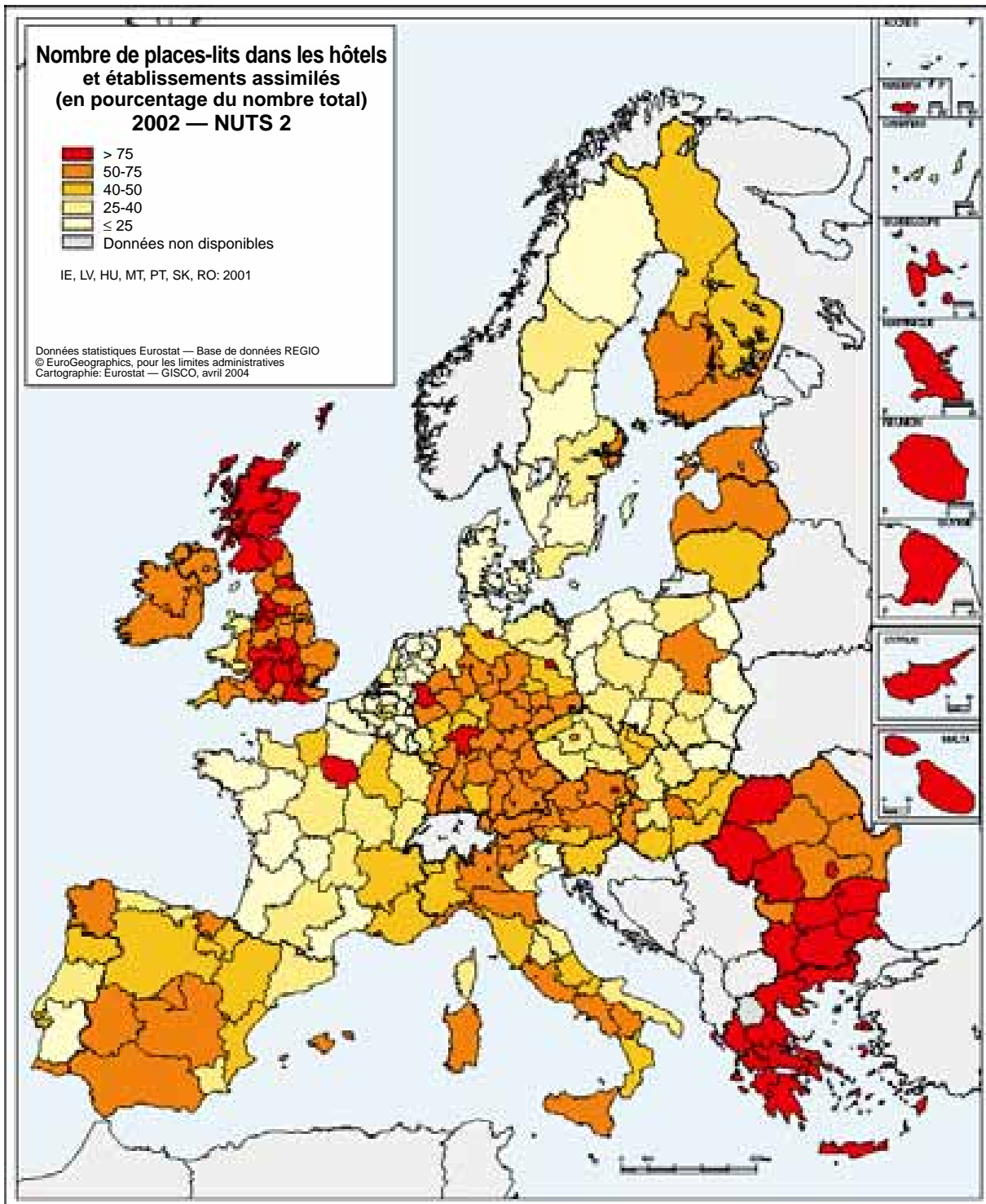




Carte 8.1

Dans d'autres régions cependant, surtout en Écosse, dans certaines parties de l'Angleterre et en Grèce, le nombre de places-lits par rapport à l'ensemble est assez uniforme. Dans les zones rurales, par exemple à de nombreux endroits en Belgique et aux Pays-Bas, dans l'ouest et le sud-ouest de la France, au Danemark, dans la plus grande partie de la Suède, mais aussi en Pologne, le nombre de places-lits dans les hôtels et les établissements as-

similés est compris dans une fourchette allant de moins de 25 % à pas plus de 40 % du nombre total de places-lits. Un troisième groupe, dont font partie les États baltes (Estonie, Lettonie et Lituanie) et la Finlande, se situe entre ces deux extrêmes: le nombre de places-lits dans les hôtels et les établissements assimilés représente entre 40 et 75 % du nombre total des places-lits dans ces pays.

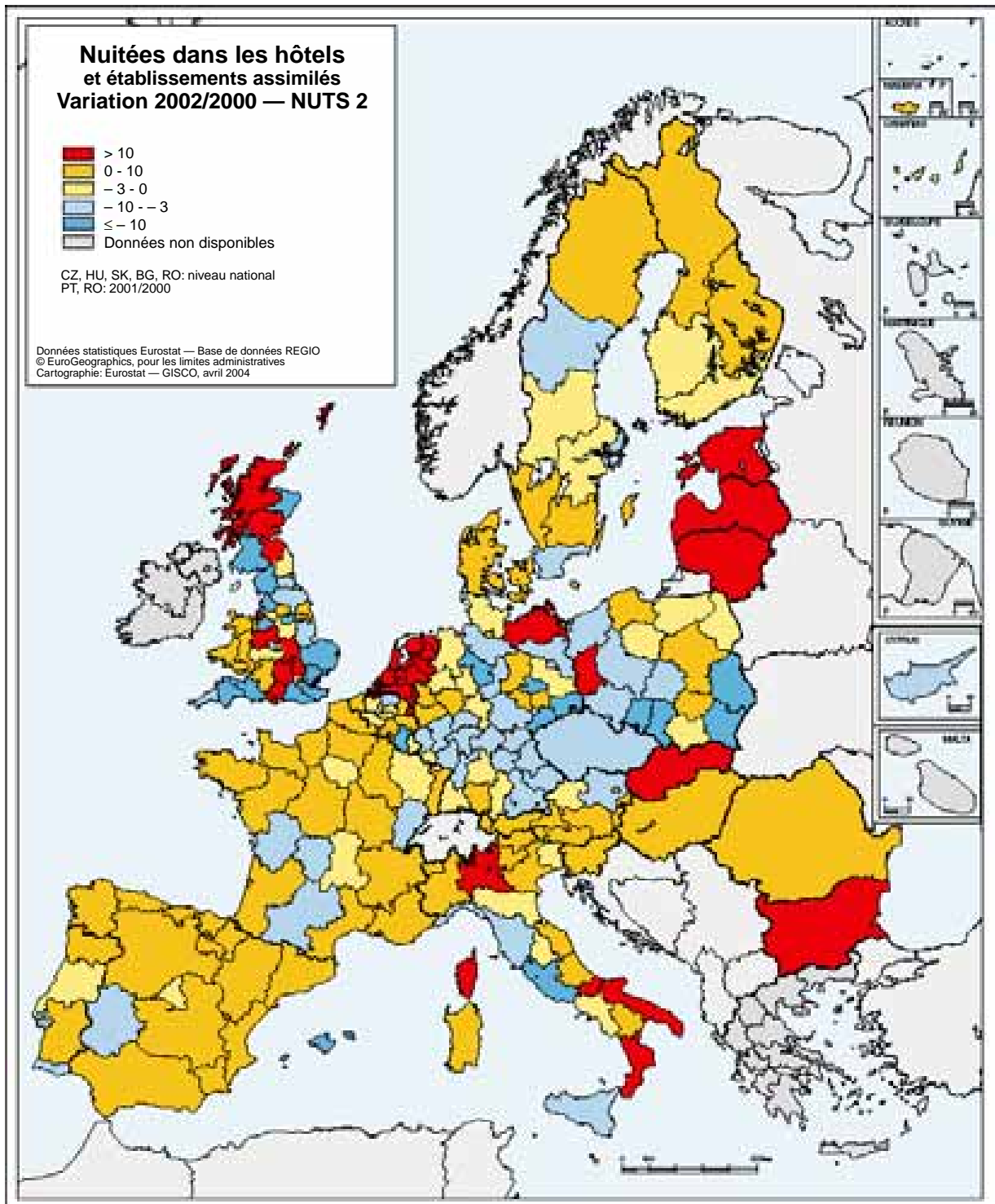


Carte 8.2

Données sur le taux d'occupation

Les données relatives à l'infrastructure touristique, notamment celles présentées sur les cartes 8.1 à 8.2, donnent une indication de la capacité de logement disponible dans une région donnée. Tou-

tefois, il est important de savoir dans quelle mesure cette capacité est réellement utilisée. C'est pourquoi on collecte également des informations sur le taux d'occupation. Des données relatives aux arrivées et aux nuitées, au niveau NUTS 2 et pour les années 1994-2002, sont ainsi stockées dans la base de données REGIO. Ces chiffres sont ensuite ventilés par résidents et non-résidents, ces derniers étant les personnes résidant dans un pays autre que celui dans lequel la région est située.



Carte 8.3

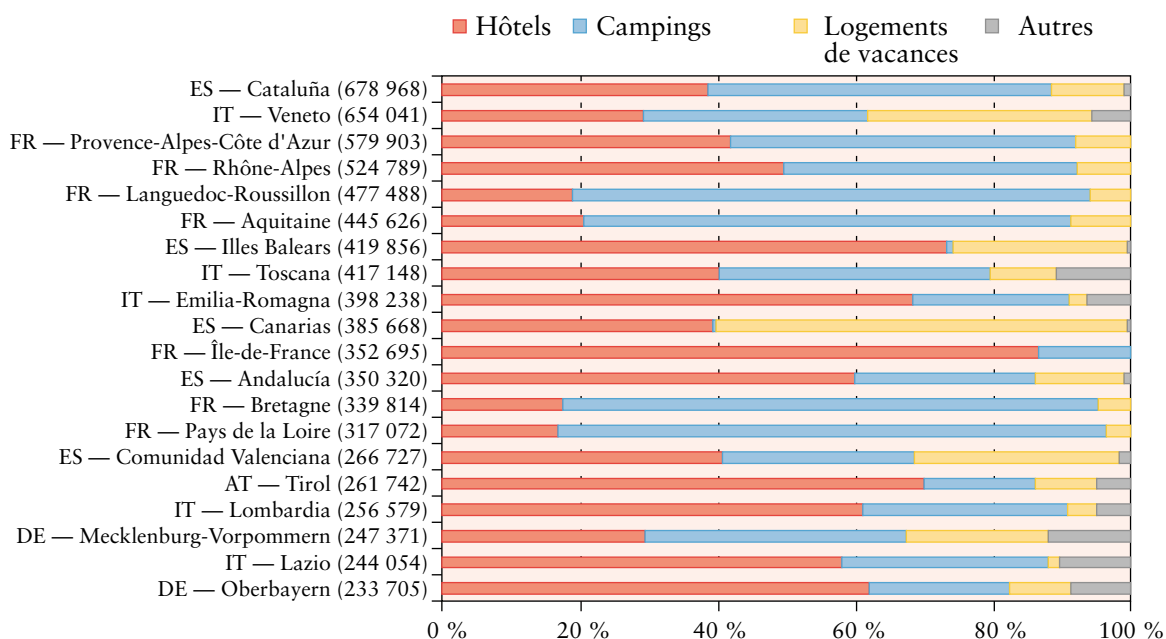
Comme cet indicateur est mesuré ici sur la base du total de nuitées, on est en mesure d'identifier la part des touristes étrangers et donc l'attrait des régions dans le contexte du tourisme international.

Mais le pourcentage des nuitées des touristes étrangers par rapport au nombre total de nuitées de l'ensemble des touristes dépend aussi bien sûr de la taille du pays: dans les petits pays, la part des

nuitées des touristes étrangers sera toujours plus importante que dans les grands pays.

Les pourcentages les plus élevés de nuitées attribuables à des non-résidents sont enregistrés en Autriche, en Estonie, à Chypre, au Luxembourg et dans la partie flamande de la Belgique. Cela montre combien certains des pays précités, comme l'Autriche et Chypre, sont dépendants des touristes étrangers. L'Allemagne et la France, d'autre

Graphique 8.1 — Les vingt régions les plus touristiques EU-15, places-lits par type d'hébergement, 2002, NUTS 2



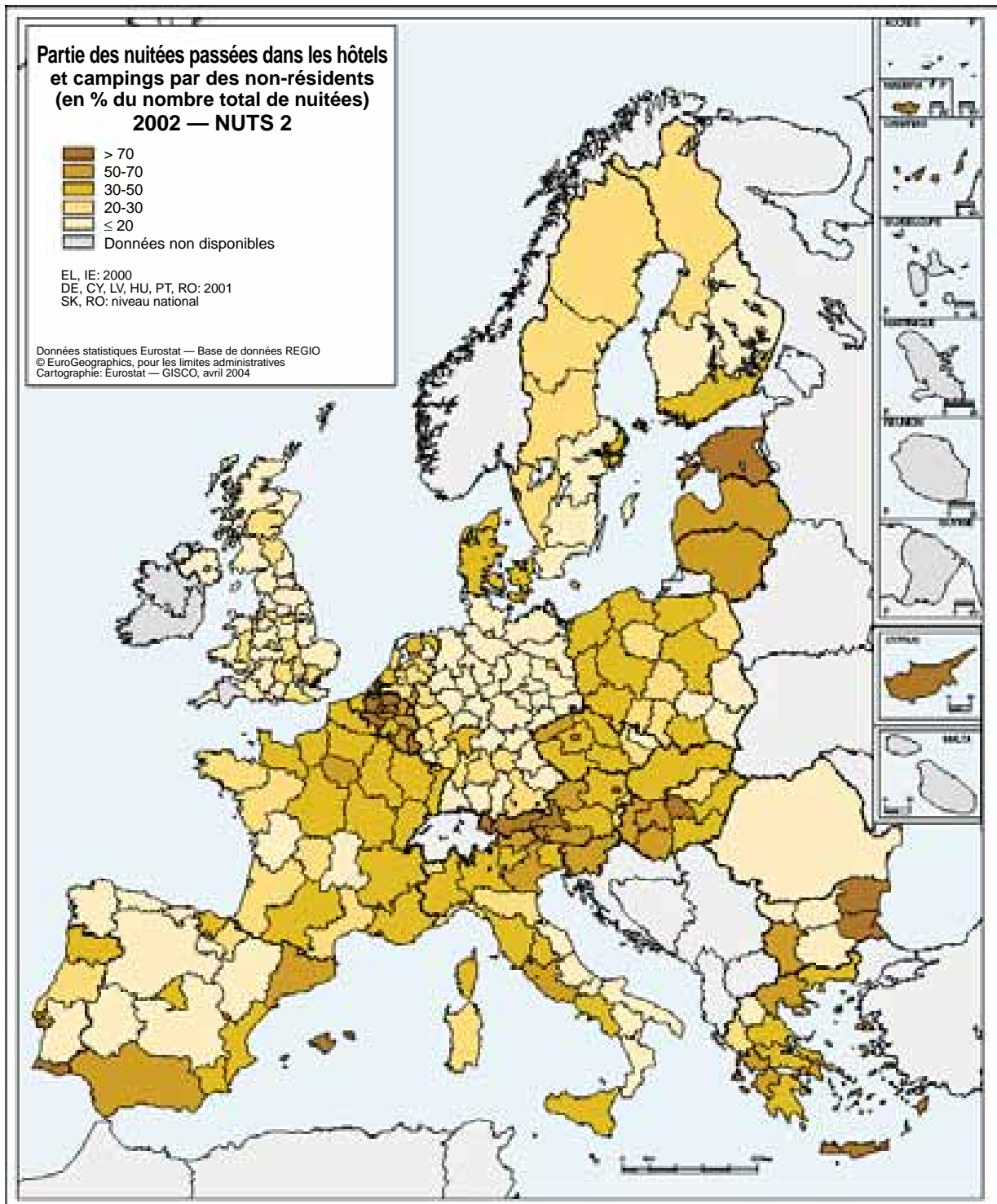
part, affichent une dépendance nettement moindre par rapport au tourisme étranger, le tourisme intérieur occupant une place prépondérante dans ces grands pays.

Le tableau est très différent si l'on compare l'évolution du nombre de nuitées dans des hôtels ou des établissements assimilés de 2000 à 2002. Par rapport à la période précédente, on enregistre une augmentation de plus de 10 % du nombre de nuitées dans les États baltes, en Écosse, aux Pays-Bas, mais aussi dans le nord et dans le sud de l'Italie ainsi que sur la côte allemande le long de la mer Baltique, en Hongrie et en Bulgarie (pour ces deux derniers pays, la comparaison porte sur les années 2000 et 2001). Bien que le rythme de changement soit fortement influencé par les valeurs de base de la comparaison (c'est-à-dire un taux très élevé lorsque la valeur de base est assez faible), l'on voit néanmoins se dessiner un changement dans les habitudes de voyage. Ce changement peut s'expliquer tant par la pression économique qui force les gens à choisir des destinations de vacances plus proches que par des décisions politiques (telles

que l'imposition de taxes additionnelles aux Baléares) ou par d'autres facteurs favorisant des destinations nouvelles par rapport à des destinations touristiques traditionnelles telles que l'Espagne et l'Italie.

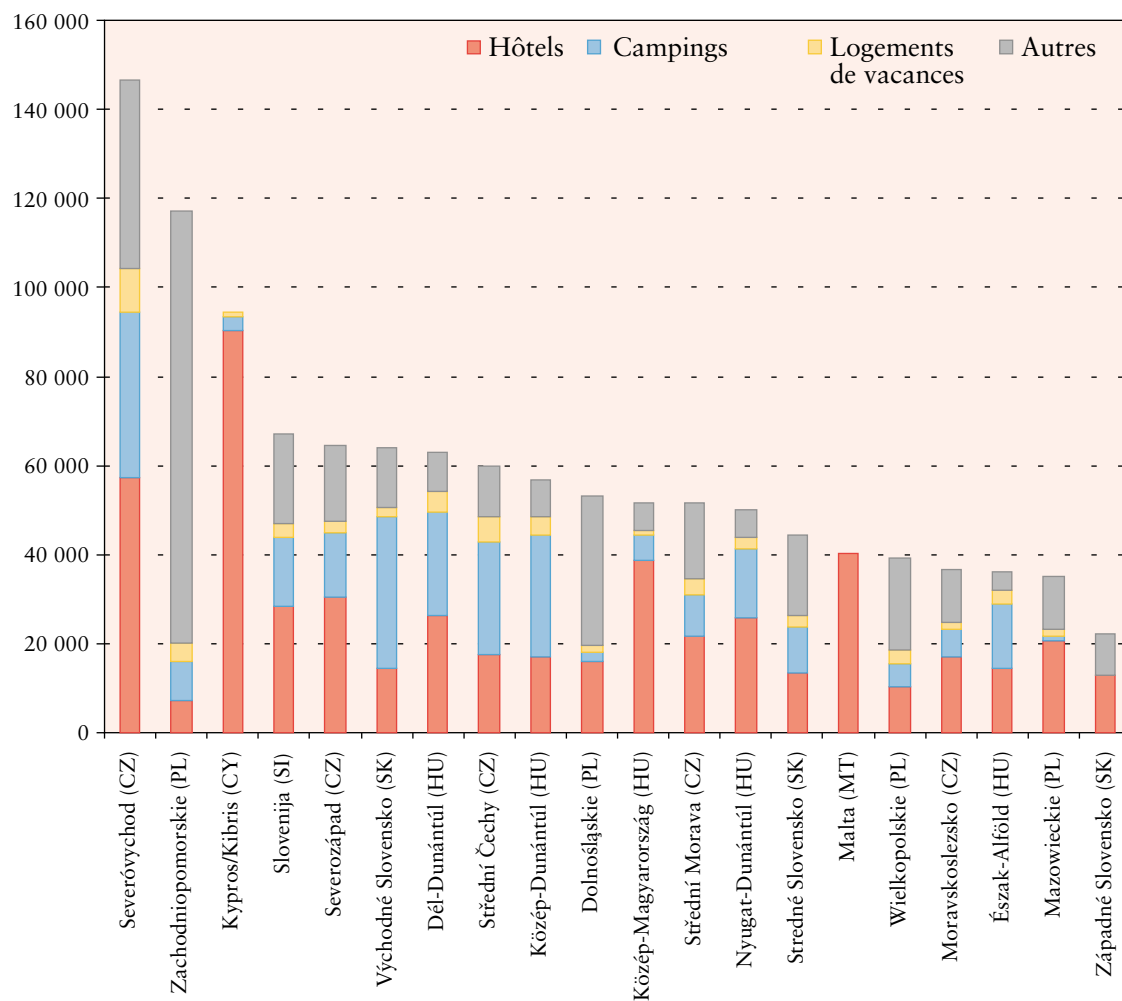
Conclusion

Le tourisme européen et l'industrie européenne du tourisme connaissent depuis plusieurs années des mutations importantes. Les chiffres recueillis par les États membres et publiés par Eurostat montrent que le tourisme devient de plus en plus important pour certaines régions européennes. C'est surtout la tendance à faire des voyages plus nombreux mais plus courts qui incite les régions à renforcer leur attrait touristique. Espérons que les exemples montrés inspireront le lecteur à utiliser de manière encore plus intensive les données régionales du tourisme en Europe.



Carte 8.4

Graphique 8.2 — Les vingt régions les plus touristiques dans les nouveaux États membres, places-lits par type d'hébergement, 2002, NUTS 2





Contexte

Certains pays de l'UE sont fortement urbanisés depuis la révolution industrielle, alors que d'autres ont vu leur degré d'urbanisation s'accroître rapidement au cours des cinquante dernières années. Qu'elles soient lieux de résidence, de travail ou de formation, les villes influent dès lors grandement sur la vie de très nombreux citoyens européens.

L'évaluation de cette influence est une condition préalable à toute amélioration de la qualité de la vie urbaine, mais elle doit être fondée sur des données comparables. Par le passé, les comparaisons entre villes au sein de l'Union européenne posaient de multiples problèmes, dus à la divergence des définitions et méthodes de collecte de données employées à travers un continent présentant une étendue géographique et une diversité culturelle aussi vastes. De ce fait, il était très difficile d'analyser et de comparer les villes européennes.

L'audit urbain vise à résoudre ces problèmes par la mise à disposition d'un ensemble exhaustif d'indicateurs urbains couvrant les divers aspects de la vie urbaine. Lancé dans le cadre d'une initiative conjointe d'Eurostat et de la direction générale de la politique régionale de la Commission européenne, il concerne 258 villes grandes (plus de 250 000 habitants) et moyennes (50 000 à 250 000 habitants) de l'Union européenne élargie, de Bulgarie et de Roumanie (EU-27). Les villes ont été sélectionnées en collaboration avec les instituts nationaux de statistique et sont dispersées géographiquement afin d'obtenir un échantillon représentatif. La population cumulée des 258 villes s'élève à 107 millions de personnes et représente plus de 20 % de la population de l'EU-27. Ce vaste échantillon permet à l'audit urbain de fournir aujourd'hui, sur les villes européennes, des informations nettement plus fiables que celles disponibles précédemment.

Les premiers résultats présentés ici ont été obtenus grâce aux efforts considérables déployés par les villes, les instituts nationaux de statistique, Eurostat et la direction générale de la politique régionale.

La collecte de données pour les anciens États membres (EU-15) a été achevée au printemps 2004. Celle pour les 69 villes des nouveaux États membres a démarré plus tardivement (en raison de l'utilisation d'un mécanisme de financement différent) et, par conséquent, les données complètes relatives à ces villes ne seront pas disponibles avant le début de 2005, même si une grande partie de ces statistiques l'étaient déjà en mai 2004.

En outre, il a été considéré que la perception que les citoyens ont de la qualité de la vie dans «leur» ville constituait une information supplémentaire très importante. Les indicateurs de perception sont le résultat de sondages d'opinion auprès d'un échantillon aléatoire représentatif d'habitants de la ville en question. Les données de l'enquête de perception effectuée dans le cadre de l'audit urbain proviennent d'interviews téléphoniques réalisées dans 31 villes. Faisant partie intégrante de la série de sondages Eurobaromètre, ces interviews ont été conduites par les instituts Gallup entre le 5 et le 16 janvier 2004 et couvrent les quinze anciens États membres de l'UE.

S'appuyant sur les résultats disponibles de l'audit urbain, le présent chapitre de l'Annuaire met en lumière différents aspects de la situation socio-économique dans les villes européennes.

Contenu et couverture spatiale

Mais intéressons-nous tout d'abord à l'ensemble de données collectées et à sa couverture spatiale.

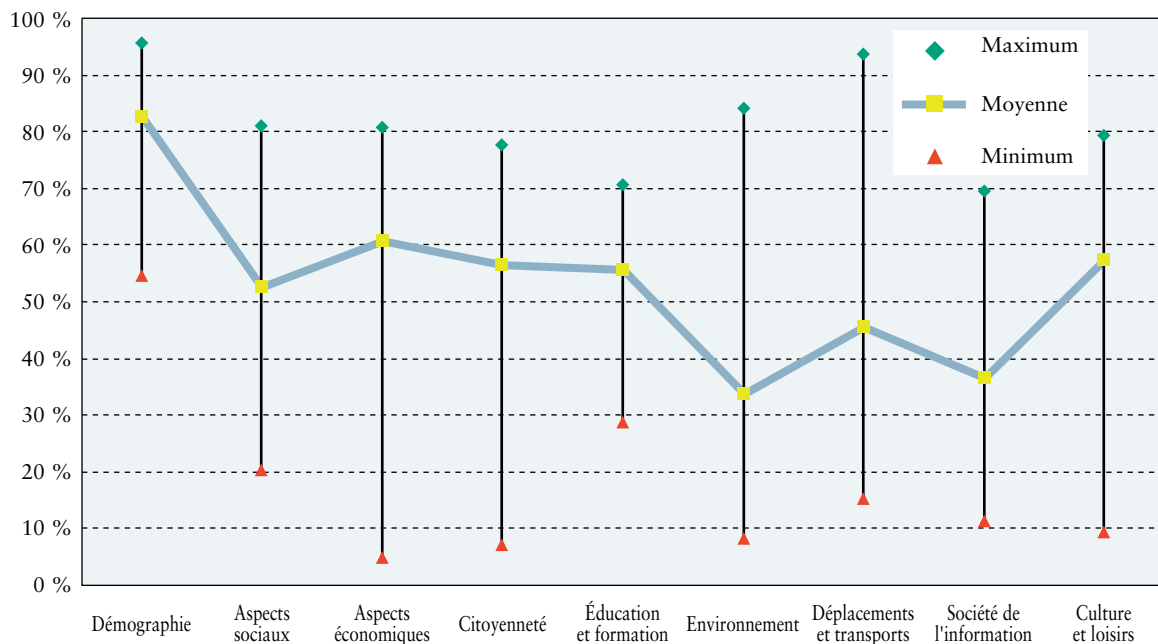
Au total, 336 variables sont prises en compte par l'audit urbain. Elles couvrent la plupart des aspects de la vie urbaine, comme par exemple la démographie, le logement, la santé, la criminalité, le marché du travail, les disparités de revenus, l'administration locale, le niveau d'instruction, l'environnement, le climat, les schémas de déplacement, la société de l'information et l'infrastructure culturelle. À partir de ces variables brutes, plus de 200 indicateurs ont été calculés, autorisant ainsi un vaste éventail d'analyses.

Il va de soi que la couverture de ces indicateurs est variable. Les données sur l'environnement et la société de l'information sont notamment difficiles à collecter.

En ce qui concerne la couverture spatiale des données recueillies, l'audit urbain s'attache à fournir des informations aux trois niveaux spatiaux suivants:

- la ville, unité administrative reflétant les responsabilités d'une collectivité territoriale locale;
- la zone urbaine élargie, approximation de la zone urbaine fonctionnelle située autour de la ville;
- le quartier urbain, subdivision de la ville d'après des critères stricts (5 000 à 40 000 habitants par quartier).

Graphique 9.1 — Disponibilité des indicateurs



De surcroît, les données nationales sur les variables collectées par l'audit urbain et les indicateurs dérivés ont été exploitées autant que possible, afin de pouvoir établir des comparaisons entre les différentes villes et la situation nationale globale.

Quelques résultats intéressants

Passons à l'analyse de quelques résultats de l'audit urbain. Le but est avant tout d'éveiller l'intérêt du lecteur pour les statistiques d'audit urbain et de l'inciter à consulter lui-même les données de New-Cronos. Une étude exhaustive des résultats de l'audit urbain fera l'objet de publications ultérieures.

Deux caractéristiques fondamentales des données relatives à l'audit urbain ne doivent pas être perdues de vue ci-après: en raison des sources de données, aussi multiples que diversifiées, la comparabilité des statistiques urbaines n'est naturellement pas aussi bonne que pour d'autres statistiques d'un niveau d'agrégation supérieur, obtenues d'un seul jet. Ensuite, les résultats possibles doivent être examinés avec prudence puisque les données de certains pays font souvent défaut.

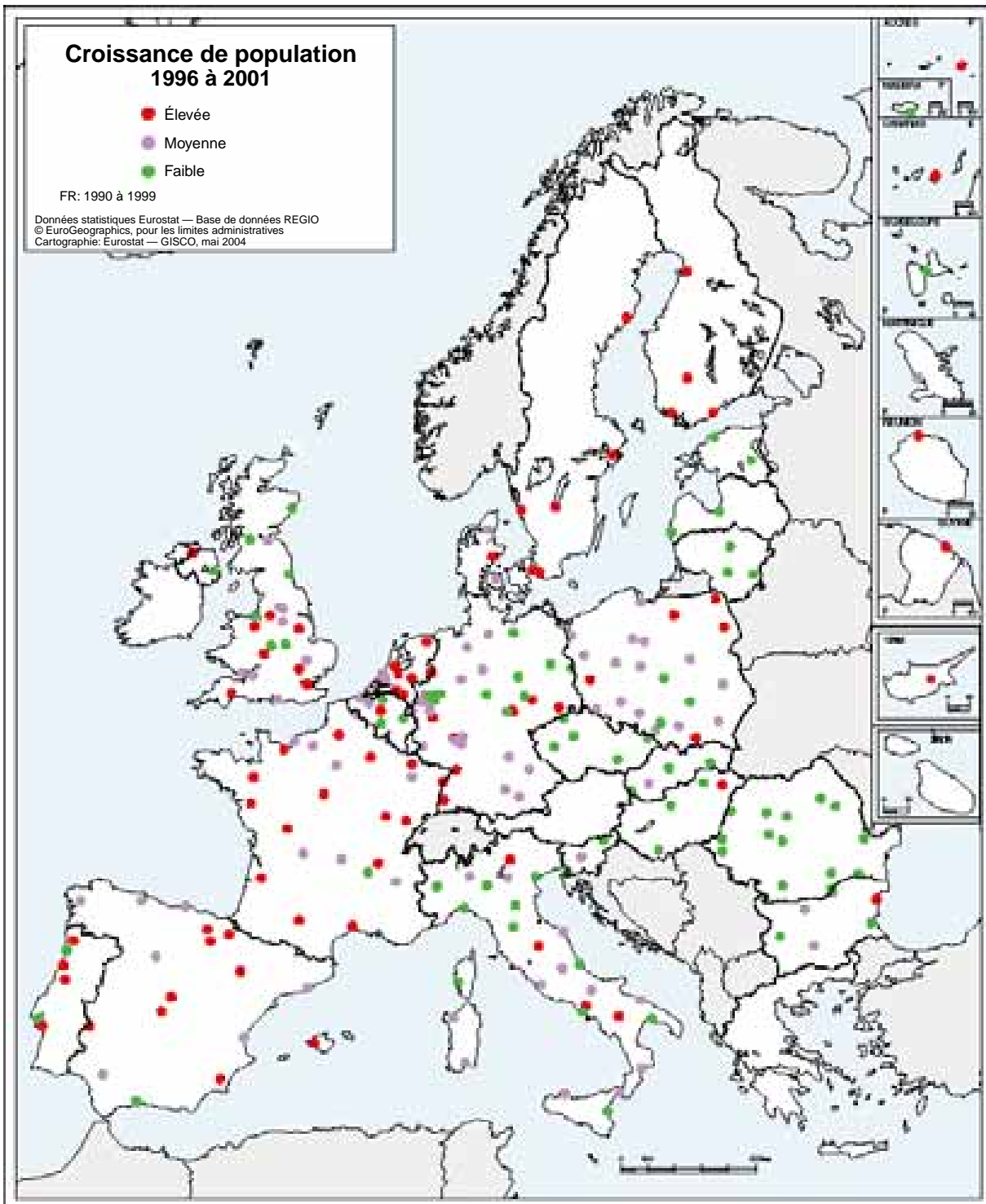
Penchons-nous tout d'abord sur les **taux de croissance démographique** des centres-villes entre 1996 et 2001. Sur la période de cinq ans mention-

née, ils ont fluctué de -15% à $+15\%$ et nous pouvons donc observer des variations parfois sensibles du nombre d'habitants. La carte présente les villes à forte croissance en rouge, celles dont la population a plus ou moins stagné en bleu et celles avec un nombre d'habitants en régression en vert. Au moment de la mise à l'impression, les informations concernant les villes irlandaises et grecques faisaient malheureusement défaut.

Comme nous le voyons, les trois types de taux de croissance sont représentés dans certains pays, notamment au Royaume-Uni, en Italie, en Allemagne et en Pologne. En Belgique, la capitale (Bruxelles) est en progression tandis que les autres villes sont plutôt en recul. Des taux de croissance essentiellement positifs sont à noter dans les villes scandinaves, espagnoles et portugaises. L'Autriche, la Hongrie, la Roumanie et les États baltes se distinguent par une tendance à la baisse.

Il convient d'observer que cette analyse repose systématiquement sur les centres-villes. Si une proportion significative d'habitants du centre déménage vers la périphérie de la ville, le centre-ville peut se réduire, alors que la grande région urbaine demeure constante, voire progresse.

Concentrons-nous maintenant sur la **proportion de personnes de plus de 75 ans** dans les villes européennes. Cette proportion varie entre 2% seulement (à Zory en Pologne, suivie de Cayenne en France) et 13% (à Trieste, suivie de Bologne et Florence, trois villes italiennes).

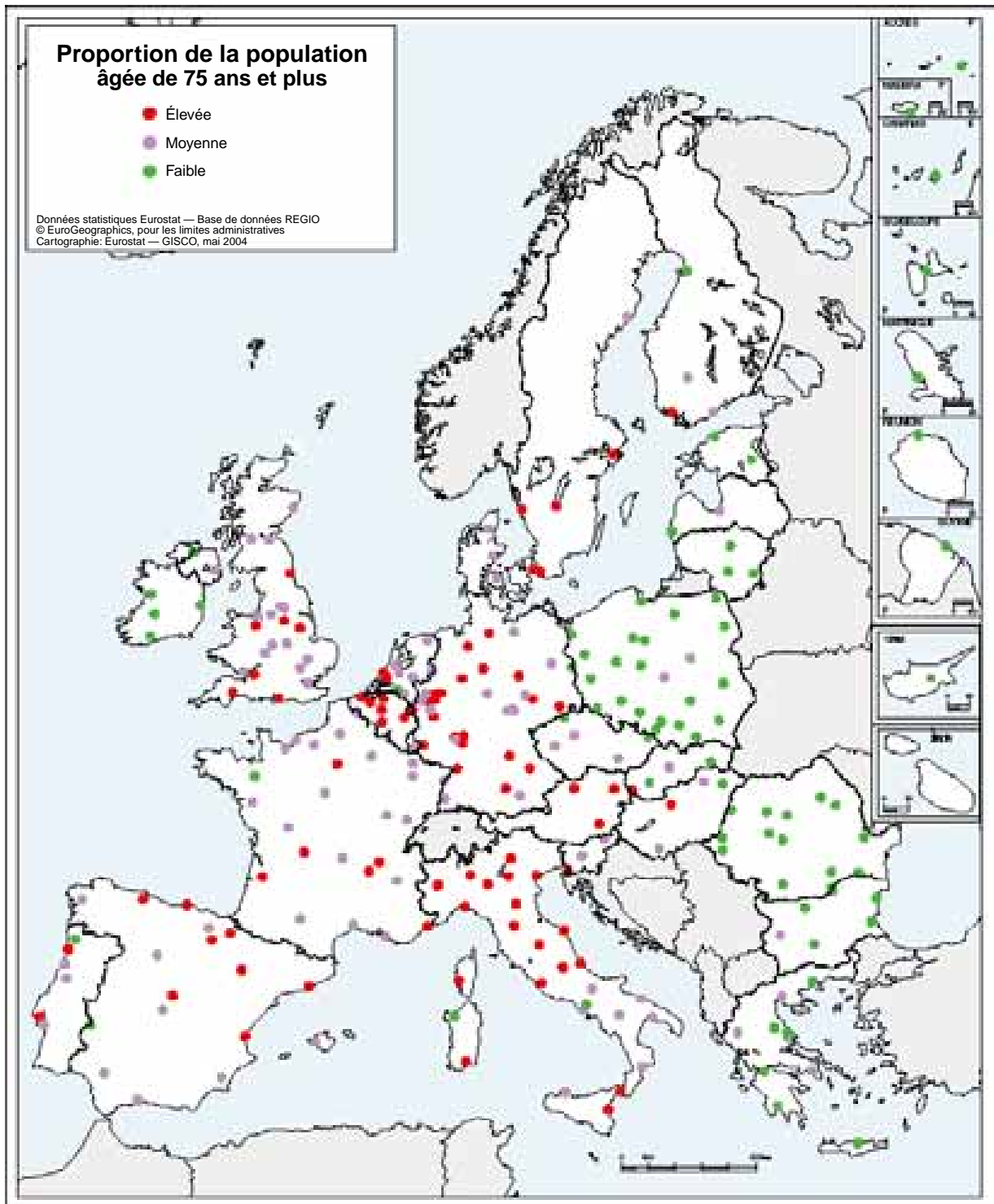


Carte 9.1

La carte révèle que la proportion des plus de 75 ans est, en général, faible dans les villes des nouveaux États membres et en Irlande, alors qu'elle est relativement élevée dans les villes des anciens États membres. Cet effet est étonnamment marqué. L'ouest compte peu de points verts (villes avec une faible proportion de personnes de plus de 75 ans) et aucun point bleu ou rouge (villes avec une proportion moyenne ou élevée de personnes de plus de 75 ans) n'apparaît à l'est. Il existe

ici assurément un lien avec l'espérance de vie généralement inférieure dans les nouveaux États membres, où les personnes âgées de plus de 75 ans sont moins nombreuses que dans les anciens États membres (voir aussi le chapitre 1 du présent Annuaire sur les statistiques démographiques régionales).

En Italie et en Espagne, la proportion de personnes de plus de 75 ans est plus élevée dans le nord



Carte 9.2

que dans le sud du pays, à l'inverse de la situation observée en France. Cela tient certainement à la recherche d'un lieu de résidence au climat agréable par les retraités et pensionnés.

En Allemagne ou au Royaume-Uni, aucun type de répartition spéciale des personnes du quatrième âge dans les villes n'est perceptible.

Analysons, pour finir, le phénomène démographique de la **proportion des citoyens non communautaires** dans les villes d'Europe. Le tableau montre les dix villes qui présentent la proportion la plus forte et la plus faible d'étrangers non communautaires.

Tallin, en Estonie, possède la proportion d'étrangers non communautaires la plus élevée (citoyens d'origine russe). Cayenne, ville des territoires français d'outre-mer, constitue une exception, car cette enclave française en Amérique du Sud est entourée d'États non membres de l'UE. Nous trouvons ensuite Athènes, avec une proportion d'étrangers non communautaires de presque 17 %, s'expliquant sans doute par le fait que la Grèce possède des frontières communes avec 4 États tiers: l'Albanie, la Bulgarie, la Macédoine et la Turquie. Les treize villes suivantes se trouvent toutes en Allemagne, à l'exception de Vienne.

Dans le bas du tableau, nous avons les 23 villes polonaises, avec une proportion d'étrangers non communautaires inférieure à 0,3 %.

Une analyse analogue de la proportion de familles monoparentales, c'est-à-dire de familles avec des enfants mais un seul parent, dans les villes montre des résultats intéressants.

Avec 24 %, Riga (Lettonie) présente la proportion la plus élevée de familles monoparentales, suivie

Tableau 9.1 — Proportion des citoyens non UE

Ville	Proportion des citoyens non-UE
Tallinn	27,8
Cayenne	22,7
Athina	16,7
Frankfurt am Main	16,3
München	16,2
Wien	14,4
Augsburg	14,3
Köln	14,0
Wiesbaden	13,9
Bonn	13,5
.....
Katowice	0,1
Gdansk	0,1
Gorzow Wielkopolski	0,1
Lublin	0,1
Torun	0,1
Kielce	0,1
Poznan	0,1
Zory	0,0
Suwalki	0,0
Konin	0,0

Tableau 9.2 — Proportion des ménages monoparentaux

Ville	Proportion des ménages monoparentaux
Riga	24,3
Liepaja	19,6
Pointe-a-Pitre	18,2
Cayenne	17,5
Charleroi	17,2
Praha	16,5
Brno	15,9
Fort-de-France	15,6
Limerick	15,5
Glasgow	15,2
...	...
Kalamata	3,2
Coimbra	3,1
Sofia	3,0
Athina	3,0
Larisa	2,9
Burgas	2,9
Varna	2,9
Thessaloniki	2,9
Plovdiv	2,8
Volos	2,8

de Liepaja (également en Lettonie). Viennent ensuite Pointe-à-Pitre et Cayenne, deux villes françaises d'outre-mer, puis Charleroi en Belgique. Les 50 premières villes se situent toutes en Europe centrale ou en Europe du Nord (ou dans les territoires d'outre-mer).

Au bas de l'échelle, nous trouvons Volos (Grèce), avec 3 % à peine, derrière Plovdiv (Bulgarie) et Thessalonique (aussi en Grèce). Les 20 villes de bas de classement, c'est-à-dire celles qui présentent la proportion la plus faible de familles monoparentales, se situent toutes au Portugal, en Grèce ou en Bulgarie, soit en Europe du Sud.

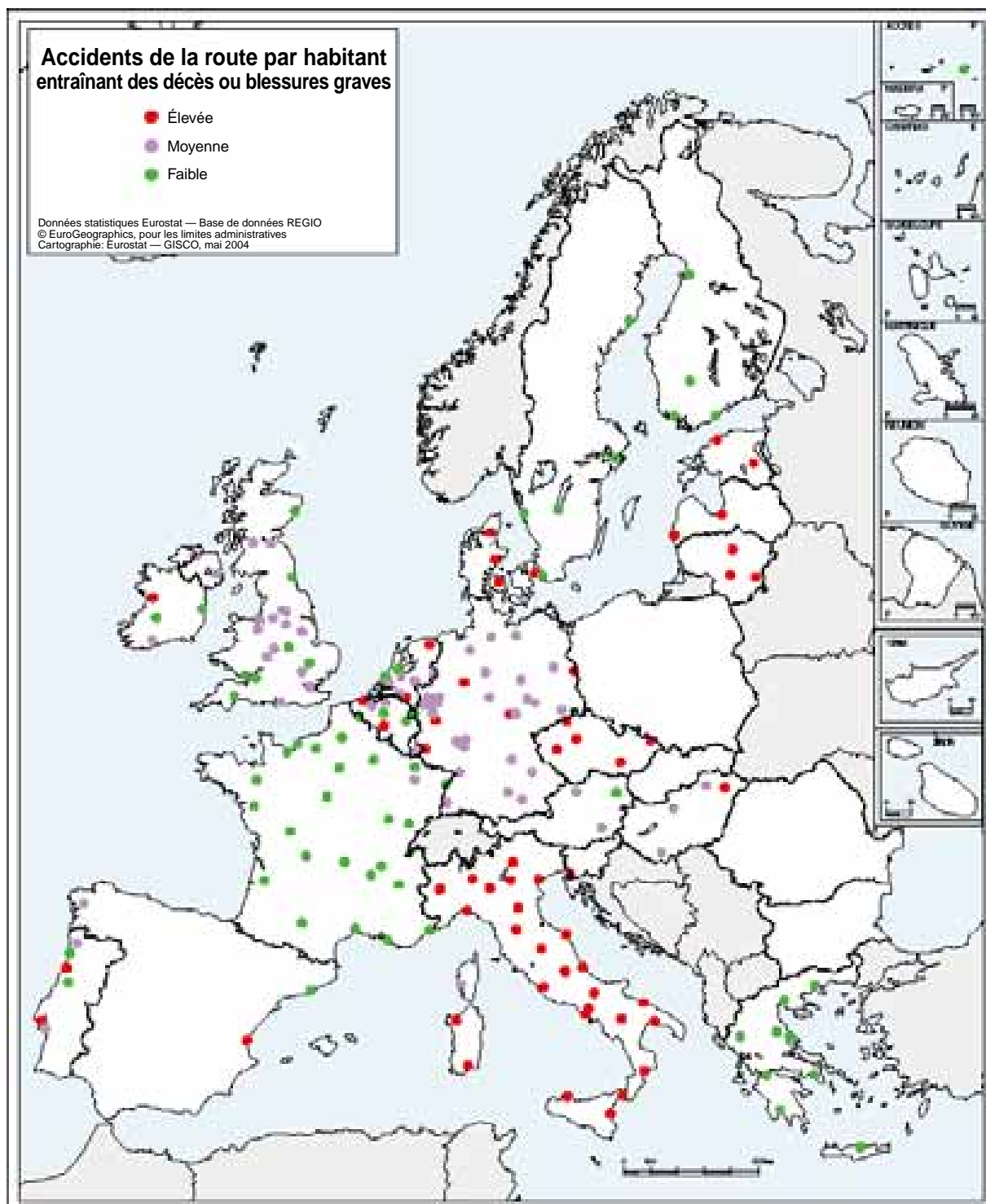
Observons maintenant la carte des accidents de voiture mortels ou ayant entraîné des blessures graves par 1 000 habitants.

Nous constatons que les automobilistes des villes italiennes, autrichiennes, danoises et baltes sont les plus menacés. C'est dans les villes grecques, françaises, suédoises et finlandaises que les automobilistes sont, en revanche, le plus en sécurité. À Milan, la fréquence des accidents de voiture

mortels par habitant est 500 fois plus élevée qu'à Helsinki. On observe presque toujours une conformité marquée de la fréquence des accidents par pays, indépendamment de la ville du pays dans laquelle on se trouve. Cela indique que le comportement des automobilistes est fortement influencé par la législation nationale et les mesures nationales en matière de politique des transports.

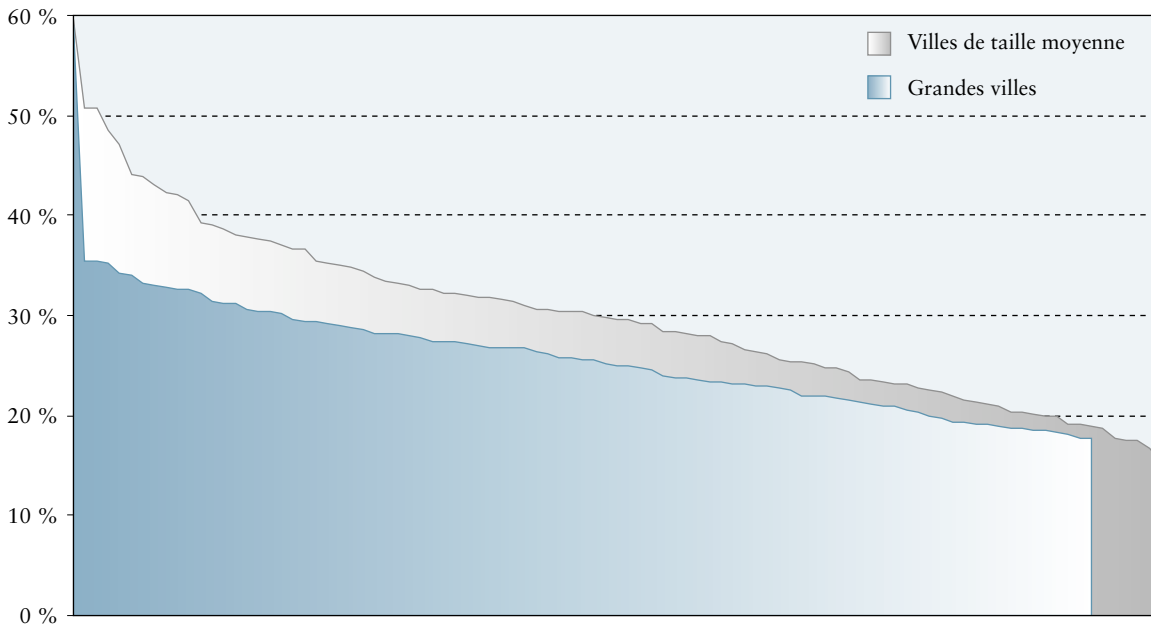
Il est également intéressant d'analyser les différences entre les grandes villes (plus de 250 000 habitants) et les villes moyennes (de 50 000 à 250 000 habitants) qui apparaissent dans les résultats de l'audit urbain.

Prenons, par exemple, la proportion de familles avec enfants, qui varie de 71 % (Ljubljana, Slovénie) à 15 % (Groningen, Pays-Bas).



Carte 9.3

Graphique 9.2 — Proportion des ménages avec enfants



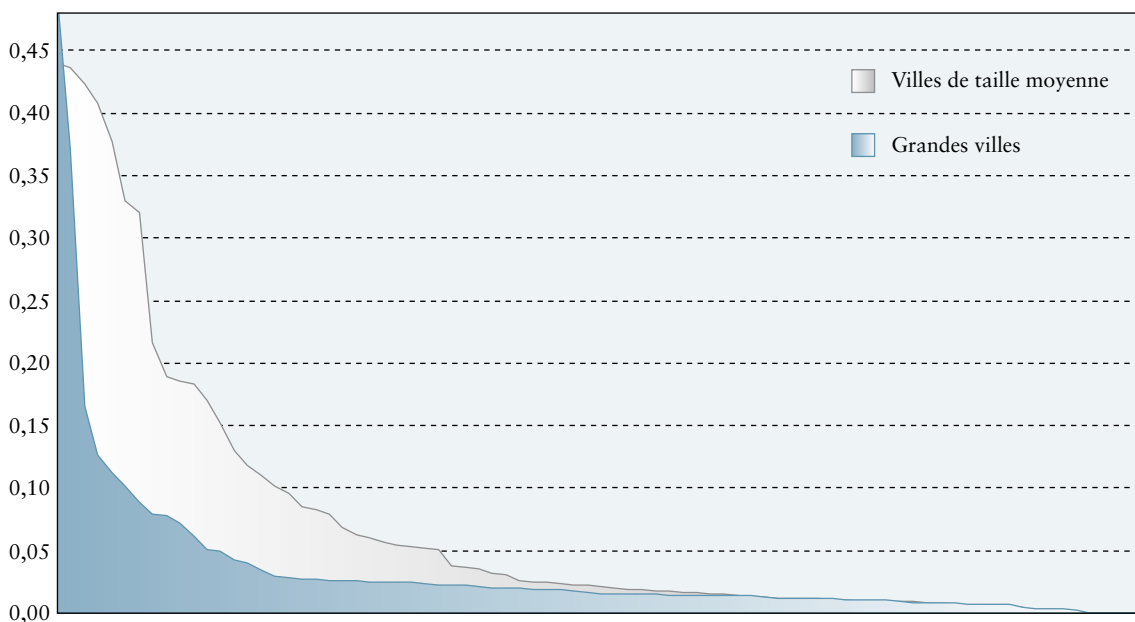
Le graphique montre que, bien que la proportion de familles avec enfants oscille entre 50 et 20 % dans la plupart des villes, elle est, en moyenne, nettement plus élevée dans les villes moyennes.

Cette observation était sans doute prévisible. Mais en va-t-il de même pour la suivante? Prenons le nombre de crimes violents mortels par habitant, représenté par le graphique suivant; il semble, en moyenne, plus dangereux de vivre dans des villes

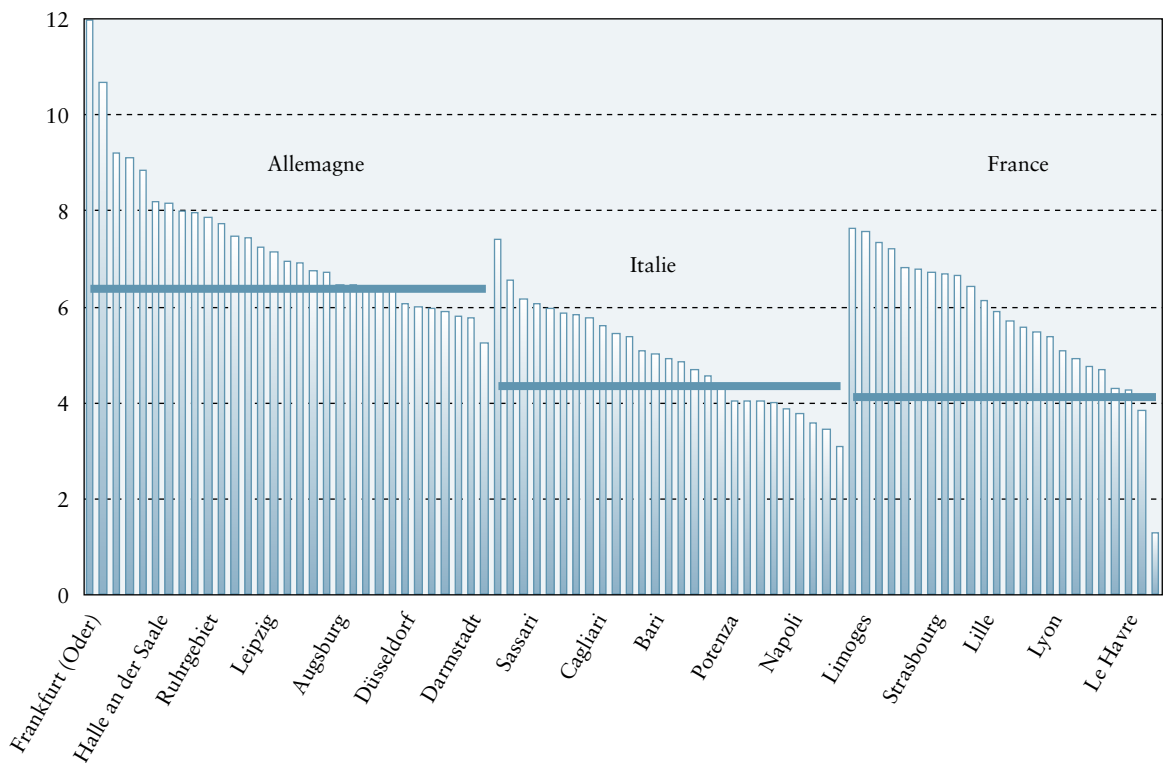
moyennes que dans des grandes villes. Les marges de fluctuation de cet indicateur des meurtres et décès par mort violente par habitant sont très grandes: la valeur pour Athènes est ainsi 230 fois supérieure à celle relevée pour Dresde.

L'analyse des résultats de l'audit urbain autorise aussi une comparaison avec les données nationales correspondantes. Cela peut être illustré, à titre d'exemple, par le nombre de médecins par 1 000

Graphique 9.3 — Nombre de meurtres et de morts violentes par habitant



Graphique 9.4 — Nombre de lits par habitant des grandes régions urbaines



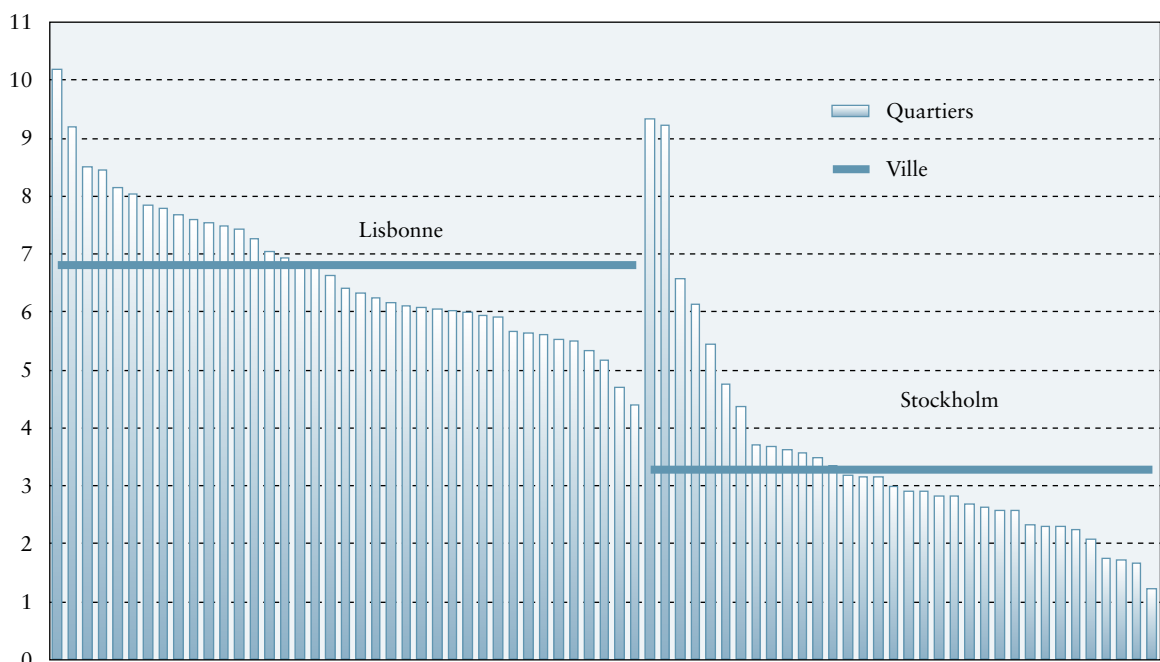
habitants en Allemagne et en France. La valeur nationale est identifiée par une ligne rouge dans le graphique.

Il apparaît que dans les trois pays la densité de lits d'hôpitaux est plus forte dans les centres urbains que dans l'ensemble du pays. Apparemment, la qualité des soins médicaux est inférieure dans les

zones rurales. Il y a cependant des exceptions où le nombre de lits d'hôpitaux par habitant se situe sous la moyenne nationale.

Le nombre de lits d'hôpitaux par habitant est plus élevé en Allemagne qu'en France ou en Italie. La présentation du même diagramme pour tous les pays européens dépasserait le cadre du présent an-

Graphique 9.5 — Taux de chômage



nuaire. Nous invitons le lecteur à télécharger lui-même les données de NewCronos et à effectuer ses propres calculs.

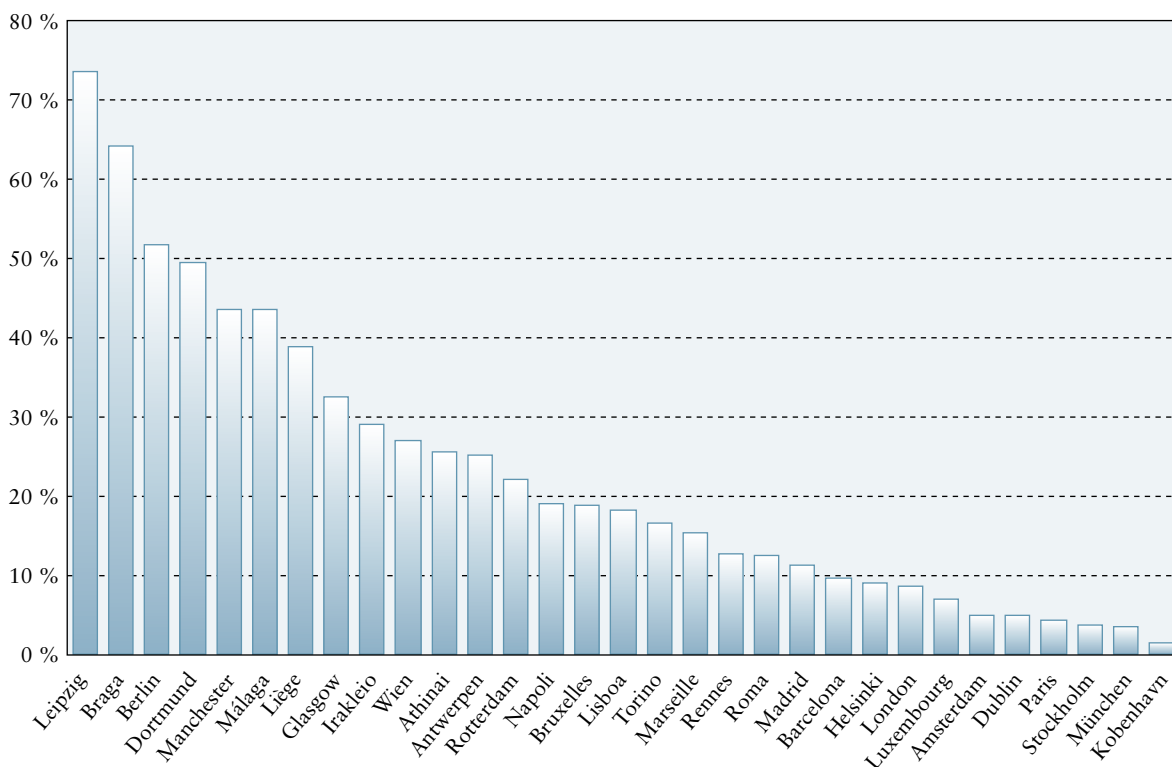
Des données ayant également été collectées pour les quartiers dans le cadre de l'audit urbain, même si ce n'est que pour un nombre réduit de variables, des observations similaires peuvent aussi être faites pour les différentes villes, notamment en ce qui concerne les taux de chômage.

À cet égard aussi, il est très utile d'examiner la dispersion, cette fois-ci à l'intérieur de la ville. Lisbonne, avec un taux de chômage plus élevé que Stockholm, présente une dispersion moins grande que Stockholm dans ses districts urbains.

Pour conclure, abordons encore brièvement les résultats du sondage d'opinion de janvier 2004, qui

se révèlent aussi très intéressants. Les personnes interrogées avaient la possibilité d'exprimer leur opinion (vive approbation, approbation, refus ou refus total) au sujet de 23 questions différentes portant sur la qualité de la vie dans les villes. Le regroupement des vives approbations et des approbations, d'une part, ainsi que des refus et des refus totaux, d'autre part, permet de calculer un indice simple des résultats en divisant la différence entre les approbations et les refus par le nombre de réponses. En multipliant le résultat par 50 et en y ajoutant 50, nous obtenons un indice standardisé à des valeurs comprises entre 0 et 100. Plus la valeur de l'indice est élevée, plus l'approbation est forte dans la ville concernée. Une valeur inférieure à 50 traduit une prédominance des refus.

Graphique 9.6 — Il est facile de trouver un logement abordable

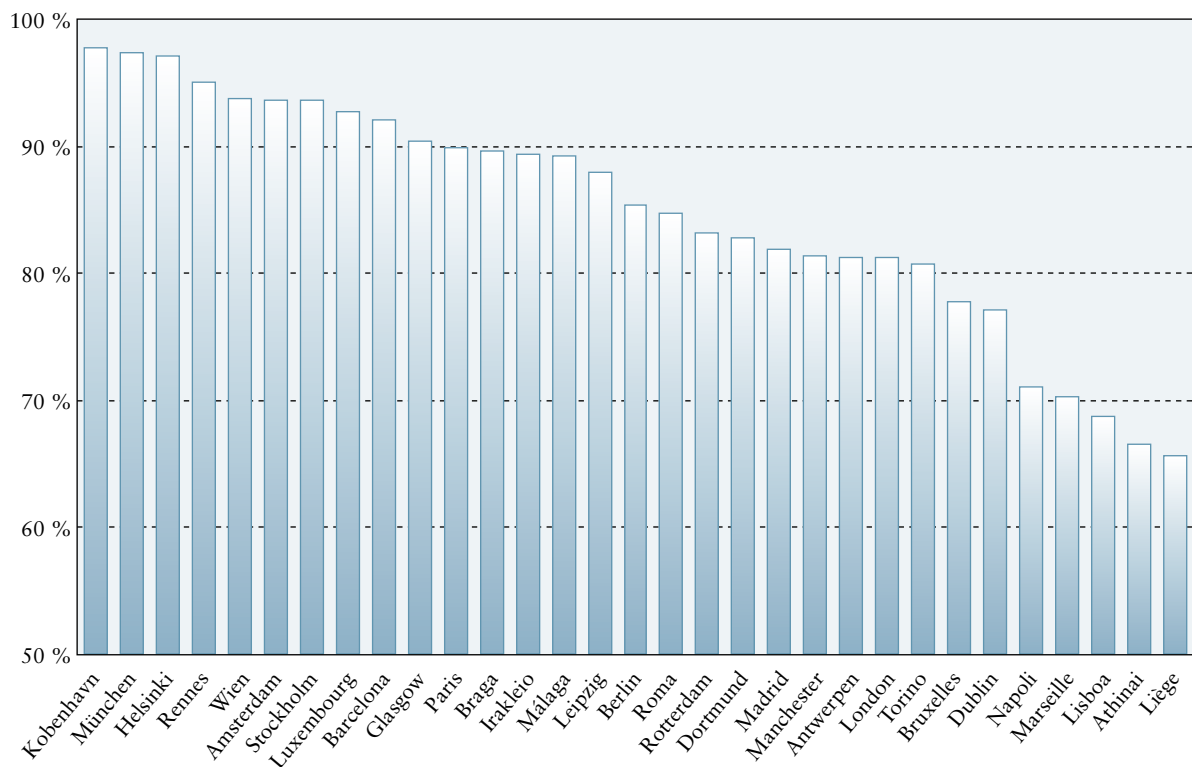


L'exemple fourni ici illustre la réponse à la question sur la facilité de trouver un logement à des prix raisonnables dans la ville concernée. Alors que cela semble encore relativement possible à Leipzig (DE), Braga (PT) et Berlin (DE), très peu de personnes interrogées ont jugé cette recherche d'un logement aisée à Stockholm (SE), Munich (DE) ou Copenhague (DK).

Si nous analysons enfin le sentiment de sécurité des citoyens dans leur ville, nous constatons, en

premier lieu, que toutes les valeurs se situent nettement au-dessus de 50 et que, par conséquent, une majorité de citoyens se sent en sécurité. Les interviewés vivant à Copenhague (DK), Munich (DE) et Helsinki (FI) se sentent le plus en sécurité. A contrario, les habitants de Lisbonne (PT), d'Athènes (GR) et de Liège (BE) se sentent le moins en sécurité. Néanmoins, les réponses données présentent une dispersion beaucoup moins grande que dans le cas de la question relative à la facilité de trouver un logement.

Graphique 9.7 — Je me sens en sécurité dans cette ville



Ici aussi, le lecteur est invité à télécharger d'autres résultats du sondage à partir de NewCronos afin de poursuivre l'analyse de ces données intéressantes.

Diffusion des résultats

Plusieurs outils de diffusion ont été élaborés pour les statistiques de l'audit urbain :

Site web : les indicateurs calculés à partir de la base de données de l'audit urbain seront publiés sur le site web de l'audit urbain en automne 2004. Ce site permettra de sélectionner des données se rapportant à des villes et indicateurs déterminés. Grâce à des outils spécifiques, des graphiques et des tableaux pourront être créés de manière interactive, puis téléchargés gratuitement. Des cartes pourront également être visualisées.

NewCronos : un accès supplémentaire aux données de l'audit urbain (toutes les 336 variables et métadonnées correspondantes fournies par les instituts nationaux de statistique) est disponible depuis le début de mai 2004, par l'intermédiaire de la base de données NewCronos d'Eurostat.

Publication papier : les analyses des données de l'audit urbain seront diffusées sous la forme d'une publication papier. Chaque ville fera l'objet d'une description dans un format standard de deux pages, présentant, d'une part, des informations contextuelles sur la ville en elle-même et, d'autre part, les principaux résultats, illustrés par des diagrammes (quintiles). Cet ouvrage couvre uniquement l'EU-15. Il comptera, au total, environ 400 pages et paraîtra à l'automne 2004.

Manuel méthodologique : un autre document, le Manuel méthodologique de l'audit urbain, apporte aussi bien les informations nécessaires aux fournisseurs de données pour assurer la cohérence et la comparabilité des résultats de l'audit urbain que l'aide requise par les utilisateurs pour comprendre les méthodes d'établissement des données et évaluer la pertinence des données par rapport à leurs propres besoins. Il est disponible au format PDF sur le site web d'Eurostat et peut être téléchargé gratuitement.

Prochaines étapes

Il est prévu de clôturer l'actuel exercice de collecte des données de l'audit urbain en 2004. Certaines tâches clés sont cependant toujours en cours.

Qualité des données: comme les données proviennent de 258 villes différentes, leur comparabilité est très difficile à assurer. Une analyse approfondie de l'ensemble des données sera, par conséquent, effectuée au cours de l'été et de l'automne 2004; en cas de moindre doute quant à la qualité des données, les sources concernées seront recontactées, afin qu'elles vérifient et, le cas échéant, améliorent les données en question.

Horizon temporel: en 2003 et 2004, les données ont été collectées pour l'année de référence 2001. Il a été estimé que cet ensemble de données serait considérablement enrichi par la mise à disposition de données historiques, laquelle permettrait de calculer des taux de croissance. Une collecte de

données pour les années 1991 et 1996 a, de ce fait, été organisée auprès de toutes les villes, mais ce uniquement pour un nombre limité de 80 variables, dans la mesure où l'établissement de données historiques est une opération relativement complexe et difficile.

Enquête de perception: pour des raisons d'ordre contractuel, l'enquête de perception de janvier 2004 n'a pu être réalisée que dans les anciens États membres de l'EU-15. Une enquête similaire pour les nouveaux États membres et les pays candidats est programmée à l'automne 2004. Une augmentation du nombre de villes examinées dans les anciens États membres est également envisagée.



NUTS 1 – Un potentiel inexploité

Dans les années 70, l'intérêt croissant suscité par les données régionales a donné naissance à la nomenclature NUTS, première tentative de normalisation des statistiques régionales. Depuis sa création, cette nomenclature possède une structure hiérarchique à trois niveaux (NUTS 1, NUTS 2 et NUTS 3). Parmi ces derniers, celui qui a, de loin, retenu le plus l'attention au cours des trois décennies écoulées est le niveau NUTS 2. Le fait que, dans un certain nombre de pays, ce niveau correspond à une unité administrative significative fournit une explication plausible à cet égard. Le niveau NUTS 2 a très certainement vu sa primauté renforcée par son adoption, d'abord informelle, puis de plus en plus explicite dans la législation communautaire, comme niveau de discrimination régionale aux fins de la détermination statistique de l'éligibilité des régions à l'aide au titre des Fonds structurels. De son côté, le niveau NUTS 3 est de plus en plus prisé par ceux qui recherchent davantage de profondeur dans l'analyse régionale. Des indicateurs clés tels que le PIB et le chômage sont désormais publiés au niveau NUTS 3 dans l'UE tout entière. Dans un certain sens, le niveau NUTS 1 apparaît donc comme le «laissé-pour-compte» de la structure hiérarchique, n'ayant jusqu'ici guère été utilisé en tant que niveau de diffusion des données, bien que, dans la plupart des tableaux de la base de données REGIO, le chiffre NUTS 1 soit assez facile à sélectionner. La présente contribution vise à mettre en évidence la nature du niveau NUTS 1, le potentiel qu'il recèle et les limites qui lui sont inhérentes.

NUTS 1 dans les États membres

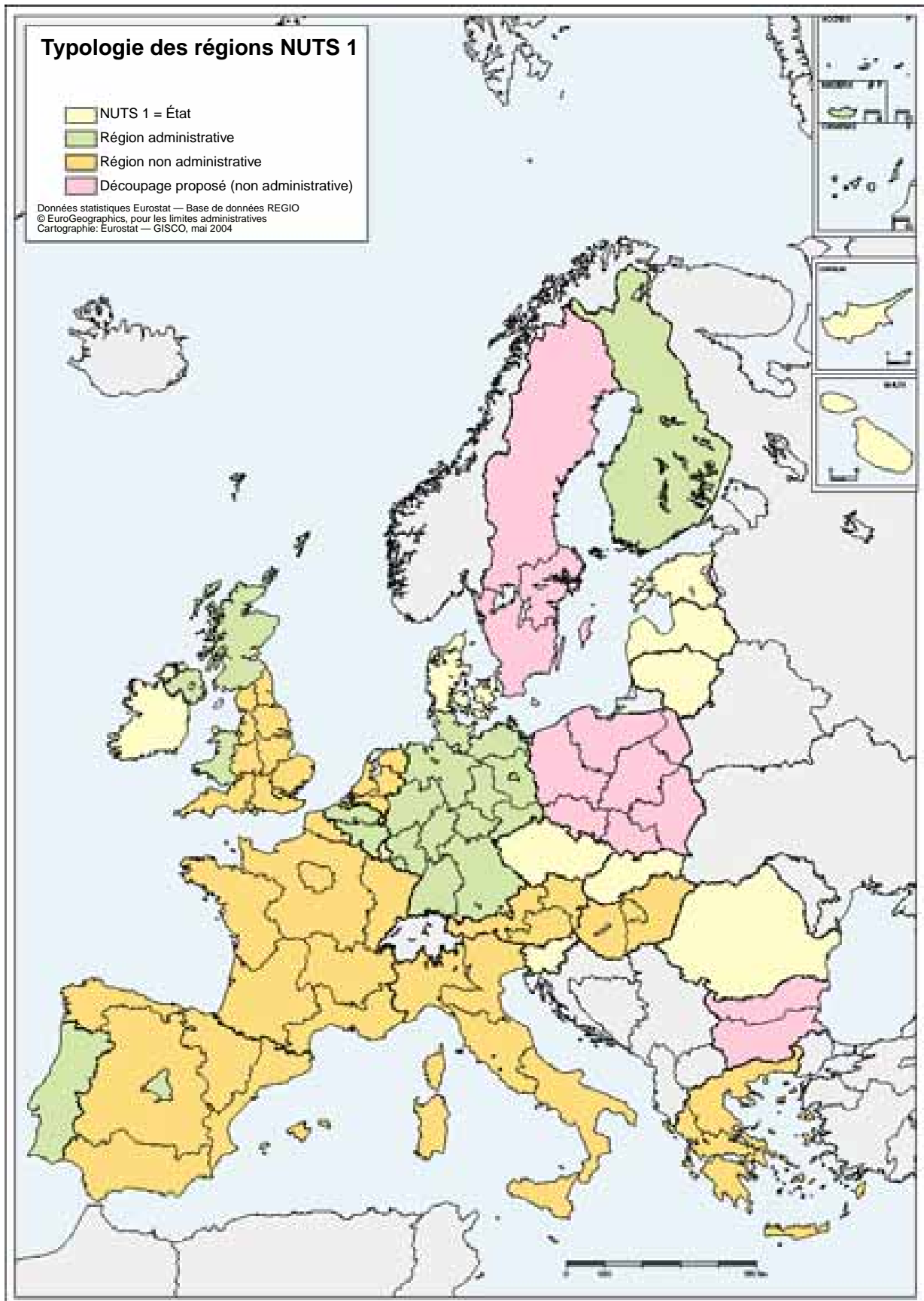
Jusqu'à l'entrée en vigueur du règlement NUTS en juillet 2003, il n'existait aucun fondement juridique pour la nomenclature NUTS et, par conséquent, aucune obligation pour un État membre de proposer une ventilation NUTS 1. Lorsque la NUTS 99 a cédé la place à la NUTS 2003, des régions NUTS 1 avaient cependant été définies pour pas moins de 11 des 15 États membres, et, au début de 2004, la Suède a également présenté une proposition de ventilation NUTS 1. Les autres pays de l'EU-15, à savoir le Luxembourg, le Danemark et l'Irlande, sont tous bien trop petits pour une subdivision et, dans chacun de ces cas, le territoire national tout entier constitue une unique région NUTS 1.

À vrai dire, le passage à la NUTS 2003 n'a que très peu affecté la structure NUTS 1. Sauf dans le cas de l'Italie (dont le nombre de régions NUTS 1 a été réduit de moitié, passant de 11 à 5), il a seulement consacré le statu quo. Comme pour les autres niveaux de la NUTS, des seuils ont toutefois également été fixés pour le niveau NUTS 1. En vertu du règlement, les régions NUTS 1 doivent avoir une population comprise entre 3 et 7 millions d'habitants. Bien que les modifications futures doivent se rapprocher de ces valeurs de référence, les ventilations NUTS 1 actuelles ne s'y conforment pas toutes. La moyenne de l'UE, qui s'établit à un peu plus de 5 millions d'habitants, s'inscrit dans la fourchette prescrite, mais des moyennes inférieures au seuil sont constatées en Grèce (2,6 millions), en Autriche (2,7) et en Finlande (2,6), ainsi que dans le cas de la proposition suédoise (2,9). La population du Luxembourg, inférieure à un demi-million d'habitants, est, à l'évidence, très faible pour une région NUTS 1. L'Italie (environ 10 millions d'habitants, en moyenne) est au-delà du seuil.

Compte tenu de l'adhésion de 10 nouveaux États membres en mai 2004, l'annexe du règlement NUTS subit une modification de sorte à intégrer les ventilations régionales des pays nouvellement adhérents, comme l'indique la carte 10.1. Pas moins de 6 pays (Chypre, l'Estonie, la Lettonie, la Lituanie, Malte et la Slovénie) rejoignent le groupe des États membres en deçà du seuil inférieur des 3 millions d'habitants. Avec ses 5,4 millions d'habitants, la Slovaquie trouve clairement sa place parmi les pays à région NUTS 1 unique. La République tchèque dépasse le seuil supérieur, mais des propositions ont été transmises pour la subdivision de la Hongrie et de la Pologne en, respectivement, 3 et 6 régions NUTS 1 (la proposition hongroise a déjà été acceptée par Eurostat). En ce qui concerne les pays candidats à l'adhésion, la Bulgarie a soumis une proposition prévoyant 2 régions, et une proposition est également attendue de la Roumanie qui, avec ses 22 millions d'habitants, est manifestement bien trop grande pour être une seule région NUTS 1.

Régions administratives NUTS 1 – Entités historiques et culturelles

À l'instar de la hiérarchie NUTS dans son ensemble, la ventilation NUTS 1, à l'échelle européenne, combine des régions administratives et des re-



Carte 10.1

groupements d'unités non administratives de niveau inférieur (dans le cas présent, les «blocs constitutifs» utilisés sont bien entendu les régions NUTS 2).

Comme le montre la carte 10.1, certaines régions administratives NUTS 1 sont dotées de compétences législatives, exécutives, voire fiscales, tout à fait considérables. Tel est le cas des 16 États fédérés (Länder) de l'Allemagne ainsi que du pays de Galles et de l'Écosse, au sein d'un Royaume-Uni à caractère de plus en plus fédéral. D'autres ventilations administratives NUTS 1 reflètent, de manière similaire, des aspects fondamentaux de la structure de l'État-nation. La région anormalement petite d'Åland (seulement 25 000 habitants, contre 18 millions pour le Nordrhein-Westfalen, à l'autre extrémité du spectre NUTS 1) bénéficie, en tant que région autonome suédophone en Finlande, d'un statut particulier, garanti par le droit constitutionnel. L'évolution de la Belgique vers un État fédéral, durant le dernier quart de siècle, transparaît aussi dans ses trois régions de Wallonie, de Flandre et de Bruxelles. Pour leur part, les anciennes puissances coloniales française, espagnole et portugaise distinguent leurs régions métropolitaines des possessions d'outre-mer faisant toujours partie de leur territoire national. Les départements d'outre-mer (DOM), par exemple, forment ensemble l'une des neuf régions NUTS 1 de la France; Madère et les Açores, deux régions autonomes distinctes, constituent chacune l'une des trois régions NUTS 1 du Portugal. En Espagne enfin, la Comunidad de Madrid est la seule des «communautés autonomes» (autorités régionales disposant de pouvoirs étendus et d'un parlement) à être simultanément une région NUTS 1. La carte 10.1 présente également comme étant de nature «administrative» des régions qui sont de facto des unités distinctes, en raison du fait que d'autres parties du territoire national sont déclarées administrativement autonomes. Manner Suomi (en Finlande continentale) et le Portugal continental relèvent de cette catégorie.

Subdivisions non administratives à caractère principalement géographique

Les régions non administratives NUTS 1 sont, en revanche, l'expression du besoin ressenti de dispo-

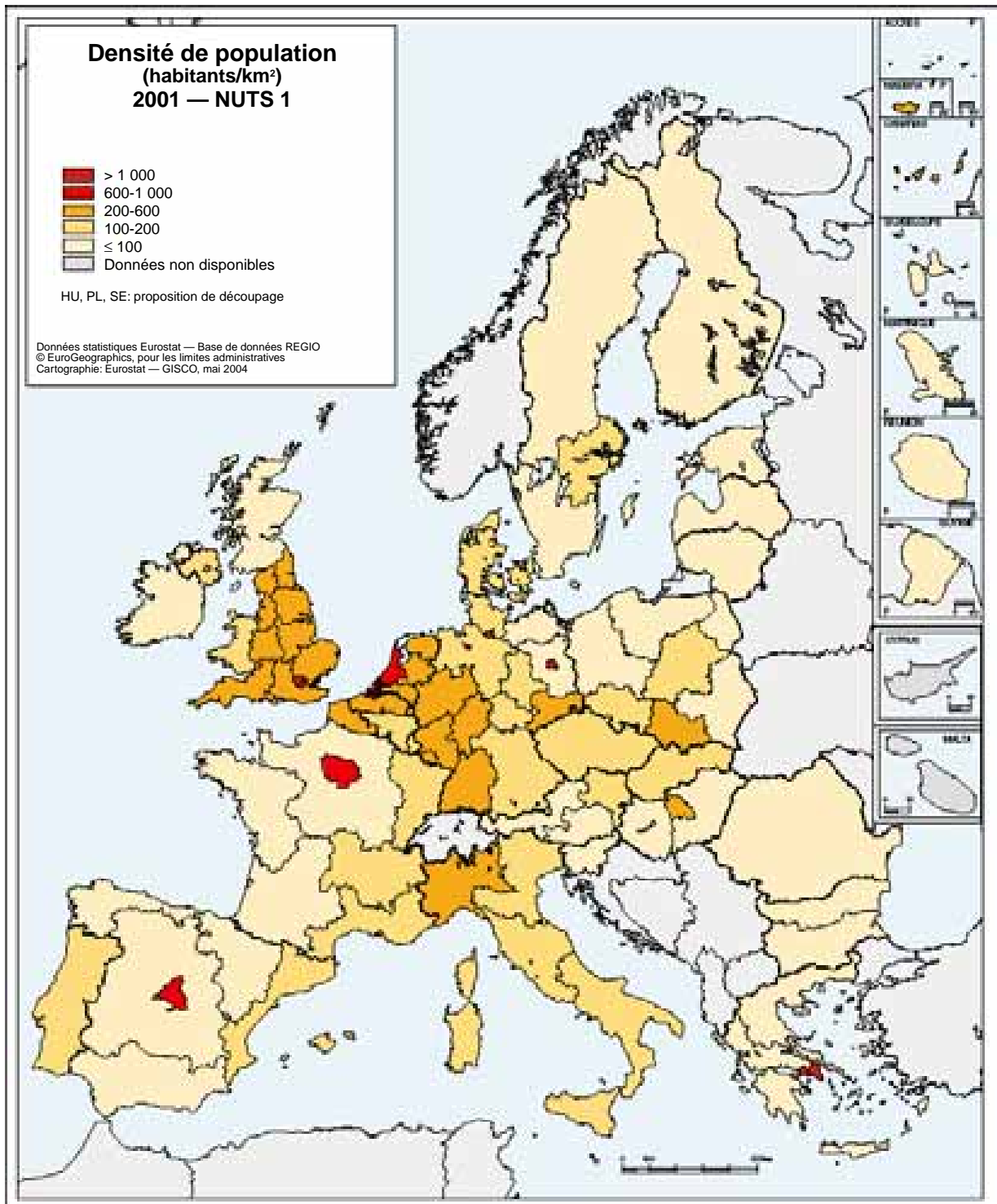
ser simplement d'une structure statistique intermédiaire entre la nation et le niveau NUTS 2. De ce fait, elles correspondent généralement à de grandes zones physiques ou géographiques. En Grèce, par exemple, le pays est ainsi subdivisé en Grèce septentrionale, Grèce centrale, Attique et — quatrième groupe — Crète et îles Égée. Des regroupements géographiques similaires existent en France métropolitaine, en Espagne et en Bulgarie, où les montagnes orientées est-ouest séparent la Bulgarie septentrionale et la Bulgarie méridionale. Des ventilations reflétant davantage les structures économiques et démographiques se rencontrent aux Pays-Bas, en Angleterre, en Hongrie et en Suède (voir carte 10.2). C'est dans cette niche géographique qu'il conviendrait de rechercher les possibles applications statistiques du niveau NUTS 1.

Quelles possibilités offre le niveau NUTS 1?

L'avantage le plus immédiat à utiliser le niveau NUTS 1 est que ce niveau permet de procéder à plus de comparaisons entre unités de taille plus similaire que cela ne serait possible — compte tenu des différences de taille entre États membres — avec les seules statistiques nationales. Une couverture au niveau NUTS 1 regroupe automatiquement des parties des grands États membres et les petits États membres tout entiers. Il est ainsi possible de reconnaître des tendances susceptibles d'être «masquées» par les données nationales.

Sur la carte 10.2 par exemple, les écarts de densité de population entre les régions comprenant la capitale et les arrière-pays, à caractère beaucoup plus rural, sont nettement visibles pour l'Espagne, la France et la Grèce ainsi que, dans une moindre mesure, pour la Hongrie et la Suède. Sont également reconnaissables les zones à très faible ou forte densité à l'intérieur de chaque pays. L'Écosse au Royaume-Uni et la Wallonie en Belgique peuvent être citées comme exemples pour le premier cas de figure, tandis que les centres industriels du nord-ouest de l'Italie et de la région de Sachsen, dans l'ancienne Allemagne de l'Est, sont des illustrations du second.

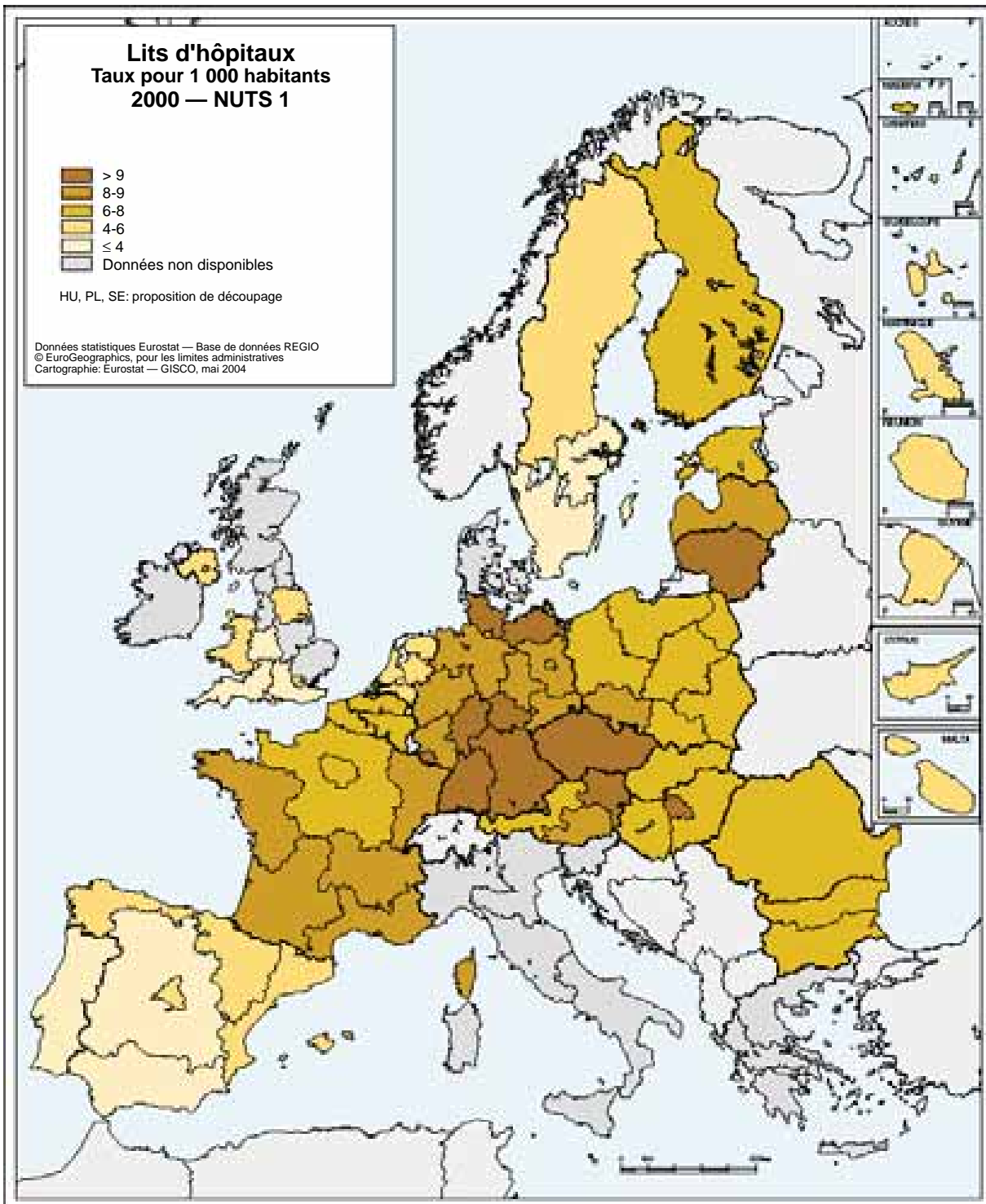
Le contraire est valable dans le cas des variables ou indicateurs pour lesquels le niveau NUTS 2 est, en fait, un niveau de discrimination régionale trop fin. Cela ressort, en partie, de la carte 10.2. L'élimination des fluctuations de densité de population



Carte 10.2

au niveau NUTS 2 rend plus facilement reconnaissable la zone principale de fort peuplement qui, en Europe centrale, remonte en courbe du nord-ouest de l'Italie jusqu'aux Pays-Bas, à la Flandre et à l'Angleterre, en passant par l'Allemagne occidentale. Parmi les autres zones transnationales qui se dessinent clairement à ce niveau NUTS, figurent l'anneau baltique de faible population, uniquement atténué par la région englobant Stockholm, la ceinture rurale reliant l'ouest de la France avec

le centre et le nord de l'Espagne, de même que l'arc de faible population sur les terres essentiellement montagneuses s'étendant de l'Autriche à la Grèce. Dans des éditions antérieures de notre Annuaire des régions, une approche similaire a bel et bien été adoptée pour les statistiques du transport aérien. En raison de l'étendue de la zone d'attraction d'un grand aéroport, il était plus logique de cartographier les données du transport de passagers au niveau NUTS 1 qu'au niveau NUTS 2.



Carte 10.3

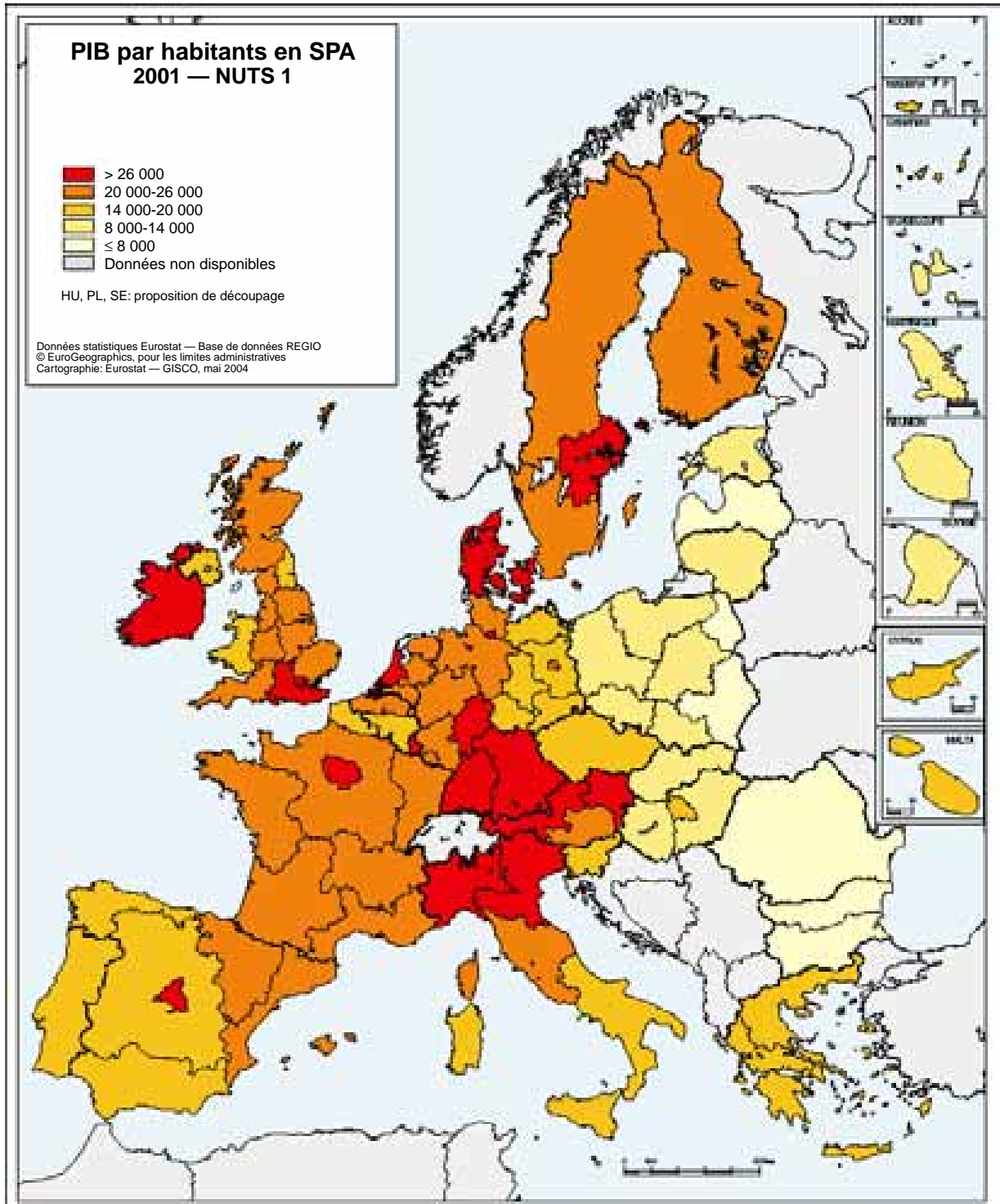
Un autre argument, lié à la taille, en faveur d'une approche NUTS 1 dans certains domaines est fourni par les cas où la disponibilité de données NUTS 2 pourrait normalement être limitée par des considérations de confidentialité. De même, les difficultés posées par les unités déclarantes non NUTS dans des domaines thématiques particuliers sont d'autant moins grandes que le niveau NUTS est élevé. Au Royaume-Uni, la région de Londres comprend ainsi cinq autorités sanitaires, mais celles-ci ne concor-

dent pas avec les deux régions NUTS 2: les autorités fonctionnent selon un modèle en étoile à partir du centre de la ville, alors que les zones NUTS 2 sont des cercles concentriques. Comme on peut le voir sur la carte 10.3, ce problème disparaît au niveau NUTS 1, mais des informations régionales significatives continuent d'être recueillies. Il est intéressant de noter que l'infrastructure de santé, en termes de lits d'hôpitaux, est uniforme aux Pays-Bas (où les régions NUTS 1 sont de nature non administrative),

mais sujette à des variations considérables dans les Länder de l'Allemagne, où la planification sanitaire est largement décentralisée. De façon similaire, les recensements agricoles, souvent, ne font pas encore une utilisation exclusive des districts NUTS 2 (ce qui s'explique, en partie, par le fait que la philosophie sous-jacente est fondée sur la superficie, tandis que le système NUTS l'est, à vrai dire, sur la population). Au niveau NUTS 1, il ne subsiste aucune discordance.

Mise en contraste de la NUTS 1 avec la NUTS 2

Comme signalé plus haut, le niveau NUTS 1 lisse certains détails disponibles au niveau NUTS 2. Il se peut toutefois que des précisions importantes



Carte 10.4

S T A T I S T I Q U E S N U T S 1

soient ainsi perdues. Il appartiendra à l'utilisateur de faire un choix. La dernière carte du présent chapitre devrait, par conséquent, être examinée en relation avec la carte 3.1, qui représente, pour l'essentiel, les mêmes informations au niveau NUTS 2.

À l'examen de la carte 10.4, certains aspects positifs et négatifs de l'approche NUTS 1 se font jour. Au niveau NUTS 1, il est non seulement manifeste que le sud de la Belgique est en retard sur le nord, mais aussi qu'il présente des similitudes avec la région française voisine. La vaste zone à PIB plus élevé qui se déploie du nord de l'Italie jusqu'en Autriche et en Allemagne apparaît plus clairement au niveau NUTS 1, tout comme la zone à fort PIB reliant Londres avec le sud-est de l'Angleterre. Le niveau NUTS 2, en revanche, met non seulement en lumière les différences dans les pays qui sont à la fois région NUTS 1 et État membre (tels que l'Irlande et la République tchèque), mais fait également mieux ressortir le poids des capitales. En outre, il peut, le cas échéant, corriger une impression trompeuse procurée par la cartographie NUTS 1. En Hongrie, la présentation

NUTS 1 donnerait à penser que le PIB est élevé dans la région comprenant Budapest et faible partout ailleurs. Au niveau NUTS 2, on se rend compte que la situation est plus complexe.

Contraintes et extension

Toute utilisation élargie du niveau NUTS 1 se heurte naturellement au problème de l'hétérogénéité de la taille des unités. Il s'agit cependant là d'un phénomène déjà bien connu dans le cadre des statistiques NUTS 2 (et dont les origines historiques sont, à vrai dire, les mêmes). Ces disparités peuvent être réduites dès lors que les pays dépassant actuellement le seuil recommandé proposent une ventilation plus uniforme. Cette observation vaut plus particulièrement pour les grands pays, en terme de population, dont le territoire national tout entier constitue une région NUTS 1 unique.

UNION EUROPÉENNE

Régions au niveau NUTS 2

BE10	Région de Bruxelles-Capitale/Brussels Hoofdstedelijk Gewest	DEA4	Detmold	FR23	Haute-Normandie
BE21	Prov. Antwerpen	DEA5	Arnsberg	FR24	Centre
BE22	Prov. Limburg (BE)	DEB1	Koblenz	FR25	Basse-Normandie
BE23	Prov. Oost-Vlaanderen	DEB2	Trier	FR26	Bourgogne
BE24	Prov. Vlaams-Brabant	DEB3	Rhein Hessen-Pfalz	FR30	Nord - Pas-de-Calais
BE25	Prov. West-Vlaanderen	DEC0	Saarland	FR41	Lorraine
BE31	Prov. Brabant Wallon	DED1	Chemnitz	FR42	Alsace
BE32	Prov. Hainaut	DED2	Dresden	FR43	Franche-Comté
BE33	Prov. Liège	DED3	Leipzig	FR51	Pays de la Loire
BE34	Prov. Luxembourg (BE)	DEE1	Dessau	FR52	Bretagne
BE35	Prov. Namur	DEE2	Halle	FR53	Poitou-Charentes
CZ01	Praha	DEE3	Magdeburg	FR61	Aquitaine
CZ02	Střední Čechy	DEF0	Schleswig-Holstein	FR62	Midi-Pyrénées
CZ03	Jihozápad	DEG0	Thüringen	FR63	Limousin
CZ04	Severozápad	EE00	Eesti	FR71	Rhône-Alpes
CZ05	Severovýchod	GR11	Anatoliki Makedonia, Thraki	FR72	Auvergne
CZ06	Jihovýchod	GR12	Kentriki Makedonia	FR81	Languedoc-Roussillon
CZ07	Střední Morava	GR13	Dytiki Makedonia	FR82	Provence-Alpes-Côte d'Azur
CZ08	Moravskoslezsko	GR14	Thessalia	FR83	Corse
DK00	Danmark	GR21	Ipeiros	FR91	Guadeloupe
DE11	Stuttgart	GR22	Ionia Nissia	FR92	Martinique
DE12	Karlsruhe	GR23	Dytiki Ellada	FR93	Guyane
DE13	Freiburg	GR24	Stereia Ellada	FR94	Réunion
DE14	Tübingen	GR25	Peloponnisos	IE01	Border, Midland and Western
DE21	Oberbayern	GR30	Attiki	IE02	Southern and Eastern
DE22	Niederbayern	GR41	Voreio Aigaio	ITC1	Piemonte
DE23	Oberpfalz	GR42	Notio Aigaio	ITC2	Valle d'Aosta/Vallée d'Aoste
DE24	Oberfranken	GR43	Kriti	ITC3	Liguria
DE25	Mittelfranken	ES11	Galicia	ITC4	Lombardia
DE26	Unterfranken	ES12	Principado de Asturias	ITD1	Provincia Autonoma Bolzano/Bozen
DE27	Schwaben	ES13	Cantabria	ITD2	Provincia Autonoma Trento
DE30	Berlin	ES21	País Vasco	ITD3	Veneto
DE41	Brandenburg — Nordost	ES22	Comunidad Foral de Navarra	ITD4	Friuli-Venezia Giulia
DE42	Brandenburg — Südwest	ES23	La Rioja	ITD5	Emilia-Romagna
DE50	Bremen	ES24	Aragón	ITE1	Toscana
DE60	Hamburg	ES30	Comunidad de Madrid	ITE2	Umbria
DE71	Darmstadt	ES41	Castilla y León	ITE3	Marche
DE72	Gießen	ES42	Castilla-La Mancha	ITE4	Lazio
DE73	Kassel	ES43	Extremadura	ITF1	Abruzzo
DE80	Mecklenburg-Vorpommern	ES51	Cataluña	ITF2	Molise
DE91	Braunschweig	ES52	Comunidad Valenciana	ITF3	Campania
DE92	Hannover	ES53	Illes Balears	ITF4	Puglia
DE93	Lüneburg	ES61	Andalucía	ITF5	Basilicata
DE94	Weser-Ems	ES62	Región de Murcia	ITF6	Calabria
DEA1	Düsseldorf	ES63	Ciudad Autónoma de Ceuta	ITG1	Sicilia
DEA2	Köln	ES64	Ciudad Autónoma de Melilla	ITG2	Sardegna
DEA3	Münster	ES70	Canarias	CY00	Kypros/Kıbrıs
		FR10	Île-de-France	LV00	Latvija
		FR21	Champagne-Ardenne	LT00	Lietuva
		FR22	Picardie	LU00	Luxembourg (Grand-Duché)

HU10	Közép-Magyarország	PT11	Norte	UKF3	Lincolnshire
HU21	Közép-Dunántúl	PT15	Algarve	UKG1	Herefordshire, Worcestershire and Warwickshire
HU22	Nyugat-Dunántúl	PT16	Centro (PT)	UKG2	Shropshire and Staffordshire
HU23	Dél-Dunántúl	PT17	Lisboa	UKG3	West Midlands
HU31	Észak-Magyarország	PT18	Alentejo	UKH1	East Anglia
HU32	Észak-Alföld	PT20	Região Autónoma dos Açores	UKH2	Bedfordshire and Hertfordshire
HU33	Dél-Alföld	PT30	Região Autónoma da Madeira	UKH3	Essex
MT00	Malta	SI00	Slovenija	UKI1	Inner London
NL11	Groningen	SK01	Bratislavský kraj	UKI2	Outer London
NL12	Friesland	SK02	Západné Slovensko	UKJ1	Berkshire, Buckinghamshire and Oxfordshire
NL13	Drenthe	SK03	Stredné Slovensko	UKJ2	Surrey, East and West Sussex
NL21	Overijssel	SK04	Východné Slovensko	UKJ3	Hampshire and Isle of Wight
NL22	Gelderland	FI13	Itä-Suomi	UKJ4	Kent
NL23	Flevoland	FI18	Etelä-Suomi	UKK1	Gloucestershire, Wiltshire and North Somerset
NL31	Utrecht	FI19	Länsi-Suomi	UKK2	Dorset and Somerset
NL32	Noord-Holland	FI1A	Pohjois-Suomi	UKK3	Cornwall and Isles of Scilly
NL33	Zuid-Holland	FI20	Åland	UKK4	Devon
NL34	Zeeland	SE01	Stockholm	UKL1	West Wales and the Valleys
NL41	Noord-Brabant	SE02	Östra Mellansverige	UKL2	East Wales
NL42	Limburg (NL)	SE04	Sydsverige	UKM1	North Eastern Scotland
AT11	Burgenland	SE06	Norra Mellansverige	UKM2	Eastern Scotland
AT12	Niederösterreich	SE07	Mellersta Norrland	UKM3	South Western Scotland
AT13	Wien	SE08	Övre Norrland	UKM4	Highlands and Islands
AT21	Kärnten	SE09	Småland med öarna	UKN0	Northern Ireland
AT22	Steiermark	SE0A	Västssverige		
AT31	Oberösterreich	UKC1	Tees Valley and Durham		
AT32	Salzburg	UKC2	Northumberland and Tyne and Wear		
AT33	Tirol	UKD1	Cumbria		
AT34	Vorarlberg	UKD2	Cheshire		
PL01	Dolnośląskie	UKD3	Greater Manchester		
PL02	Kujawsko-Pomorskie	UKD4	Lancashire		
PL03	Lubelskie	UKD5	Merseyside		
PL04	Lubuskie	UKE1	East Riding and North Lincolnshire		
PL05	Łódzkie	UKE2	North Yorkshire		
PL06	Małopolskie	UKE3	South Yorkshire		
PL07	Mazowieckie	UKE4	West Yorkshire		
PL08	Opolskie	UKF1	Derbyshire and Nottinghamshire		
PL09	Podkarpackie	UKF2	Leicestershire, Rutland and Northamptonshire		
PL0A	Podlaskie				
PL0B	Pomorskie				
PL0C	Śląskie				
PL0D	Świętokrzyskie				
PL0E	Warmińsko- Mazurskie				
PL0F	Wielkopolskie				
PL0G	Zachodniopomorskie				

Régions NUTS 2 des pays en voie d'accession

BG01 Severozapaden
BG02 Severen tsentralen
BG03 Severoiztochen
BG04 Yugozapaden
BG05 Yuzhen tsentralen
BG06 Yugoiztochen
RO01 Nord-Est
RO02 Sud-Est
RO03 Sud
RO04 Sud-Vest
RO05 Vest
RO06 Nord-Vest
RO07 Centru
RO08 București